

AUJOURD'HUI**Éditorial**

Si l'entente du lac Meech échoue, Québec doit-il opter pour un accord séparé avec Ottawa? Un éditorial de Jean-Claude Leclerc. **Page 12**

Courrier

Nos lecteurs commentent les controverses de l'heure: la peinture de Barnett Newman; la langue des immigrants; l'appauvrissement en ce 1er mai; et la fermeture des écoles de village. **Page 13**



Ion Iliescu

La Roumanie coupée en deux

Des dizaines de milliers de personnes manifestent dans plusieurs villes contre le pouvoir d'Ion Iliescu, contrôlé, selon eux, par les cadres du PC roumain. **Page 4**

Compromis de la FPJQ

Deux sièges au Conseil de presse seront offerts aux représentants du plus important syndicat de journalistes. **Page 3**



Yves Séguin

Le décret étudié par les avocats

LA FTQ saisira ses avocats de la décision du ministre du Travail de prolonger le décret de la construction jusqu'au 21 mai. **Page 3**

**Expos 6
Reds 3**

Kevin Gross connaît une bonne sortie et les Expos évitent le balayage. **Page 11**

Les risques du métier

Lors de leur 18e Rencontre internationale à Montréal, des écrivains venus de dix pays s'interrogent sur les risques du métier. **Page 9**

Un blindage pour satellites

Michel Werthier, de Polytechnique, a réussi à développer un enduit qui protège les satellites des bombardements d'ions et d'atomes d'oxygène, empêchant ainsi leurs composants de polymère de s'éroder sous l'effet du vent cosmique. **Page 7**

Wells s'en tient à son projet de référendum

Terre-Neuve pourrait se prononcer rapidement s'il y a déblocage sur Meech

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

LE PREMIER ministre de Terre-Neuve est prêt, au moindre signe de déblocage constitutionnel, à mettre en branle sa machine référendaire pour faire en sorte que sa province tranche la question de l'Accord du lac Meech à temps pour l'échéance du 23 juin.

Selon Clyde Wells, ce référendum serait l'affaire de deux ou trois semaines. « Si toutes les autres provinces et le gouvernement fédéral parvenaient à s'entendre d'ici le début juin, nous pourrions avoir notre référendum à temps », affirme le premier ministre terre-neuvien qui n'exclut manifestement plus que les autres interlocuteurs à la table constitutionnelle puissent s'entendre sans lui pour rescapier le lac Meech et qui semble préparer la prochaine man-

che.

Pour sa part, Clyde Wells continue en effet d'exclure l'hypothèse de voir Terre-Neuve se rallier autrement que par voie de consultation populaire à l'entente originale. « Il y a toujours une possibilité, mais, en toute honnêteté, je ne vois pas comment on pourra répondre à mes exigences par voie d'une résolution parallèle », a-t-il maintenu hier dans le cadre d'une conférence sur la question à Ottawa.

Surtout qu'il rejette d'emblée le scénario d'une conférence de la dernière chance, susceptible de le rallier à l'Accord. « Mon but, si jamais j'acceptais de participer à une telle conférence, ne serait pas de participer à l'élaboration d'une entente de dernière minute », soutient-il. Ce qui laisse la solution d'un référendum à Terre-Neuve comme porte de sortie à l'impasse actuelle.

« Si la nation veut absolument de

l'Accord, elle devrait l'avoir », a-t-il répété sur le ton du défi, à plusieurs reprises hier, un avant-goût de la présentation qu'il a maintenant acceptée de faire au comité spécial sur la constitution qui entreprend ce matin à St-John's sa dernière tournée d'audiences à l'extérieur d'Ottawa.

La perspective croissante d'un éventuel baroud d'honneur constitutionnel sur le terrain de l'opinion pu-

Voir page 14 : Wells

Gagnon-Larocque candidate à la mairie

Isabelle Paré

« C'EST UNE VICTOIRE, comme je les aime », s'est exclamé le nouveau chef du Parti civique de Montréal, et candidate à la mairie, Mme Nicole Gagnon-Larocque, élue hier avec l'appui massif des délégués réunis au premier congrès au leadership de son parti.

Après avoir lancé cette phrase célèbre du maire Drapeau, le nouveau chef du Parti civique s'est empressé de dire que sa réussite en était une « d'équipe » et a appelé ses deux adversaires à s'unir au parti pour travailler à la victoire du 4 novembre prochain.

Elue avec 219 votes, Mme Gagnon-Larocque l'a emporté haut la main hier avec 73 % des votes exprimés par les 296 délégués qui ont participé au scrutin. Ses adversaires, l'ex-conseiller du RCM dans Saint-Edouard, M. Jacques Mondou, et le restaurateur M. René Delbuguet, ont recueilli respectivement, 72 votes et 5 votes. Pas moins de 428 délégués avaient été élus lors de conventions régionales. Seulement 69 % d'entre eux ont exercé leur droit de vote lors de premier congrès au leadership tenu en 30 ans par le Parti civique.

« Je tiens à féliciter les deux autres candidats pour la fougue et la détermination qu'ils ont apportées à cette campagne », a clamé le premier chef féminin du Parti civique, lançant du coup un appel à l'union des forces de l'opposition pour bat-



PHOTO JACQUES NADEAU

Elue avec 73 % de majorité à la direction du Parti civique, Mme Nicole Gagnon-Larocque a lancé un appel à l'union des forces de l'opposition.

tre le maire Doré le 4 novembre prochain.

N'attendant ni une ni deux, Mme Gagnon-Larocque s'est d'ailleurs empressée de dire qu'elle contacterait aussitôt que possible le chef actuel du Parti municipal de Montréal pour ouvrir les pourparlers au sujet d'une éventuelle fusion des deux formations politiques.

« Il y a des Montréalais qui sont insatisfaits du RCM et des gens d'un autre parti qui veulent faire la

lutte au RCM. Je crois qu'il y aura des discussions à cet effet », a-t-elle précisé.

Parlant constamment du « nouveau » Parti civique, Mme Gagnon-Larocque a insisté sur la plus grande présence de jeunes dans sa formation, de sa démocratisation et de sa volonté d'intégrer des gens de toutes les origines ethniques. Il n'y a pas que des têtes blanches au Parti civique, a insisté la candidate à la mairie, dont la campagne a

fortement été soutenue par de jeunes libéraux.

« Montréal a changé et nous devons être à la mesure de ce que les Montréalais veulent. Aussi, les gens de toutes les origines, de tous les âges seront les bienvenus dans notre parti », a promis la leader du PCM, dont le programme ne sera rendu public que dans les semaines à venir.

Par ailleurs, Mme Gagnon-Larocque

L'otage américain Reed serait libéré

BEYROUTH (AP) — Nouveau signe d'espoir à Beyrouth: les ravisseurs de l'otage américain Frank Herbert Reed ont annoncé dimanche qu'il serait libéré d'ici 48 heures.

Dans un message de deux lignes non-signé, les ravisseurs affirment que M. Reed, enlevé le 9 septembre 1986, serait libéré et serait chargé d'un message à l'attention du gouvernement américain.

Ce message, remis au quotidien beyrouthin « An-Nahar » à 18h30 (heures locales), est accompagné d'une photo en couleur sur laquelle l'otage apparaît sans ses lunettes, mais bien peigné et rasé, portant une

chemise rayée bleue et blanche. Un message identique remis à une agence de presse occidentale est accompagné d'une photo où M. Reed porte une épaisse barbe grise.

Trois heures plus tard, un message annonçant la même nouvelle, accompagné d'une autre photo noir et blanc où M. Reed à la barbe, était remise à « An-Nahar » avec la signature cette fois de l'Organisation de l'aube islamique (OAI) — jusque là inconnue.

Les Cellules révolutionnaires arabes-Forces Omar el-Mokhtar, mouvement jusque là inconnu, avaient revendiqué l'enlèvement de M. Reed le 14 septembre 1986, soit cinq jours

plus tard, sans authentifier sa revendication, et ne s'étaient plus manifestés depuis. Cette organisation serait liée au Fatah-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal (palestinien), mais le Français Jean-Paul Kauffmann a affirmé, après sa libération le 4 mai 1988, qu'il avait vu Frank Reed en compagnie d'autres otages détenus comme lui par le Jihad islamique (chiite pro-iranien). Le Jihad a affirmé détenir deux Américains, le journaliste Terry Anderson, 42 ans — otage occidental enlevé le 16 mars 1985 et détenu depuis le plus longtemps — et Thomas Sutherland, 58 ans.

Dans le troisième communiqué, l'OAI souligne que les précédents remis le jour-même émanaient bien d'elle et n'étaient pas signés des Cellules révolutionnaires. Elle menaçait de « sévère punition », les agences de presse, « en particulier Reuter et l'Agence France-Presse » qui « devraient rechercher l'exactitude dans la couverture de l'information ».

Cette annonce survient exactement une semaine après la libération d'un autre otage américain, Robert Polhill, 55 ans, par le Jihad islamique pour la libération de la Palestine

Voir page 14 : Otage

Quelque 3,500 femmes ont vécu dans l'enthousiasme les 50 heures du féminisme

Josée Boileau

PLACÉES SOUS le signe de l'amour, de l'humour et du pouvoir à conquérir, les 50 heures du féminisme qui se tenaient en fin de semaine à l'Université du Québec à Montréal ont connu un succès tel que même les organisatrices en étaient ébahies.

« Malgré les écueils et les différences, pour la première fois depuis que je fréquente les groupes de femmes j'ai l'impression qu'il s'est véritablement passé quelque chose, que le monde des femmes ne sera plus jamais le même », a lancé la présidente d'honneur de l'événement Mme Lise Payette.

« Notre défi est atteint avec un véritable impact qui va bien au-delà de ce que l'on pensait. Pour le mouvement des femmes, c'est comme un deuxième souffle », soulignait pour sa part la présidente de Femmes en tête, Mme Danielle Fournier, encore émue des ovations reçues.

Plus de 3500 femmes ont participé aux quelque 250 ateliers qui se sont déroulés toute la fin de semaine alors que 5000 personnes, hommes et femmes confondus, assistaient samedi soir au spectacle « Femmes en tête d'affiche » à l'aréna Maurice-Richard.

Le bilan du forum est encore difficile à dresser mais déjà, lors de la cérémonie de clôture, des partici-

Voir page 14 : Femmes



Photo Jacques Nadeau

Les participantes aux 50 heures du féminisme ont réservé une belle ovation hier, lors de la clôture, aux organisatrices de cet événement qui, en dépit du temps splendide qui régnait, a attiré 3500 femmes à l'UQAM tout au long de la fin de semaine.

Dans l'œil de l'aigle

WASHINGTON FACE AU QUÉBEC

Jean-François Lisée

Vol. de 580 pages - 29,95\$



« Des détails croustillants... Je suis ravi, en dépit de tous les mots désagréables que M. Lisée peut avoir à mon égard. »

Jacques Parizeau, chef du Parti québécois



Boréal

Jacques Parizeau se dit obsédé par une éventuelle intervention des États-Unis

Maurice Girard
de la Presse Canadienne

WASHINGTON — Depuis qu'il défend publiquement la thèse de la souveraineté du Québec, Jacques Parizeau s'avoue en toutes lettres « obsédé » par le rôle qu'une intervention américaine pourrait avoir dans un débat serré sur l'indépendance.

« Je ne tiens absolument pas, au moment où on prendrait un virage, à voir le gouvernement américain — ou bien par crainte d'où on va, ou bien par dessein de chercher à faire l'impossible pour arrêter ça — intervenir dans toute une série de dossiers en mettant les pressions qu'il est capable de mettre », a déclaré le chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale.

C'est pourquoi M. Parizeau réclamait encore vendredi le maintien de la politique de relative neutralité des États-Unis dans le débat sur l'entente constitutionnelle du lac Meech et sa date butoir du 23 juin.

Attitude qu'a strictement maintenue depuis trois semaines le président George Bush, qui refusait encore vendredi, alors que M. Parizeau se trouvait à Washington, de se mêler d'une affaire qu'il considère de compétence exclusivement canadienne.

Entre deux rendez-vous, le président du Parti québécois a accepté de parler pendant près de trois-quarts d'heure de sa vision des États-Unis et de l'influence que les Américains

pourraient avoir dans les événements politiques des prochains mois au Canada.

Pour le chef du PQ, une prise de position publique de la Maison-Blanche au cœur d'un scrutin sur la souveraineté, aurait un impact important au Québec. « Si des Américains voulaient attaquer le concept (de souveraineté) par le truchement des autorités ou des représentants publics, on créerait un impact considérable au Québec... Toute politique tant soit peu agressive des Américains — quelle que soit la forme que ça prendrait et je reconnais que ça pourrait être des formes purement verbales — aurait indiscutablement de l'effet sur les francophones. Et ce n'est pas une considération mineure. Qu'on ne vienne pas me dire le contraire », fait-il au début de la rencontre au bureau de Tourisme-Québec, qui tient lieu de délégation à Washington.

Pour que le chef du Parti québécois accorde une telle importance aux États-Unis, est-ce à dire que la Maison-Blanche pourrait à sa guise faire tourner le vent au cours d'un vote serré sur l'indépendance du Québec ?, demande-t-on à M. Parizeau.

« Ça dépendrait des circonstances », répond-il d'abord, flairant le piège. « Je n'essaie pas de prévoir l'avenir. Je n'en suis pas là. Mais il ne faut pas s'imaginer qu'un geste qui serait posé comme ça et qui aurait des répercussions spectaculaires s'effacerait. Trois ans plus tard, on

dirait encore: Vous vous rappelez, ils ont dit ça. »

Selon le président du PQ, les événements des derniers mois ont confirmé sa thèse. « On le voit à contrario par l'effet d'un appui comme celui de la Merrill Lynch, tellement plus important que la Banque Toronto-Dominion et plus que la Banque de Montréal, parce que ça venait des Américains. »

Dans une explication qu'il qualifie lui-même d'impressionniste, il tente de trouver une réponse à cet état de fait: « Beaucoup de Québécois connaissent finalement pas mal les États-Unis, dans un certain sens probablement mieux que le Canada. Ils s'y sentent à l'aise. Pour certains d'entre eux, c'est une histoire d'amour. Ils aiment ça les États-Unis. Et je ne pense pas nécessairement à certains milieux d'intellectuels pour qui la France joue ce rôle. »

C'est pourquoi un gouvernement souverainiste à Québec accorderait autant d'importance aux États-Unis qu'à la France. Question d'équilibre, dit M. Parizeau. « Ça fait partie de notre tempérament, de notre caractère et de notre nature d'être partagés entre ces deux pays. »

Déjà, ajoute-t-il, la direction du parti a commencé à s'interroger sur ce que serait une politique étrangère d'un Québec indépendant. Les États-Unis et la France se situeraient en tête des priorités. « On a commencé à articuler, à la fois une politique étrangère et une politique de contact

avec l'étranger, des choses solides avec les États-Unis et la France », explique M. Parizeau.

La France, avec qui il voit une « réorientation des rapports bilatéraux » qu'il préfère aux « maigres résultats » de la structure actuelle, et une intensification des rapports culturels et intellectuels. Les États-Unis demeureront cependant l'endroit « où l'essentiel des investissements vont se faire, avec bien sûr une partie vers l'Ontario, la région de Toronto en particulier. »

Opération de relations publiques impeccable, la visite de deux jours de M. Parizeau a attiré les nombreux correspondants du Canada anglais à Washington, chez qui la rumeur a couru pendant quelques heures vendredi que M. Parizeau avait rencontré secrètement le président Bush. Démentie, le lendemain, par son nouveau conseiller en affaires internationales, M. René Marleau, diplomate à la retraite qui a travaillé un peu partout dans le monde pour le ministère des Affaires extérieures à Ottawa et celui des Affaires internationales à Québec.

Discovery au bercail

BASE AÉRIENNE EDWARDS, Californie (AFP) — La navette Discovery a atterri hier sur la base aérienne Edwards en Californie, à l'issue d'une mission de cinq jours qui lui a permis de mettre en orbite le premier télescope spatial de l'histoire, Hubble.

La navette s'est posée à 9h50 (HAE) sur la longue piste de la base sous les applaudissements de centaines de spectateurs. Elle a essayé du même coup un nouveau système de freinage.

Hubble, le satellite non habité le plus complexe jamais lancé, doit permettre de faire progresser considérablement l'astronomie.

Les techniciens de la NASA étaient parvenus samedi à résoudre une partie des problèmes rencontrés la veille et retardant sa mise en service. Ces problèmes résultaient de la difficulté qu'a éprouvé l'équipage de Discovery à faire ouvrir par télécommande le volet de protection du télescope qui, durant le lancement et avant, protégeait son miroir ultraperfectionné de la lumière solaire. Les manoeuvres faites pour y parvenir, après un premier échec, ont affecté deux des trois gyroscopes, entraînant une sorte de mise en sommeil automatique de l'appareil. Les ingénieurs continuaient pas ailleurs de travailler sur un problème de pointage de l'une des deux antennes.

En raison de ces difficultés, les premières images transmises par le télescope à la Terre ne parviendront sans doute au sol que vers la fin de la semaine, avec quelques jours de retard.

De toutes manières, l'engin est tellement complexe qu'il faudra plusieurs mois pour procéder aux réglages définitifs qui lui permettront de répondre à l'attente de la communauté scientifique. Cette longue période de réglage était prévue avant le lancement.

L'accord du Lac Meech a maintenant trois ans

Pierre April
de la Presse Canadienne

OTTAWA — LE 30 AVRIL 1987, au Lac Meech, centre de villégiature huppé situé dans l'Outaouais québécois, les premiers ministres des provinces et du Canada ont rédigé une déclaration de principe qui allait devenir, deux mois plus tard, l'entente constitutionnelle de 1987.

Après une journée de délibérations constitutionnelles exploratoires, d'où rien ne devait sortir, les onze chefs de gouvernements ont surpris tout le monde en rendant publique une entente de principe portant sur les cinq conditions posées par le Québec et acceptées par les premiers ministres en août 1986 à Edmonton comme base de discussion à un éventuel retour de cette province laissée de côté lors du rapatriement de 1982.

Ces cinq conditions posées par le Québec et qui sont devenues l'accord du Lac Meech endossé par les premiers ministres le 23 juin 1987, après un jour et une nuit de discussion, sont:

- la reconnaissance du Québec à titre de société distincte;
- la garantie d'un rôle accru en matière d'immigration;
- la participation à la nomination des juges de la Cour suprême du Canada;
- la limitation du pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral;
- la reconnaissance d'un droit de veto au Québec sur les modifications à la Constitution.

C'est au cours de la campagne électorale de 1984, à Sept-Îles, dans un discours prononcé par le futur premier ministre Brian Mulroney, que les bases de cette négociation avaient été jetées. « Il faut que le Québec, avait-il dit, soit ramené dans le giron constitutionnel dans l'honneur et l'enthousiasme. »

Cette phrase, tirée d'un discours électoral passionné, est rapidement devenu un engagement électoral précis sur la réconciliation nationale, répété partout au Canada, et qui a grandement contribué à l'élection des conservateurs qui, pour la première fois depuis 1958, réussissaient à amasser 58 sièges au Québec.

L'engagement du nouveau gouvernement fédéral avait même fait dire au premier ministre québécois, M. René Lévesque, que cette vision, ou ceux qui la défendaient, représentait, pour la première fois depuis l'exclusion du Québec en 1982, « un beau risque. »

En mai 1986, deux ans après l'élection du gouvernement Mulroney, et une année après la défaite du Parti québécois, lors d'un colloque au Mont-Gabriel, le ministre libéral des Affaires intergouvernementales et ancien professeur de droit constitutionnel, Gil Rémillard, a été le premier à préciser les cinq conditions du Québec.

C'est à partir de ce moment précis que les véritables négociations ont commencé.

Le climat qui a entouré l'élaboration de l'accord n'a jamais été facile et lorsque les premiers

ministres canadiens, le 30 avril 1987, sont ressortis, sourires aux lèvres, de cette historique rencontre au Lac Meech avec en poche une entente de principe, il y en a eu plusieurs qui ont commencé à parler « du miracle du Lac Meech. »

Cependant, une telle reconnaissance spontanée des conditions québécoises a failli faire échouer tout le processus lorsque que les premiers ministres des provinces du Canada anglais sont retournés chez eux avec le brouillon de l'entente de principe et l'ont remis à leurs conseillers pour préparer le texte final.

Dès lors, les provinces anglophones ont commencé à revendiquer leur propre agenda, sinon publiquement, du moins dans les rencontres entre hauts fonctionnaires. C'est à ce moment-là que s'est amorcé le revirement qui risquait de conduire d'ici le 23 juin prochain à la mort de l'accord du Lac Meech.

Entre le 30 avril et le 2 juin 1987, il n'a jamais été question de revenir sur l'entente de principe reconnaissant la légitimité des cinq demandes québécoises et qui ont été soumises et acceptées par les trois partis aux Communes le 11 mai.

Mais déjà divisés les libéraux et néo-démocrates ont soumis des modifications.

Sentant que le bel enthousiasme qui avait réuni les chefs des gouvernements des provinces en avril, le premier ministre Mulroney a alors décidé de convoquer pour le 2 juin tous ses homologues à ses bureaux de l'Édifice Langevin.

Pendant toute la journée et toute la nuit les premiers ministres ont négocié. Ils sont ressortis, le 3 juin, à la barre du jour, avec un accord qui leur accordait toutes les faveurs qu'ils venaient de consentir au Québec et une promesse que dans une deuxième ronde la question du Sénat serait abordée.

À partir de là, le nouveau document que les onze premiers ministres se sont empressés de signer quelques heures plus tard « dans l'honneur et l'enthousiasme », devant les caméras de télévision installées au Centre des conférences, là où l'exclusion du Québec avait été consacrée en 1982, ne faisait déjà plus l'unanimité.

Le 30 mars 1988, l'ancien premier ministre Pierre Trudeau, lors de sa comparution devant le Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des Communes, a précipité tous ces enthousiastes du Lac Meech dans un débat explosif.

Le 23 juin 1987, l'Assemblée nationale du Québec a voté son appui à l'accord, fixant ainsi, comme le veut la constitution de 1982, la date limite pour son approbation par toutes les législatures au 23 juin 1990.

Le rapatriement du Québec est de plus en plus compromis. Pour plusieurs hommes et femmes politiques du Canada anglais, pour la majorité de l'opinion publique hors Québec, l'entente de 1987 est devenu « le monstre du Lac Meech. »

Faites-leur plaisir : gâchez leurs vacances!!!



Au Placement étudiant du Québec, nous avons la main-d'oeuvre qu'il vous faut!

Soyez d'affaires! Gâchez leurs vacances en faisant appel au service professionnel de recrutement du Placement étudiant du Québec. Nous trouverons sûrement les étudiants qui répondront aux besoins spécifiques de votre entreprise. Communiquez avec nous!

Montréal: [514] 873-4145
Laval: [514] 686-1734
Saint-Jérôme: [514] 431-7806
Longueuil: [514] 873-5746
Extérieur [sans frais]: 1 800 463-2355

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie, du Commerce
et de la Technologie
Placement étudiant du Québec

Québec



Provincial		Tirage du 90-04-27	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
4642603	1 000 000 \$	298693	50 000 \$
642603	10 000 \$	98693	5 000 \$
42603	1 000 \$	8693	250 \$
2603	100 \$	693	25 \$
603	25 \$	93	5 \$
03	10 \$	29869	1 000 \$
		2986	100 \$
		298	10 \$

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs



649		Tirage du 90-04-28	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
12	20	22	28
36	43		
GAGNANTS		LOTS	
6/6	1	4 519 484,60 \$	
5/6+	4	236 808,10 \$	
5/6	271	2 672,90 \$	
4/6	16 346	85,20 \$	
3/6	305 356	10,00 \$	

VENTES TOTALES: 19 167 813,00 \$
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 800 000,00 \$
PROCHAIN TIRAGE: 90-05-02



Extra		Tirage du 90-04-28	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
2 140 98	100 000 \$	1	6
140 98	1 000 \$	15	16
40 98	250 \$	32	37
098	50 \$	42	43
98	10 \$	49	51
8	2 \$	54	67
		70	

Prochain tirage: 90-04-30

RÉSULTATS

loto-québec

La Mini		Tirage du 90-04-27		Tirages du 90-04-23 au 90-04-28	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS		
298693	50 000 \$			3	4
98693	5 000 \$				
8693	250 \$			LUNDI	414 1552
693	25 \$			MARDI	150 6925
93	5 \$			MERCREDI	872 7922
29869	1 000 \$			JEUDI	424 8579
2986	100 \$			VENDREDI	150 2281
298	10 \$			SAMEDI	347 2230



SELECT		Tirage du 90-04-28	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
12	20	22	28
36	43		
GAGNANTS		LOTS	
6/6	1	538 471,00 \$	
5/6+	0	39 256,00 \$	
5/6	46	568,90 \$	
4/6	2 127	55,30 \$	
3/6	33 951	5 \$	

VENTES TOTALES: 1 366 518,00 \$
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 750 000 \$



Banco		Tirage du 90-04-27	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
1	6	8	10
15	16	17	27
32	37	42	43
49	51	54	67
		70	

Prochain tirage: 90-04-30

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

12 résolutions des parents francophones hors-Québec

Sylvain Blanchard

LES DÉLÉGUÉS à la Commission nationale des parents francophones, réunis hier à Montréal, ont formulé une douzaine de recommandations à la suite du jugement de la Cour suprême qui a reconnu aux franco-albertains un droit de gestion et de contrôle de leurs établissements scolaires.

La Commission nationale des parents francophones regroupe des comités de parents dans toutes les provinces canadiennes où les francophones sont minoritaires, de même qu'au Yukon.

Les parents recommandent à leur Commission d'exiger, lors de la prochaine conférence des premiers ministres sur les droits des minorités, que l'article 23 de la Charte canadienne des droits soit interprété par les gouvernements « de la façon la plus large possible, c'est-à-dire avec respect et générosité ».

Ils recommandent également à leur exécutif national de créer dans les meilleurs délais un comité composé de personnalités capables de l'éclairer au plan juridique, législatif et administratif. Question, dit Raymond Poirier, président de la Commission, « de ne plus se faire enterrer par nos adversaires et leur brigade d'experts lorsqu'on se présente devant un tribunal pour défendre nos droits ».

Ces recommandations surviennent quelques jours après que la Saskatchewan ait reporté à l'an prochain son projet de loi visant à donner aux Fransaskois la gestion de leurs écoles. La province, qui s'apprêtait à créer un nouveau réseau de commissions scolaires indépendantes et distinctes des réseaux publics et confessionnels actuels, a décidé de revoir son projet en raison des nombreuses contestations judiciaires qu'il aurait pu soulever à la suite du jugement Mahé en Alberta.

Selon le ministre de l'Éducation de la Saskatchewan, M. Ray Meiklejohn, l'inquiétude du gouvernement porte principalement sur la relation entre le droit de gestion des écoles et le degré d'autonomie à accorder à la minorité selon le nombre d'enfants qu'elle compte.

Mercredi dernier, le secrétaire d'État du Canada, M. Gerry Weiner, a qualifié de « regrettable » la décision de la Saskatchewan de reporter son projet de loi.

Cette même journée, le président de l'Association des parents fransaskois, M. Gérard Leblanc, avait accusé le gouvernement de la Saskatchewan d'avoir brisé le contrat que représentait le rapport Galant (sur le contrôle des écoles francophones), rapport qu'il avait pourtant promis de mettre en oeuvre.

Tirs sporadiques sur la réserve Mohawk

CORNWALL, Ontario (PC) — Sur la réserve des Mohawks de Akwesasne, en fin de semaine, des coups de feu sporadiques sont venus rappeler la guerre que se livrent les partisans des casinos et ceux qui s'y opposent. Les deux antagonistes se surveillent de part et d'autre attendant que l'autre attaque.

Vendredi dernier, quelque 500 Mohawks ont été évacués de la réserve, fuyant la querelle qui a dégénéré en lutte armée mardi. Des échanges de coups de feu ont eu lieu, des voitures ont été brûlées, d'autres ont été renversées et les barricades érigées par ceux qui sont contre le jeu ont été renversées par leurs adversaires.

Quelque 24 Indiens, la plupart des gens âgés, ont été transportés en barge de l'autre côté du fleuve Saint-Laurent, à Cornwall. La réserve qui couvre une superficie de 10 000 hectares s'étend au Québec, en Ontario et dans l'État de New York.

Le chef Mohawk du côté canadien de la réserve Mike Mitchell, qui s'oppose aux casinos, a indiqué que les habitants voulaient réintégrer leur domicile aujourd'hui. Il espère que les gouvernements canadien et américain enverront des renforts pour débarrasser la réserve des armes qui s'y trouvent.

« Si ce matin aucun gouvernement externe ou forces de police offrent de nous aider pour saisir ces armes, nous devons retourner sur la réserve et la faire nous-mêmes », a déclaré samedi M. Mitchell lors d'une conférence de presse.

« Si nous devons nous battre, que ce soit notre dernier recours », a-t-il insisté. Francis Boots, porte-parole de la Société des guerriers qui s'est proclamée la force de sécurité pro-jeu, a répondu : « Je n'ai aucune opposition à leur retour. Mais s'ils veulent dresser des barricades, nous allons résister ».

« Il y aura des fusillades », a prédit une jeune femme, Mme Terry White, qui vit sur la réserve. Elle a renchéri qu'il y aurait d'autres troubles.

« Je crois que bien du monde sont toujours inquiet », a admis un Mohawk de 32 qui a été évacué et a demandé de garder l'anonymat. Si les gouvernements canadien ou américain ne prennent pas le contrôle de la réserve, alors nous le ferons ».

Les opposants aux casinos installés sur une voie de l'autoroute du côté américain de la réserve, estiment que le jeu détruit le mode de vie des Mohawks. Entre-temps, les pro-casinos revendiquent le droit de gérer des salles de jeux pour la prospérité de la



PHOTO CP

Malgré les slogans dessinés sur son paller, cette résidente est demeurée dans sa maison du village Saint-Régis.

communauté. « Je ne sais pas pourquoi ils ne peuvent comprendre cela, il n'y a aucune raison motivant leur geste », a estimé Mike Laughing, 24 ans, au sujet des barricades des anti-casinos.

L'oncle de Mike Laughing, Tony, dirige le TVI, un casino placardé mur à mur de machines à sous. Certains gobent la monnaie américaine, d'autres l'argent canadien.

Depuis que les opposants ont construit des barricades, il y a un mois, seuls quelques clients osent venir jouer. Environ 900 personnes sont employées dans les casinos, selon M. Laughing. Le barrage a fait dégringoler les profits causant ainsi des licenciements.

Les casinos sont maintenant ouverts. Toutefois, les patrouilleurs de l'État de New York ont conseillé aux gens de ne pas pénétrer sur la réserve. « S'ils insistent, ils peuvent y aller », a souligné le patrouilleur Jay Plumb.

Selon M. Boots, les barricades font partie du plan de Mike Mitchell pour avoir le contrôle de la réserve. Il le croit responsable de la violence.

« La question en litige, ce n'est pas le jeu, a-t-il insisté. Mais plutôt un individu qui a le goût du pouvoir et qui fera n'importe quoi, entre autres manipuler tout le monde pour arriver à ses fins ».

Qualifiant de théâtrale l'évacuation de la réserve, M. Boots a déclaré qu'il s'agissait « d'un geste produit pour la télévision. Que pouvez-vous faire de plus pour manipuler les médias? », a-t-il demandé.

La FTQ-Construction remet son sort dans les mains des avocats

Sylvain Blanchard

LA FTQ-Construction saisira ses avocats ce matin de la décision, prise vendredi par le ministre du Travail Yves Séguin, de prolonger le décret de la construction jusqu'au 21 mai prochain.

« On ne se laissera pas faire, je vous le garantis, lance Yves Paré, directeur-général de la FTQ-Construction. Parce que la décision du ministre signifie qu'on n'a plus le droit de négocier dans la construction. C'est scandaleux, anti-démocratique, mais surtout illégal. Car en vertu de l'article 51 de la Loi sur les relations de travail, le ministre est tenu, avant de prolonger un décret, d'annoncer une commission parlementaire, histoire de faire le point avec les parties sur l'état des négociations ».

M. Paré jure que s'il obtient la confirmation par ses avocats que le geste posé vendredi par le ministre est illégal, ou qu'il apprend que le gouvernement prolongera une nouvelle fois le décret si aucune entente n'est intervenue d'ici le 21 mai, il n'hésitera pas un seul instant à re-

commander à ses membres « d'intensifier très sérieusement les moyens de pression ».

Le problème, c'est qu'en prolongeant le décret, le ministre vient suspendre le droit de grève des syndiqués, un droit qu'ils possédaient depuis vendredi soir, en plus de leur interdire d'exercer tout moyen de pression significatif.

« Notre rapport de force est amoindri considérablement, soumet M. Paré. Et cela au grand plaisir de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ), qui se traîne les pieds depuis 10 mois à la table de négo justement dans l'espoir que le gouvernement intervienne. Que pensez-vous qu'il va arriver cette semaine lorsqu'on va se retrouver devant le conciliateur ? Rien. Absolument rien. En tout cas, le contraire me surprendrait. Car le gouvernement vient de donner à l'AECQ ce qu'elle voulait : un signe clair qu'un nouveau décret s'en vient ».

Tout cela se produit au moment où les travailleurs de la construction bénéficient du meilleur rapport de force dans l'industrie depuis le début des années 80. Plusieurs chantiers importants sont en effet en marche

au Québec ou sur le point de l'être.

Il y a d'abord celui de la Baie James qui, avec ses 6000 personnes, représente, et de loin, le plus important. Viennent ensuite ceux des alumineries de Sept-Îles, de Baie-Comau et de Deschambault qui rassembleront plus de 4000 personnes, les travaux d'agrandissement de l'usine de papier McLaren à Thurso, ceux de la CIP à Gatineau, du boulevard Métropolitain, bref la liste est longue, et les chefs syndicaux le savent.

Le conciliateur Pierre Dufresne rencontre les parties ce matin. Depuis dix mois, aucun accord n'est intervenu sur un point majeur de la négociation. Parmi les principales demandes syndicales, on note la retraite à 55 ans, la stabilisation du revenu et de l'emploi, la reconnaissance de l'ancienneté, la réduction de la semaine de travail avec pleine compensation et le contrôle du temps supplémentaire.

Il a été impossible hier de rejoindre le ministre Séguin ou d'obtenir les commentaires du directeur-général de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, M. Michel Dion.

Les nouvelles demandes de contrôle des salaires inquiètent les fonctionnaires

OTTAWA (PC) — Les nouvelles demandes de contrôle des salaires de la fonction publique fédérale font frissonner plusieurs fonctionnaires.

Que le ministre des Finances Michael Wilson ait rejeté la requête de l'Association des manufacturiers canadiens de limiter les hausses des salaires, et des prix à 4 et 3 % en 1990-91 et en 1991-92 n'aide en rien.

« Des milliers d'employés du gouvernement fédéral parlent encore des effets que les limites de 6 et 5 % ont eu sur leurs salaires », a indiqué le président de la section emploi et immigration de l'Alliance de la fonction publique du Canada, M. Cres Pascucci.

« Les employés ont perdu pas mal d'argent durant cette période et ils ne l'oublieront jamais. Toutefois, ce n'était pas qu'une question d'argent. Ils ont estimé injuste et immoral que des contrats collectifs ne soient pas respectés et que les négociations soient suspendues », a-t-il ajouté.

Selon M. Pascucci, « ils ont appris qu'ils travaillaient pour un employeur qui avait le pouvoir de faire ce qu'un employeur privé n'aurait ja-

mais pu faire », a-t-il insisté.

Dans le secteur privé, le programme de 6 et 5 % était volontaire. Par contre, il était obligatoire dans la fonction publique.

De plus, contrairement aux contrôles des prix et des salaires du milieu des années 70, avec le dernier programme, les contrats ont été rompus et les négociations suspendues pour deux ans. Les syndicats étaient donc impuissants même à négocier des problèmes de travail et des bénéfices marginaux.

En colère, les fonctionnaires ont déposé des milliers de griefs qui ont engorgé les bureaux du personnel et forcé le gouvernement à demander l'aide du personnel de la Commission des relations de travail de la fonction publique.

L'incapacité de l'Alliance de la fonction publique à répondre efficacement à la situation a provoqué une crise de leadership qui a coupé court à la présidence charismatique de Pierre Sandon. « Les fonctionnaires ont aussi réalisé qu'ils ne pouvaient compter sur un seul chef syndical pour régler leurs problèmes », a dit M. Pascucci.

De façon ironique, la deuxième phase de l'application du programme de contrôle des prix et salaires a fait plus de bien que de mal aux fonctionnaires.

La raison en est que lorsque la phase du 5 %, a été appliquée en 1983, les augmentations dans le secteur privé se situaient entre 3 et 4 %.



La Fédération des journalistes a voté un compromis qu'il faudra faire adopter aux patrons de presse

Marie-Paule Villeneuve

QUE CELA plaise ou non aux patrons des entreprises de presse, deux sièges, parmi les six que compte la Fédération professionnelle des journalistes du Québec au sein du Conseil de presse du Québec, seront offerts aux mandataires du plus important syndicat représentant les journalistes au Québec en attendant la révision des statuts du Conseil.

Une fois ces statuts révisés, ces membres seront nommés par la Fédération nationale des communications (FNC) et siègeront de façon indépendante. En attendant, deux des trois journalistes du Conseil de presse qui sont actuellement membres de la Fédération professionnelle des journalistes (FPJQ) et de la FNC assumeront cette fonction jusqu'à l'expiration de leur mandat.

Rejoint hier au téléphone, le pré-

sident de la FNC, M. Maurice Amram, s'est dit satisfait du dénouement du dossier tout en soulignant qu'il était important que le public soit invité à participer à la restructuration du Conseil dont l'objectif premier est de servir le public. « Je suis content que la FPJQ et le Conseil de presse n'aient pas cédé au chantage des entreprises de presse », M. Amram, a, de plus, déclaré que la révision qui doit bientôt s'amorcer devrait mener à une structure dont chaque partie soit reconnue à part égale. « Présentement, c'est de la foutaise. Je pense qu'il y a beaucoup de confusion dans ce dossier. Nous pourrions y voir plus clair au cours des états généraux. D'ailleurs, il devrait y avoir aussi des audiences publiques pour permettre aux gens de s'exprimer sur cette structure qui date quand même de près de 18 ans ».

Le débat qui durait depuis décembre 1988, à l'effet d'inclure cette instance syndicale à l'intérieur du Conseil de presse, avait causé beaucoup de friction entre l'instance syndicale d'une part et la fédération des journalistes qui avait d'abord offert aux représentants du syndicat de siéger à titre expérimental pendant une période de deux ans. Le président de la FNC, M. Maurice Amram, avait laissé savoir que cette offre était plutôt humiliante.

Des journalistes comme Armande St-Jean, qui siège au conseil et qui craignait que les préoccupations syndicales prennent le pas sur la question d'éthique journalistique ont hier modifié leur position enjoignant la centaine de journalistes présents à accepter la proposition dite du Conseil de presse. Ce dernier avait dû intervenir pour en arriver à une pro-

position de compromis. Concernant la réaction des entreprises de presse qui ont déjà menacé de se retirer si les syndicats entraient au Conseil, le président de ce dernier, M. Marc Thibault, a fait savoir qu'il n'était pas question de céder au chantage même si, à l'heure présente, la situation financière déjà précaire de cet organisme dépend des patrons de presse.

En effet, ces dernières versent 157 000 \$ sur un budget total de 278 000 \$, soit plus de la moitié.

M. Thibault a quand même déclaré qu'il lui restait une quinzaine de jours pour discuter avec les patrons de presse, qui représentent l'une des trois associations constitutives avec la FPJQ et le public, pour tenter de les amener à un compromis.

Le Conseil compte sur les états généraux pour clarifier son orientation. Le conseil qui n'a qu'un pouvoir moral se veut un tribunal d'honneur chargé d'étudier les plaintes des citoyens et des groupes envers les médias d'information. « Nous allons tenter d'aller chercher du financement auprès du public, a déclaré M. Thibault, il est pensable que le public soit majoritaire ».

D'autre part, le président de la FPJQ, André Noël, a présenté hier aux membres des solutions dracونيennes étudiées par le conseil d'administration pour réduire le déficit de l'organisme qui s'est établi déjà à 14 000 \$ après seulement cinq mois d'exercice. À ce rythme, la FPJQ risque de sombrer faute de fonds. Les prévisions de redressement devraient permettre de terminer l'année avec un déficit de 17 000 \$ plutôt qu'un de 60 000 \$ tel qu'anticipé.

LA MALADIE D'ALZHEIMER

Le Centre de Recherche de l'hôpital Douglas, affilié à l'Université McGill, propose l'essai d'un nouveau médicament pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.

L'étude, d'une durée de 6 mois, s'adresse aux patients entre 50 et 79 ans. Le patient doit être accompagné d'un parent ou d'un gardien.

La participation à l'étude est libre et gardée strictement confidentielle; les évaluations et traitements sans aucun frais.

Pour plus d'informations, S.V.P. contacter: Georges Schwartz, psychologue, ou Nicole Étienne au 761-6131 poste 23333 (lundi à vendredi 9:00 — 16:00).

 Dr. Malek Basbous Président Natra Tech Inc.	 Jacques Bernier Président Téléport de Montréal Ltee	 Jacques B. Bérubé Vice-président exécutif Beli Canada	 André Caille Président et Chef de la direction Gaz Métropolitain Inc.	 Claude Corbo Recteur UQAM	 Marcel Daoust Président Samson Bélar/ Deloitte & Touche	 Jean-Claude Delorme Président Fincap et Télégraphe Canada Inc.	 Jean Douville Président et Chef de la direction UAP Inc.
 Jacques A. Drouin Président et Chef de la direction Corporation du Groupe La Laurentienne	 Marcel Dutil Président et Chef de la direction Groupe Canam Manac Inc.	 Dr. Marco Genoni Président Orlikon aérospatiale Inc.	 Serge Goun Président et Chef de la direction Télé Métropole Inc.	 Jean René Haidt Président et Chef de la direction Culinar Inc.	 Charles Hantho Président Dominion Textile Inc.	 David L. Johnston Président et Vice-chancelier Université Mc Gill	 André G. Lapalme Président et Chef de la direction Pétromont Inc.
 Claude F. Lefebvre Président du Conseil d'administration Gendrex Lefebvre	 Claude Lemeroux Président W. H. Perron & Cie Limitée	 Paul J. Massicotte Président Alexis-Nihon Corporation	 L. Jacques Ménard Président, Chambre de commerce du Montréal métropolitain	 Marc Paradis Président Ordre des comptables agréés du Québec	 Laurent Picard Professeur titulaire Université McGill	 Ed Prévost Chef de la direction Sico Inc.	 Bruno Rivest Président et Chef de la direction Bourse de Montréal
 Louise Roy Présidente Directrice générale STCUM	 Paul Dolan Président du conseil d'administration Les Coopérants Mutuelle-vie Groupe Coopérants	 Charles Siros Président du Conseil et Chef de la direction BCE Mobile	 Guy Saint-Pierre Président et Chef de la direction Groupe SNC	 Jean-Denis Vincent Président du Conseil Trust Général du Canada			

Oui, nous avons une stratégie

Nous avons une stratégie de développement économique pour la région de Montréal. C'est ce consensus autour d'objectifs communs qui permettra au Grand Montréal d'effectuer une entrée dynamique dans le 21ème siècle. Nous endossons la stratégie de développement économique du Grand Montréal proposée par La Chambre de commerce du Montréal métropolitain :

1. Convertir rapidement nos entreprises aux nouvelles technologies.
2. Susciter la création et la venue à Montréal d'entreprises de haute technologie.
3. Miser sur la recherche et le développement dans nos entreprises.
4. Améliorer la qualité de l'enseignement et communiquer le goût de l'étude à nos jeunes.
5. Accentuer le caractère international de Montréal.
6. Assainir notre environnement et améliorer la qualité de vie à Montréal.

L'avenir de nos enfants en dépend.

Oui, nous relevons le défi!

Montréal Oblige, une initiative de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain en collaboration avec

LE DEVOIR

Chambre de Commerce du Montréal Métropolitain

Garavou vous dit:

ATTENTION!

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Quinze ans après la fin de la guerre, le Vietnam est toujours dans la dèche

Jean-Claude Chapon

HO CHI MINH-VILLE, Vietnam (AFP) — Quinze ans après la fin de la guerre, qui est célébrée aujourd'hui, le Vietnam fait toujours face à des difficultés économiques, politiques et diplomatiques qui en font encore l'un des pays les plus défavorisés de la planète.

Le 30 avril 1975, les forces du Nord-Vietnam et du Front de Libération Nationale s'emparaient du palais présidentiel à Saigon, mettant fin à près de 30 ans de conflit armé, avec la France, puis avec les États-Unis.



Ho Chi Minh

Depuis, ceux qui attendaient de cette victoire la paix et la prospérité n'ont pu qu'être déçus.

Les dirigeants de Hanoï ont récemment tourné le dos aux changements politiques en cours en Europe de l'Est, et adopté une position idéologique intransigeante en proclamant leur attachement au rôle dominant du parti communiste et au socialisme.

Mais avec un revenu annuel par habitant de quelque 180 \$ par an, le Vietnam est en 1990 parmi les pays les moins avancés (PMA) et connaît une crise économique que les réformes entreprises depuis 1986 n'ont pas fait reculer de manière significative jusqu'à présent.

En dépit de réussites dans certains secteurs comme l'éducation, la plupart des indicateurs économiques sont « au rouge » et le nombre de

Vietnamiens sans emploi stable touche, selon certaines sources officielles, près du tiers de la population active, soit 8 millions de personnes.

Depuis 1986, les dirigeants vietnamiens ont annoncé des réformes qui se sont traduites par un développement d'un secteur privé très actif et une ouverture sur l'extérieur qui pourrait donner un souffle nouveau à une économie exsangue.

Déjà, les marchés des grandes villes comme Ho Chi Minh-Ville ou Hanoï sont de mieux en mieux approvisionnés en produits venus de Chine, de Thaïlande, de Singapour ou des pays occidentaux.

Pendant, les capitaux étrangers, attendus comme la panacée à tous les maux, arrivent au Vietnam avec une lenteur qui désespère certains responsables qui accusent aussi bien « l'impérialisme » que la bureaucratie toujours vivace.

Cette ouverture économique est toutefois contrariée par l'isolement du Vietnam sur la scène internationale, en raison notamment de l'invasion du Cambodge en décembre 1978.

Le jour de Noël, cette année-là, le Vietnam avait envoyé ses forces armées au Cambodge pour renverser le régime sanguinaire des Khmers rouges, s'engageant dans un conflit militaire qui, plus de onze années plus tard, n'a toujours pas débouché sur un règlement de paix.

L'invasion vietnamienne avait suscité en 1979 une riposte de la Chine, le principal allié des Khmers rouges. « Punition » brève, mais coûteuse pour le Vietnam, en hommes et en matériel. Mais le Vietnam s'est surtout retrouvé isolé, depuis lors, sur la scène internationale, coupé notamment des États-Unis et de la Chine.

En outre, les anciens alliés de Hanoï au sein du bloc de l'est pro-soviétique s'en sont peu à peu distancés, au fur et à mesure qu'ils abandonnaient le système communiste.

En septembre, le Vietnam avait annoncé le retrait des derniers soldats vietnamiens stationnés au Cambodge. Mais son vassal, le régime de Phnom Penh, continue à y affronter la guérilla armée de la coalition de la résistance cambodgienne, qui comprend les Khmers Rouges, ainsi que les deux factions non communistes dirigées par le prince Norodom Sihanouk et l'ancien premier ministre Sonn Sann.

Le Vietnam doit à présent résoudre ses problèmes diplomatiques, s'il veut sortir des ornières économiques dans lesquelles il est enlisé. Pour instaurer une coopération avec des partenaires économiques efficaces, il doit à tout prix trouver une solution au problème cambodgien, condition sine qua non, pour les États-Unis comme pour la Chine, d'une normalisation de leurs relations avec Hanoï.



Plus de 40 000 Roumains ont manifesté hier à Timisoara contre le régime Iliescu.

La Roumanie est coupée en deux à trois semaines des élections

Bernard Estrade

BUCAREST (AFP) — Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté hier dans plusieurs villes de Roumanie protestant contre le pouvoir en place contrôlé, selon eux, par les cadres du Parti communiste roumain qu'ils veulent exclure de la vie politique.

À trois semaines des élections, le pays, qui s'est débarrassé il y a tout juste quatre mois de la dictature de Nicolae Ceausescu, apparaît politiquement coupé en deux.

D'un côté le Front de salut national (FSN, au pouvoir) avec à sa tête le président intérimaire, candidat à l'élection présidentielle, M. Ion Iliescu, identifié à l'ancien régime, et, de l'autre, un large éventail d'organisations et d'associations diverses qui, rejointes par les trois principaux partis politiques roumains, viennent de se regrouper au sein d'une alliance anti-communiste.

Cette polarisation a été provoquée par l'action, au départ limitée à quelques centaines de contestataires appartenant à des organisations se réclamant de « martyrs de la révolution » de décembre ou de défense des droits de l'homme.

Depuis dimanche dernier, ils occupent, nuit et jour, dans le centre de Bucarest, un des hauts-lieux du sou-

lèvement de décembre, la Place de l'Université, qu'ils ont proclamée « zone libérée du communisme ».

Jusqu'à quinze mille personnes se sont ainsi rassemblées hier après-midi sur la place de l'Université, sous le signe de la contestation anti-communiste du pouvoir.

Parmi des dizaines d'affiches et banderoles aux slogans contestataires, l'agrandissement géant d'une photo d'archives a fait son apparition sur le fronton de l'école d'architecture : elle montre les visages de Ceausescu et d'Iliescu et porte comme seule légende « les amis ».

Dumitru Dinca, l'un des leaders qui a émergé à la tête de ce mouvement d'abord spontané et informel, a été l'un des orateurs les plus applaudis.

L'ancien conducteur de locomotive devenu tribun populaire a annoncé qu'il entamerait, à partir de ce matin, une grève de la faim jusqu'à ce que le gouvernement engage le dialogue avec les manifestants. Il a ajouté que les manifestations se poursuivraient jusqu'à ce que le gouvernement accepte le « point 8 » de la Proclamation de Timisoara.

Ce point de ce texte, devenu la plate-forme de l'opposition, stipule que les hauts responsables du Parti communiste roumain n'ont pas le droit de présenter comme candidats aux prochaines élections du 20 mai.

À Timisoara (ouest), vingt cinq

mille personnes se sont rassemblées sur l'esplanade qui va de l'opéra à la cathédrale orthodoxe, à l'endroit même où se sont déroulées à la mi-décembre les manifestations qui ont déclenché la chaîne des événements aboutissant à la chute de Nicolae Ceausescu.

Les manifestants arboraient de nombreuses pancartes et scandaient des slogans hostiles à M. Iliescu accusé, notamment, d'être « un deuxième Ceausescu » ou « l'homme du KGB ».

Des manifestations anti-gouvernementales ont été signalées, selon des renseignements recueillis de diverses sources par téléphone depuis Bucarest, dans plusieurs autres villes de Roumanie.

À Constanta, le port sur la mer Noire, comme à Cluj, Brasov et Deva (centre), Craiova (sud), et Arad (ouest), de quelques centaines à quelques milliers de personnes se sont réunies pour apporter leur soutien à la « proclamation de Timisoara » et demander la démission de M. Iliescu et la mise à l'écart des cadres du PCR.

Depuis la déclaration, vendredi, lors d'un rassemblement du FSN à Bucarest, de M. Iliescu refusant tout dialogue et toute concession avec les contestataires accusés d'être des « contre-révolutionnaires », aucune nouvelle réaction du pouvoir n'a été enregistrée.

Nouveau conseil électoral en Haïti

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Un nouveau Conseil électoral provisoire (CEP), institution indépendante chargée d'organiser et de superviser les prochaines élections générales dans le pays, a été formé par arrêté de la présidente Ertha Pascal-Trouillot, a-t-on annoncé officiellement hier à Port-au-Prince.

Ce nouveau conseil, qui comprend pour la première fois une femme, est le quatrième depuis la chute du régime des Duvalier en février 1986. Il est composé de neuf représentants des principales institutions du pays.

Il s'agit de M.M. Pierre Gonzales (exécutif), Jean Casimir (universités), Ernest Mirville (Association des journalistes haïtiens), Philippe Jules (Conseil des coopératives), Emmanuel Ambroise (Organismes de défense des droits humains), Jean Francis Mésier (Organisations syndicales), Rosemond Jean-Philippe (Cour de Cassation), Arold Julien (Cultes réformés) et de Mme Yva Youance (conférence épiscopale).

Mme Youance, la première femme nommée à ce conseil, est une enseignante laïque engagée très proche de l'Église, originaire du sud d'Haïti.

Trois membres de ce nouveau conseil faisaient partie du premier CEP, dissous le 29 novembre 1987 par l'ex-général Henri Namphy après l'interruption sanglante des élections générales.

Rappelons que 24 personnes avaient été tuées et 74 autres blessées à cette occasion à Port-au-Prince dans un bureau de vote par des bandes armées néo-duvaliéristes bénéficiant de la complicité et de la protection du régime de l'ex-général Namphy.

M. Ambroise avait eu sa maison de commerce incendiée à Port-au-Prince dans la nuit du 2 au 3 novembre 1987 par des inconnus, qui avaient également brûlé le siège du Conseil électoral, quelques heures après le rejet par ce dernier de la candidature à la présidence de plusieurs personnalités liées au régime Duvalier.

Certaines de ces personnalités, qui avaient été écartées en vertu de l'article 291 de la Constitution qui exclut pour dix ans de toute fonction électorale les « artisans zélés de la dictature », avaient par la suite nié toute responsabilité dans ces violences.

Le Conseil électoral provisoire doit décider de la date des prochaines élections générales, dont la tenue est souhaitée aussitôt que possible tant par la présidente Pascal-Trouillot que par le Conseil d'État et la classe politique haïtienne.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MU, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

160 App. et log. à louer

TRES BEAU
Outremont, rue Hutchison, près Lajoie, 7% balcon, 2e, peinture neuve, parking, 800\$ chauffé. Libre 1er mai, 342-1083 ou 597-5751.

VAN HORNE PRÈS OUTREMONT
4% spacieux, impeccable, poêle/trigo, 505 \$/mois, 389-2090.

VILLE ST-LAURENT Thompson, 4% équipé, chauffé, poêle, frigidaire, 335-3793 (aussi autre disponible).

167 À louer hors frontières

FLORIDE: Pampano Beach, Palm Aire Condo 1 cc. piscine, vue golf, «Florida Room», grand, propre. À partir 30 avril, 688-4268.

PARIS 9e & 16e ARR.: 2 beaux app. meublés et équipés, redécorsés, 6 000-7 000 fr./mois. Libres 1er juin 90. Minimum 1 an. 276-9817.

169 Chambres ou pensions à louer

CHAMBRE À LOUER: dans 4% près métro Snowdon. Femme ou fille. 200 \$/mois. 735-2309.

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

HORAIRES VARIABLES

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec
M. André Leblanc au 844-7531
entre 9h30 et 12h00

J.N.O.

487 Services domestiques

AGENCE REDFERN 932-7314
Ménagères, gardes d'enfants et préposés (sa)

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

AAA DÉMÉNAGEMENT
Bas prix, boîtes fournies. Estimation gratuite. 24 heures. 721-0005.

ASSURANCE COMPLETE LECAR TRANSPORT 327-7822

DÉMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE
A votre service 24 heures. Assuré, Bon prix. Louis. 453-0634.

DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

GILLES JOOHN TRANSPORT INC
Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

PRENDRAIS DÉMÉNAGEMENTS
A bas prix, avec assurances. 593-6330.

SPECIALISTE PIANO
A meilleur prix. Déménagement, assurances. 254-9168.

559 Entretien, réparations, rénovations

A. L. PEINTURE
Peinture non comprise. 654-9242

351 Ameublements

MOBILIER DE SALLE À DINER style Queen Anne, 10 morceaux, très propre. 2 000 \$ 334-1109.

371 Ordinateurs

AAA PLUSIEURS LOGICIELS
Pour PME + imprimante + micro (PC). Bon prix. 679-1099.

375 Instruments de musique

ATTENTION COLLECTIONNEUR
Piano Krnich & Bach, 1875. Après 19 heures: 795-3225.

395 Oeuvres d'art

ACHETE LITHOGRAPHIES et gravures de Bernard Buffet, James Coignard, 739-5009. Dimanche, de 9 à 18h.

397 Animaux

LABRADORIS Jaunes, enregistrés, ergots coupés, etc... Garantie 2 ans. Aussi accompagnement. 479-8406.

TECKEL Chiots (saucisse), à poil long, 5 femelles, 2 mâles, enregistrés, lignée Champion. 585-7742.

407 Offres d'emploi

CHAUFFEURS de limousines avec expérience, politesses, paget. Doit parler français/anglais. Autres langues un atout. Se présenter à 22 rue Prince, Montréal, demandez M. Antary.

101 Propriétés à vendre

BOUCHERVILLE: Maison 3 c.c., beau terrain, près Université. Prix 355-3555. Mme T. Vézina, 655-3555. Inavlic Ctr.

KIRKLAND Magnifique cottage moderne, de Grilly, 87, 3 chambres, s/diner, salle de séjour, 1 1/2 bain, vivier garage, terrain clôture paysager, piscine, 168 000 \$ Sans agents. 630-4583

MAISON CANADIENNE en pierre de 2 étages, bête en 1839, partiellement rénovée, avec terrain de 240 000 pi.c.a. dont 250 pi. de façade sur le Lac des Deux-Montagnes, site exceptionnel, situé à St-Placide près d'Oka, 1-258-4304 ou 1-258-4651.

105 Propriétés à louer

ST-LAMBERT bung, s/sol fin, grand terrain champêtre, 10 min. centre-ville, 775 \$, 672-6540.

113 Propriétés à revenus à vendre

MAGOG
Imm. neuvs, bien situés, 1 X 9 logements, 3 X 12 logements, élect. localités, 819-822-0463.

REPENTIGNY neuvs, 8 X 4 1/2, 6 X 4 1/2, avec terrain de 240 000 pi.c.a. Construction Gauthier et Despres Inc. 589-4569.

122 Condos à vendre

A VENDRE OU À LOUER
(Terrain ou balance de vente), Condo à St-Sauveur, semi-déjà, 2 c.c., 2 s/b, meublé à neuf, face aux pentes de ski, au coeur du village de St-Sauveur. 638-0351, 638-1521 ou 386-0615.

OUTREMONT Copropriété, triplex, 1er étage, rénové, 1700 pi.c.a., hypothèque 11% %, 150 000 \$, 276-3328.

VIEUX-MONTREAL
STUDIO, 139 000 \$, INKA INC. CRTR. Rémi Roy: 843-3131.

160 App. et log. à louer

C.D.N. ET EDOUARD-MONTPETIT
Haut duplex, grand 7%, deux salles d'eau, chauff. inclus, 1er juillet. 1150\$/mois. 737-7991.

CENTRE-VILLE à 2 pas de l'Hotel-Dieu, grand 4% rénové, en parfait état, tout équipé incluant lav./séc., style loft avec c.c., fermée, 1er juillet, 750 \$/mois, 987-1641.

CENTRE-VILLE: St-Urbain 4% - 5% - 6%; chauffés, s-lavage imm. ou août. 273-6071

CENTRE-VILLE: Casgrain/St-Viateur 4% non-chauffé, 390 \$ imm ou juillet. 273-6071

CHRISTOPHE-COLOMB, près métro Jean-Talon, 6%, 2 ch, fermées, 673\$ garage incl. Libre 15 juillet, 273-8591, 337-3187.

ED-MONTPETIT V. d'Indy, face U de M. Sepsim, 5% chauff. juill. Visite sam. dim. 2h - 6h. 341-6148, 342-0443.

LAVAL: Luxueux 4%, bien éclairé, dans duplex, près centres d'achats et Autoroute 15. 593-6481

N.D.G. Métro Villa Maria. Demi-sous-sol 3%; chauffage élect. non-incl. Frais rénové. 1er juillet. 330 \$ Après 17h: 489-9923.

OUTREMONT Grand 7% rénové, entre laveuse/sécheuse. Près du métro. Après 16h. 274-9715.

PRÈS MÉTRO PAPINEAU, magnifique 5%, pour 1er mai, 450\$/mois, 597-0750

ROCKLAND, haut duplex, face centre d'achats, 6 app., chauffé, garage, très grande ch. lavage, autres extra, 900\$, juin 3. 652-2862.

ROSEMONT - 4%
près métro Iberville, non-chauffé, 370 \$/mois. 729-0881

RUE BERNARD Superbe 6% très ensoleillé, impeccable, 3 c.c., tout équipé, 1250 \$/mois, 987-1641.

RUE MELROSE N.D.G. 6% chauffé, 800 \$/mois. Libre pour 1er juillet. 484-5300.

251 Bureaux à louer

BEAU ET GRAND LOCAL commercial, plusieurs bureaux fermés, tags, stores, luminaires, près métro Crémazie, rue St-Denis, 389-3038.

BUREAU À LOUER, idéal salon coiffure et bureau de professionnel, 4200 pi.c.a., rénové, libre, 738-6568.

BUREAU À LOUER 33 X 30 pieds. Pour professionnel. 750 \$/mois, chauffé et électricité. 525-5669.

BUREAUX et services à partager avec professionnel. Montréal. Restauration récente et typique. 844-8473.

MÉTRO SAUVÉ (Lajeunesse), bureau ou commerce 1000 ou 2000 pi.c.a., rénové, libre, 738-6568.

PRÈS DE 2000 PI.C.A. ou plus au 2e étage du presbytère St-Gilbert, 5420 rue Angevin, St-Léonard, entrée privée, stat. chauffé, éclairé. Idéal pour bureau, clinique, agence, etc. 725-3649.

ST-DENIS PRÈS FAILLON, bureau ou commerce 1550 pi.c.a., stationnement privé, libre en juin. 738-6568.

269 Propriétés commerciales

AUTEUIL - LAVAL: 3010 Montée St-François. A louer: Bureau 560 pi.c.a., garage 40 X 60, terrain 60 000 pi.c.a. clôture, près la 440. 3 miles Pont Pie IX. 822-9410

BÂTISSE s./comm. plein coeur de Verdun. 2800 p.c. de bureaux meublés - 23% rén. stat., + extra. Faut vendre! 449 000 \$ G. Besner ctr. 766-2171.

275 Locaux à louer

5638 JARRY EST. St-Léonard, bureau professionnel 700 pi.c.a., ou 1200 pi.c.a. + magasin 900 pi.c.a., 326-2576, 378-8155.

A BAS PRIX - MONTRÉAL
1 000 à 5 000 pi.c.a., béton, gicleurs, 550 V. tout usage. Heures d'affaires: 270-4027.

BEAUBIEN EST. 6903 Local, 1430 pi.c.a. Demandez M. Paquette, jour: 322-4800, soir: 257-1970.

283 Commerces à vendre

SALON DE COIFFURE: A vendre, à R.P.D.,oyer bas, prix discutable. 494-4291 - 665-3804

TAPIS 1ER CHOIX
Disponible en franchise. Léger comptant. 597-2226.

351 Ameublements

MOBILIER DE SALLE À DINER style Queen Anne, 10 morceaux, très propre. 2 000 \$ 334-1109.

371 Ordinateurs

AAA PLUSIEURS LOGICIELS
Pour PME + imprimante + micro (PC). Bon prix. 679-1099.

375 Instruments de musique

ATTENTION COLLECTIONNEUR
Piano Krnich & Bach, 1875. Après 19 heures: 795-3225.

395 Oeuvres d'art

ACHETE LITHOGRAPHIES et gravures de Bernard Buffet, James Coignard, 739-5009. Dimanche, de 9 à 18h.

397 Animaux

LABRADORIS Jaunes, enregistrés, ergots coupés, etc... Garantie 2 ans. Aussi accompagnement. 479-8406.

TECKEL Chiots (saucisse), à poil long, 5 femelles, 2 mâles, enregistrés, lignée Champion. 585-7742.

407 Offres d'emploi

CHAUFFEURS de limousines avec expérience, politesses, paget. Doit parler français/anglais. Autres langues un atout. Se présenter à 22 rue Prince, Montréal, demandez M. Antary.

487 Services domestiques

AGENCE REDFERN 932-7314
Ménagères, gardes d'enfants et préposés (sa)

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

AAA DÉMÉNAGEMENT
Bas prix, boîtes fournies. Estimation gratuite. 24 heures. 721-0005.

ASSURANCE COMPLETE LECAR TRANSPORT 327-7822

DÉMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE
A votre service 24 heures. Assuré, Bon prix. Louis. 453-0634.

DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

GILLES JOOHN TRANSPORT INC
Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

PRENDRAIS DÉMÉNAGEMENTS
A bas prix, avec assurances. 593-6330.

SPECIALISTE PIANO
A meilleur prix. Déménagement, assurances. 254-9168.

559 Entretien, réparations, rénovations

A. L. PEINTURE
Peinture non comprise. 654-9242

351 Ameublements

MOBILIER DE SALLE À DINER style Queen Anne, 10 morceaux, très propre. 2 000 \$ 334-1109.

371 Ordinateurs

AAA PLUSIEURS LOGICIELS
Pour PME + imprimante + micro (PC). Bon prix. 679-1099.

375 Instruments de musique

ATTENTION COLLECTIONNEUR
Piano Krnich & Bach, 1875. Après 19 heures: 795-3225.

395 Oeuvres d'art

ACHETE LITHOGRAPHIES et gravures de Bernard Buffet, James Coignard, 739-5009. Dimanche, de 9 à 18h.

397 Animaux

LABRADORIS Jaunes, enregistrés, ergots coupés, etc... Garantie 2 ans. Aussi accompagnement. 479-8406.

TECKEL Chiots (saucisse), à poil long, 5 femelles, 2 mâles, enregistrés, lignée Champion. 585-7742.

407 Offres d'emploi

CHAUFFEURS de limousines avec expérience, politesses, paget. Doit parler français/anglais. Autres langues un atout. Se présenter à 22 rue Prince, Montréal, demandez M. Antary.

101 Propriétés à vendre

BOUCHERVILLE: Maison 3 c.c., beau terrain, près Université. Prix 355-3555. Mme T. Vézina, 655-3555. Inavlic Ctr.

KIRKLAND Magnifique cottage moderne, de Grilly, 87, 3 chambres, s/diner, salle de séjour, 1 1/2 bain, vivier garage, terrain clôture paysager, piscine, 168 000 \$ Sans agents. 630-4583

MAISON CANADIENNE en pierre de 2 étages, bête en 1839, partiellement rénovée, avec terrain de 240 000 pi.c.a. dont 250 pi. de façade sur le Lac des Deux-Montagnes, site exceptionnel, situé à St-Placide près d'Oka, 1-258-4304 ou 1-258-4651.

105 Propriétés à louer

ST-LAMBERT bung, s/sol fin, grand terrain champêtre, 10 min. centre-ville, 775 \$, 672-6540.

113 Propriétés à revenus à vendre

MAGOG
Imm. neuvs, bien situés, 1 X 9 logements, 3 X 12 logements, élect. localités, 819-822-0463.

REPENTIGNY neuvs, 8 X 4 1/2, 6 X 4 1/2, avec terrain de 240 000 pi.c.a. Construction Gauthier et Despres Inc. 589-4569.

122 Condos à vendre

A VENDRE OU À LOUER
(Terrain ou balance de vente), Condo à St-Sauveur, semi-déjà, 2 c.c., 2 s/b, meublé à neuf, face aux pentes de ski, au coeur du village de St-Sauveur. 638-0351, 638-1521 ou 386-0615.

OUTREMONT Copropriété, triplex, 1er étage, rénové, 1700 pi.c.a., hypothèque 11% %, 150 000 \$, 276-3328.

VIEUX-MONTREAL
STUDIO, 139 000 \$, INKA INC. CRTR. Rémi Roy: 843-3131.

160 App. et log. à louer

C.D.N. ET EDOUARD-MONTPETIT
Haut duplex, grand 7%, deux salles d'eau, chauff. inclus, 1er juillet. 1150\$/mois. 737-7991.

CENTRE-VILLE à 2 pas de l'Hotel-Dieu, grand 4% rénové, en parfait état, tout équipé incluant lav./séc., style loft avec c.c., fermée, 1er juillet, 750 \$/mois, 987-1641.

CENTRE-VILLE: St-Urbain 4% - 5% - 6%; chauffés, s-lavage imm. ou août. 273-6071

CENTRE-VILLE: Casgrain/St-Viateur 4% non-chauffé, 390 \$ imm ou juillet. 273-6071

CHRISTOPHE-COLOMB, près métro Jean-Talon, 6%, 2 ch, fermées, 673\$ garage incl. Libre 15 juillet, 273-8591, 337-3187.

ED-MONTPETIT V. d'Indy, face U de M. Sepsim, 5% chauff. juill. Visite sam. dim. 2h - 6h. 341-6148, 342-0443.

LAVAL: Luxueux 4%, bien éclairé, dans duplex, près centres d'achats et Autoroute 15. 593-6481

N.D.G. Métro Villa Maria. Demi-sous-sol 3%; chauffage élect. non-incl. Frais rénové. 1er juillet. 330 \$ Après 17h: 489-9923.

OUTREMONT Grand 7% rénové, entre laveuse/sécheuse. Près du métro. Après 16h. 274-9715.

PRÈS MÉTRO PAPINEAU, magnifique 5%, pour 1er mai, 450\$/mois, 597-0750

ROCKLAND, haut duplex, face centre d'achats, 6 app., chauffé, garage, très grande ch. lavage, autres extra, 900\$, juin 3. 652-2862.

ROSEMONT - 4%
près métro Iberville, non-chauffé, 370 \$/mois. 729-0881

RUE BERNARD Superbe 6% très ensoleillé, impeccable, 3 c.c., tout équipé, 1250 \$/mois, 987-1641.

RUE MELROSE N.D.G. 6% chauffé, 800 \$/mois. Libre pour 1er juillet. 484-5300.

251 Bureaux à louer

BEAU ET GRAND LOCAL commercial, plusieurs bureaux fermés, tags, stores, luminaires, près métro Crémazie, rue St-Denis, 389-3038.

BUREAU À LOUER, idéal salon coiffure et bureau de professionnel, 4200 pi.c.a., rénové, libre, 738-6568.

BUREAU À LOUER 33 X 30 pieds. Pour professionnel. 750 \$/mois, chauffé et électricité. 525-5669.

BUREAUX et services à partager avec professionnel. Montréal. Restauration récente et typique. 844-8473.

MÉTRO SAUVÉ (Lajeunesse), bureau ou commerce 1000 ou 2000 pi.c.a., rénové, libre, 738-6568.

PRÈS DE 2000 PI.C.A. ou plus au 2e étage du presbytère St-Gilbert, 5420 rue Angevin, St-Léonard, entrée privée, stat. chauffé, éclairé. Idéal pour bureau, clinique, agence, etc. 725-3649.

ST-DENIS PRÈS FAILLON, bureau ou commerce 1550 pi.c.a., stationnement privé, libre en juin.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Importante divergence entre Moscou et Berlin-Est au sujet de l'OTAN

MOSCOU (AFP) — Le premier ministre est-allemand Lothar de Maizière a fait apparaître hier une divergence importante entre Moscou et Berlin-Est, en défendant devant Mikhaïl Gorbatchev l'idée de l'appartenance à l'OTAN de l'Allemagne réunifiée que le président soviétique a qualifiée « d'inacceptable ».

Reçu hier matin par le président soviétique au Kremlin, M. de Maizière a en effet affirmé à son interlocuteur que la « RDA pourrait faire partie de l'OTAN », en précisant toutefois au sein d'une Organisation de l'Atlantique Nord dont « la stratégie et les structures auront été réformées ».

Cette idée avancée par M. de Maizière, arrivé samedi soir à Moscou pour une visite-éclair de 24 heures, la première depuis la formation de son gouvernement non-communiste le 12 avril dernier, n'a pas satisfait M. Gorbatchev qui, selon le premier ministre est-allemand, l'a qualifiée « d'inacceptable ».

Ce « point de désaccord » entre Moscou et Berlin-Est, ainsi que l'a dit M. de Maizière au cours d'une conférence de presse, est d'autant plus important qu'il éclate à six jours des négociations « 2+4 » qui vont s'ouvrir le 5 mai à Bonn sans que le problème du statut militaire de la future Allemagne réunifiée n'ait été réglé.

Le chef du gouvernement est-allemand a notamment rejeté sans équivoque l'idée de la neutralité allemande, position avancée jusqu'à présent par Moscou.

Accompagné des ministres est-allemands des Affaires étrangères, de la Défense et de l'Économie, MM. Markus Meckel, Rainer Eppelmann et Gerhard Pohl, le premier ministre de la RDA était allé, avant de rencontrer M. Gorbatchev puis son homologue Nikola Ryjkov, déposer une

gerbe sur la tombe du Soldat inconnu soviétique aux pieds du Kremlin.

« La neutralité ne peut pas être une solution. Il est indispensable aujourd'hui de dépasser la conception du monde en blocs, or la neutralité suppose l'existence des blocs », a affirmé M. de Maizière.

Interrogé à plusieurs reprises sur les « changements de structures », il a répondu : « L'Europe va vers le désarmement, elle doit adopter de nouvelles structures et stratégies ». « Nous sommes d'avis que l'OTAN jouera de moins en moins un rôle militaire, et qu'il faudra privilégier (pour l'organisation) un rôle économique et politique. Mais avant tout, il faut changer de stratégie. Ces questions sont d'ailleurs déjà débattues au sein même de l'OTAN », a poursuivi M. de Maizière.

Lors des négociations « 2+4 » qui, outre les deux Allemagnes, regroupent les quatre Alliés de la dernière guerre mondiale (États-Unis, France, Grande-Bretagne et Union soviétique), Moscou risque ainsi de se retrouver isolé, estiment les observateurs. La Pologne est admise aux négociations concernant l'étude des points touchant à sa frontière.

Les Occidentaux sont en effet déterminés à demander l'intégration de l'Allemagne réunifiée à l'OTAN, « garantie de la sécurité en Europe », a réaffirmé le chef d'état-major français Maurice Schmidt au ministre soviétique de la Défense Dmitri Iazov lors d'une visite à Moscou la semaine dernière.

La déclaration du chef du gouvernement est-allemand intervient alors que les chefs de gouvernement des Douze réunis à Dublin ont apporté samedi leur soutien total au processus de réunification allemande.

Moscou a de son côté réitéré son refus et son inquiétude de voir des

troupes de l'OTAN prendre position sur tout le territoire allemand.

Pourtant, interviewé il y a une dizaine de jours par l'agence TASS, le ministre du désarmement et de la Défense est-allemand, M. Rainer Eppelmann, avait affirmé qu'« aussi longtemps que des troupes de l'OTAN seront déployées sur le sol ouest-allemand, des troupes soviétiques resteront sur ce qui est actuellement le territoire est-allemand ».

Quelque 380 000 soldats de l'Armée rouge sont stationnés actuellement en RDA.

Le maréchal Iazov, recevant M. Eppelmann, lui a réitéré l'inquiétude soviétique face au « danger pour l'équilibre des forces en Europe que représenterait l'appartenance d'une Allemagne réunifiée à l'OTAN », selon l'agence TASS. « Cela pourrait déstabiliser les relations internationales », a-t-il ajouté.



Joe Slovo et Nelson Mandela, hier, à Mitchell's Plain.

Pas question que l'ANC et le PC transigent sur leurs principes

Christian Chaise

MITCHELL'S PLAIN, Afrique du Sud (AFP) — Les dirigeants du Congrès National Africain (ANC) et de son allié le Parti communiste sud-africain (SACP), qui doivent entamer cette semaine des pourparlers historiques avec le gouvernement de Prétoria, ont tenté hier de rassurer leurs partisans en leur garantissant que la négociation n'était qu'une autre forme de lutte contre l'apartheid et qu'ils ne transigeraient sur aucun de leurs principes.

Ce message a été délivré avec force à Mitchell's Plain (township métisse située 20 km à l'est du Cap), devant un public peu nombreux, par les trois principaux membres de la délégation de 11 personnes qui rencontrera de mercredi à vendredi au Cap une équipe de neuf ministres, le vice-président de l'ANC, Nelson Mandela, le secrétaire général du mouvement, Alfred Nzo, et le secrétaire général du SACP, Joe Slovo, un blanc dont le discours de 35 minutes a été particulièrement applaudi.

« Comme tous les mouvements de libération, nous savons qu'un moment peut arriver où la négociation, et même un degré de compromis, sont dans l'intérêt de ce pour quoi le peuple se bat », a ainsi déclaré M. Slovo. Avant lui, M. Nzo avait averti que négocier « ne signifie pas que nous devons abandonner nos principes » ni cesser la « lutte armée » contre le régime.

M. Slovo a longuement expliqué que deux de ces principes étaient un système politique reposant sur le suffrage universel direct sans aucun droit de veto pour les minorités, ainsi qu'une redistribution des richesses, au moyen notamment des nationalisations et de la confiscation des terres.

La teneur des discours et l'insistance mise à convaincre le public du bien-fondé des pourparlers avec Prétoria ont encouragé, aux yeux des observateurs, que la direction de l'ANC craint que sa base ultra-militante dans les townships n'ait de sérieux doutes sur sa nouvelle stratégie.

C'était la première fois depuis près de 40 ans que MM. Nzo et Slovo, arrivés vendredi au Cap après plus d'un quart-de-siècle d'exil, prenaient part à un rassemblement public dans leur pays.

Pourtant, ce rassemblement a

été un échec en termes d'affluence puisqu'entre 10 000 et 15 000 personnes seulement avaient pris place sur le terrain de sport de Lentegeur, où se déroulait l'événement, notent les observateurs. C'est, de très loin, l'assistance la plus faible devant laquelle M. Mandela ait jamais pris la parole en Afrique du Sud depuis sa libération, le 11 février, après plus de 27 ans de prison, sans que l'on sache si cela était uniquement dû au mauvais temps, ou bien s'il s'agissait de l'expression d'une désaffection politique à l'égard de l'ANC.

M. Mandela, qui n'a parlé que quelques minutes, a consacré la majeure partie de son discours à défendre l'alliance entre son mouvement et le parti communiste, et en particulier la présence de Joe Slovo (qui est aussi membre de la direction de l'ANC) au sein de la délégation de l'ANC.

Nelson Mandela a ainsi révélé qu'un ministre, dont il n'a pas donné le nom, l'avait contacté pour lui dire que le gouvernement aurait du mal à expliquer à ses électeurs « pourquoi il (le gouvernement) discute avec un communiste ».

Tout comme l'ANC, interdit en 1960, le SACP, qui avait lui été interdit en 1950, a été légalisé le 2 février dernier par le président de Klerk.

Parlant des pourparlers, qui auront lieu du 2 au 4 mai, M. Mandela en a bien précisé les limites pour la foule : « Notre but, notre unique but, c'est de faire disparaître tous les obstacles qui se dressent sur la voie des négociations ».

Pour l'ANC, ces « obstacles », qui sont en fait des conditions préalables, sont au nombre de quatre, les deux principaux étant le fait que la plupart des prisonniers politiques sont toujours détenus et que l'état d'urgence est toujours en vigueur.

« Nous sommes venus parler avec le gouvernement dans un esprit de conciliation », a dit, pour sa part, M. Slovo. « S'il y a vraiment un moyen pour aller de l'avant qui évite le bain de sang, le monde sait que nous le saisissons à deux mains », a-t-il dit.

M. Slovo, dont les propos ont été dans l'ensemble très militants, par exemple sur la redistribution des richesses et le maintien de la « lutte armée », a été à plusieurs reprises ovationné par le public, composé en grande partie de jeunes noirs, dont il exprimait visiblement les sentiments.

LE MONDE EN BREF

La police secrète chilienne dévoilée

SANTIAGO (AFP) — L'organe du Parti communiste chilien, El Siglo, publie dimanche les noms de 206 agents de la police secrète de l'ex-gouvernement militaire dirigé par le général Augusto Pinochet. La semaine dernière, El Siglo avait déjà publié les noms de 900 membres de la Centrale nationale d'Information et de la DINA (Direction nationale des renseignements, remplacée par le CNI), les deux agences de renseignement étatiques de sécurité responsables présumées pendant l'ère Pinochet, de 3000 violations des droits de l'homme ayant entraîné la mort de leurs victimes. L'ex-CNI a été officiellement dissoute en février et ses biens déclarés propriété de l'armée.

Nafrage d'un traversier en Sicile : 6 morts, 7 disparus

TRAPANI, Sicile (AFP) — Un traversier avec 52 personnes à bord a coulé hier après midi près des côtes de Trapani (Sicile occidentale). Le premier bilan provisoire est de six morts et de sept disparus, a-t-on appris à la capitainerie du port. Trente neuf personnes ont été ramenées par les équipes de secours à terre, et ont été hospitalisées à Trapani, précise-t-on de même source. Le traversier Livorno Espresso assurait la liaison entre Livourne (100 km au sud de Gênes) et Trapani, à l'extrême pointe ouest de la Sicile, lorsque, arrivé à deux milles de Trapani, il s'est soudain incliné et a coulé. Il faisait beau et la mer était bonne.

Exécutions de trafiquants de drogue en Iran

TEHERAN (AFP) — Quatre personnes, reconnues coupables de trafic de drogue par un tribunal islamique, ont été pendues en public, samedi à Zahedan, chef-lieu de la province du Sistan-Balouchistan dans l'est de l'Iran, rapporte dimanche l'agence officielle IRNA. L'exécution de ces quatre trafiquants porte à 1077 le nombre de personnes pendues dans le cadre d'une loi anti-drogue entrée en vigueur le 21 janvier 1989. Aux termes de cette loi, toute personne détenant plus de 33 grammes d'héroïne ou plus de cinq kilogrammes d'opium est passible de la peine capitale. Depuis son entrée en vigueur, plus de 66 000 toxicomanes ont été placés dans des camps de travail pour des cures forcées de désintoxication.

Aquino demande aux communistes de se rendre

MANILLE (AFP) — La présidente des Philippines Corazon Aquino a appelé hier les guérilleros communistes philippins à se rendre et à abandonner « une idéologie qui a été renvoyée au cimetière de l'histoire mondiale ». Dans un discours qu'elle devait prononcer à la radio gouvernementale et dont le texte a pu être obtenu à l'avance, Mme Aquino a appelé le Parti Communiste Philippin (CPP, illégal) et son organisation de guérilla, la Nouvelle Armée du Peuple (NPA), à abandonner « un mouvement moribond ». Selon Mme Aquino, 4000 membres du CPP et de la NPA, dont 64 cadres, ont été mis hors de combat l'année dernière. La présidente a affirmé que l'influence des communistes dans les régions rurales s'était considérablement réduite et que le nombre des assassinats commis par la NPA avait diminué de 30 %.

Dans la série des conférences Aujourd'hui

Au-delà du lac Meech

conférence de

Pierre Fournier

professeur au département de science politique de l'UQAM

le mardi 1er mai à 19h30

au Studio-théâtre Alfred-Laliberté (J-M400)

Université du Québec à Montréal

405, rue Sainte-Catherine Est

Entrée libre

Les conférences Aujourd'hui sont organisées conjointement par l'Université du Québec à Montréal, Le Devoir et le Musée de la Civilisation

Attentat au Zimbabwe

HARARE (AFP) — Deux personnes, dont un pasteur anglican sud-africain, proche du Congrès National Africain (ANC), le révérend Michael Lapsley, ont été blessées samedi soir à Harare par l'explosion d'un colis piégé, a annoncé hier le ministre de l'Intérieur, M. Moven Mahachi.

Le révérend Lapsley a perdu les deux mains et un oeil dans l'attentat, a-t-on précisé de même source. L'identité du second blessé n'a pas été immédiatement révélée, et aucune précision n'a été fournie sur la gravité de ses blessures.

L'explosion s'est produite au moment où le pasteur ouvrait un colis, à son domicile dans le centre d'Harare, ont affirmé ses proches.

Le Comité de soutien à la Libération, une organisation chrétienne progressiste qui soutient les organisations nationalistes africaines en Afrique Australe, a accusé dimanche Prétoria d'être responsable de l'attentat : « Malgré les tentatives du régime sud-africain de se présenter comme (...) favorable à un changement pacifique, c'est dans des événements comme cet attentat qu'il montre son vrai visage ».

Le révérend Lapsley, un militant anti-apartheid et « très lié à l'ANC », selon M. Max Mlonyeni, chef de la représentation de l'ANC au Zimbabwe, avait été expulsé d'Afrique du Sud dans les années 70.

CAMPS D'ÉTÉ

DES VACANCES SUR MESURE

Quatre programmes la semaine
Séjour polyvalent - séjour "Voile"
Optimiste - séjour équestre - séjour
planche à voile et séjour léger

Trois programmes la fin de semaine
Séjour "Jeunes Explorateurs"
séjour "Vélo-Camping"
séjour Équestre

Demandez notre dépliant:
A 80 km de Montréal
Centre de Plein Air l'Estacade
13e Avenue Est, St-Paul-Ille-Aux-Noix, J0J 1G0
tél. 514-246-3554
246-2909

CAMPS DE JOUR ARTISTIQUES Été 1990

de l'École de danse Louise Lapierre

Enfants 4 à 6 ans, 6 à 9 ans et adolescents 10 à 16.

Au programme: — Cours de danse combinée — Initiation à la production télévisée — Réalisation d'un vidéo et d'un spectacle.

Aussi: — Ateliers de théâtre, de maquillage, sorties, jeux, etc.

Pour renseignements ou pour recevoir gratuitement notre brochure: 521-3456 ou venez visiter: 1460 Mont-Royal est, Montréal.

CAMP DE JOUR DES CHAMPIONS

GARÇONS ET FILLES 4-14

ANIMATION EN ANGLAIS, ANIMATEURS BILINGUES

SPORTS, BEAUX-ARTS, HOCKEY, GYMNASTIQUE, NATATION

TERRAIN SPACIEUX DU COLLÈGE NOTRE-DAME, PRÈS DU MONT-ROYAL, OUTREMONT

9H à 16H LUN. AU VEN. — JUILLET ET AOÛT

739-3721 ACCUEIL ET SURVEILLANCE DE 8H à 18H. 739-3423

TROIS SAUMONS & MINOGAMI

Pour garçons et filles âgés(es) de 5 à 17 ans et des séjours variant de 9 à 21 jours.

Canot-camping / hébertisme / activités aquatiques / planche à voile / vélo de montagne / etc...

Renseignements: 11, rue Crémazie est, à Québec G1R 1Y1 — (418) 529-5323

MATCHPOINT: GRAY ROCKS

du tennis junior super

1-800-567-6767

Un Camp de Tennis Junior prince

DÉCOUVERTES-SOLEIL

au service des sports de l'UQAM

SPORTS-SCIENCES-ARTS

Camps de jour pour les jeunes de 6 à 14 ans, du 3 juillet au 24 août

Séance d'information Le mercredi 2 mai, de 18 h à 19 h

Inscription avant le vendredi 11 mai

Renseignements: 987-3105

Université du Québec à Montréal

CAMP DE GRANDES BAIES

NOMINGUE, LAURENTIDES

6 à 16 ans mixte, programme plein-air varié, voile, canot, excursion, tennis et plus. Séjour de 1, 2 ou 3 semaines au choix

INFORMATION: 514-668-2090

Que feront vos enfants cet été?

Une fois de plus, le Trinity College School situé à quelques 100 km à l'est de Toronto offre l'opportunité d'apprendre l'anglais en utilisant les facilités de l'une des meilleures résidences scolaires au Canada. Vos enfants peuvent bénéficier d'un programme d'immersion complet visant l'étude de la langue anglaise par le biais d'activités sportives, voyages organisés, arts et études en classe.

Quelques points:

- Pour garçons et filles âgés de 10 à 14 ans;
- Du 1 juillet au 21 juillet, 1990 (3 semaines);
- Nombre d'inscriptions limité à 40, pour permettre la formation de petits groupes dans toutes les activités;
- Visite des Chutes Niagara, Galerie d'Art de l'Ontario, Ontario Science Centre, Région des Lacs Kawartha, Ontario Place etc...
- Coût: 1450 \$ incluant pension et hébergement à l'école.

Pour obtenir la brochure descriptive et illustrée, communiquez avec:

Trinity College School
a/s M. Hugh S. Stevenson
Port Hope, Ontario
L1A 3W2
OU téléphonez à: (416) 885-4565

L'ACTUALITE BOURSIERE

MONTRÉAL HEBDOMADAIRE

A B

Table of stock market data for section A B, listing various companies and their performance metrics.

K L

Table of stock market data for section K L, listing various companies and their performance metrics.

M N

Table of stock market data for section M N, listing various companies and their performance metrics.

Q R

Table of stock market data for section Q R, listing various companies and their performance metrics.

E F

Table of stock market data for section E F, listing various companies and their performance metrics.

G H

Table of stock market data for section G H, listing various companies and their performance metrics.

O P

Table of stock market data for section O P, listing various companies and their performance metrics.

U V

Table of stock market data for section U V, listing various companies and their performance metrics.

C D

Table of stock market data for section C D, listing various companies and their performance metrics.

I J

Table of stock market data for section I J, listing various companies and their performance metrics.

W X

Table of stock market data for section W X, listing various companies and their performance metrics.

Y Z

Table of stock market data for section Y Z, listing various companies and their performance metrics.

Cette semaine à la bourse

Table titled 'ASSEMBLÉES GÉNÉRALES' listing company names, dates, and times for general assemblies.

BONS DE SOUSCRIPTION ADMIS POUR LA NÉGOCIATION
Symbol: B.W.T
Valeurs: actions ordinaires.

DROITS DE SOUSCRIPTION ADMIS POUR LA NÉGOCIATION
Symbol: HKY.RT
Base d'attribution: 1 droit pour chaque action ordinaire détenue.

ÉCHÉANCE DU PRIVILEGE DE CONVERSION
Symbol: B.P.R.G
Valeurs: actions privilégiées 1,96 \$ série G.

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT
Les Fourgons Transit
Acquisition Leclair a fait une offre pour acquérir la totalité des actions subalternes à droit de vote en circulation de Fourgons Transit au prix de 3 \$ l'action.

PROJET D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT
Industrie Cover
2750-7668 Québec a l'intention de faire une offre pour acquérir toutes les actions ordinaires et tous les bons de souscription en circulation de Cover au prix de 2,91 \$ l'action ordinaire et de 0,09 \$ le bon de souscription.

PROJET DE RACHAT ET TOTALITÉ
Loewen Group
Symbol: LWN.PR.A
Valeurs: actions privilégiées convertibles 7,75 \$ série A.

RACHAT EN TOTALITÉ
British Columbia Telephone
Symbol: BCT.PR.O
Valeurs: actions privilégiées 11,24 \$.

PROJET DE FUSION
Canada Packers
Canada Packers et Hilldown Holdings plc ont l'intention de fusionner Canada Packers et Maple Leaf Mills actuellement une filiale à part entière de Hilldown.

RACHAT PARTIEL
Power Corp. du Canada
Symbol: POW.PR.C
Valeurs: actions privilégiées 2,375 \$.

PROJET DE FUSION
Canada Packers
Canada Packers et Hilldown Holdings plc ont l'intention de fusionner Canada Packers et Maple Leaf Mills actuellement une filiale à part entière de Hilldown.

PROJET DE FUSION
Canada Packers
Canada Packers et Hilldown Holdings plc ont l'intention de fusionner Canada Packers et Maple Leaf Mills actuellement une filiale à part entière de Hilldown.

PROJET DE FUSION
Canada Packers
Canada Packers et Hilldown Holdings plc ont l'intention de fusionner Canada Packers et Maple Leaf Mills actuellement une filiale à part entière de Hilldown.

PROJET DE FUSION
Canada Packers
Canada Packers et Hilldown Holdings plc ont l'intention de fusionner Canada Packers et Maple Leaf Mills actuellement une filiale à part entière de Hilldown.

PROJET DE FUSION
Canada Packers
Canada Packers et Hilldown Holdings plc ont l'intention de fusionner Canada Packers et Maple Leaf Mills actuellement une filiale à part entière de Hilldown.

PROJET DE FUSION
Canada Packers
Canada Packers et Hilldown Holdings plc ont l'intention de fusionner Canada Packers et Maple Leaf Mills actuellement une filiale à part entière de Hilldown.

PROJET DE FUSION
Canada Packers
Canada Packers et Hilldown Holdings plc ont l'intention de fusionner Canada Packers et Maple Leaf Mills actuellement une filiale à part entière de Hilldown.

PROJET DE FUSION
Canada Packers
Canada Packers et Hilldown Holdings plc ont l'intention de fusionner Canada Packers et Maple Leaf Mills actuellement une filiale à part entière de Hilldown.

PROJET DE FUSION
Canada Packers
Canada Packers et Hilldown Holdings plc ont l'intention de fusionner Canada Packers et Maple Leaf Mills actuellement une filiale à part entière de Hilldown.

PROJET DE FUSION
Canada Packers
Canada Packers et Hilldown Holdings plc ont l'intention de fusionner Canada Packers et Maple Leaf Mills actuellement une filiale à part entière de Hilldown.

PROJET DE FUSION
Canada Packers
Canada Packers et Hilldown Holdings plc ont l'intention de fusionner Canada Packers et Maple Leaf Mills actuellement une filiale à part entière de Hilldown.

PROJET DE FUSION
Canada Packers
Canada Packers et Hilldown Holdings plc ont l'intention de fusionner Canada Packers et Maple Leaf Mills actuellement une filiale à part entière de Hilldown.

PROJET DE FUSION
Canada Packers
Canada Packers et Hilldown Holdings plc ont l'intention de fusionner Canada Packers et Maple Leaf Mills actuellement une filiale à part entière de Hilldown.

PROJET DE FUSION
Canada Packers
Canada Packers et Hilldown Holdings plc ont l'intention de fusionner Canada Packers et Maple Leaf Mills actuellement une filiale à part entière de Hilldown.

Les plus fortes variations hebdomadaires pour les titres REA*

Table showing top 15 stock gains and losses for REA (Real Estate Assets) for the week.

Les plus fortes variations hebdomadaires pour les actions ordinaires*

Table showing top 15 stock gains and losses for common stocks for the week.

Les plus fortes variations hebdomadaires pour les actions ordinaires*

Table showing top 15 stock gains and losses for common stocks for the week.

Ces renseignements sont fournis par Tassé

Advertisement for Tassé featuring a cartoon character and a list of various products and services.

LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, lundi 30 avril 1990

Un chercheur montréalais a mis au point un blindage moléculaire pour satellites

Guy Paquin
Collaboration spéciale

MICHEL Wertheimer, de l'École Polytechnique, a réussi à développer un enduit qui protège les satellites des bombardements d'ions et d'atomes d'oxygène, empêchant ainsi leurs composants de polymère de s'éroder sous l'effet du vent cosmique. Il est d'autant plus certain de sa réussite qu'un satellite soumis depuis quelques années aux conditions ingrates qui règnent à 300 kilomètres d'altitude et protégé par une mince couche de silicium, résultat de ses recherches, vient de revenir sur terre en parfait état.

À la NASA aussi, on pousse un soupir de soulagement. Il est arrivé souvent dans le passé que des satellites soient déclarés pertes totales parce que leurs surfaces avaient été corrodées par les particules électriquement chargées qui les bombardent. Se déplaçant à 8 kilomètres/seconde, les engins sont soumis à un véritable jet de particules qui imposent des transformations chimiques désastreuses aux pièces de plastique qui les composent.

« On pourrait croire, précise M. Wertheimer, que la solution est toute simple : on n'a qu'à revêtir le plastique d'une bonne couche de métal et le tour est joué. Mais on ne peut pas faire cela parce que l'ajout du moindre poids rend le processus de lancement dans l'espace extrêmement difficile. La lutte contre la gravité empêche l'ajout d'une masse importante. »

La solution de M. Wertheimer, spécialiste de la technologie des couches minces, consiste à déposer sur les surfaces de polymères, une fine solution de silicium de quelques atomes d'épaisseur. Le silicium amorphe (c'est-à-dire non cristallin), le nitru et l'oxyde de silicium viennent alors saturer les liaisons chimiques de polymères, les rendant ainsi imperméables aux atomes d'oxygène très énergétiques qui les assaillent dans l'espace.

« Vous comprenez bien que l'on ne peut appliquer ces couches minces au pinceau ou au rouleau, ajoute M. Wertheimer. C'est d'ailleurs là tout le défi. Pour le relever, je me suis inspiré de techniques utilisées dans la fabrication des semi-conducteurs. Dans cette technologie, on doit déposer sur des gaufres de silicium de très minces couches de polymère, de quelques microns (un millième de mètre) d'épaisseur. Il s'agit, dans le cas de satellites de faire le contraire, déposer du silicium sur du plastique. »

Première possibilité, faire à peu

près ce que vous faites quand vous prenez votre douche et que, en ce faisant, vous recouvrez le miroir de la salle de bain d'une fine couche de buée. Autrement dit, placer les gaufres de silicium dans une enceinte sous vide, mélanger le polymère à déposer avec un solvant, chauffer le mélange jusqu'à ce qu'il vaporise et introduire cette vapeur dans l'enceinte. La vapeur se condensera sur les gaufres de silicium, plus froide, comme la vapeur d'eau sur le miroir. On chauffe ensuite les gaufres recouvertes pour faire évaporer le solvant. Pas vraiment très compliqué.

Oui, mais. Mais, toute solution de ce genre, et il en existe quelques-unes, où il faut chauffer les polymères à un moment ou l'autre, comporte des limites, notamment des limites de température. En effet, à plus de 100 °C, les radicaux méthyls (6H3) des polymères se fractionnent et se dégradent en méthane gazeux.

Comment obtenir une réaction semblable à froid ? La solution se trouve dans votre cuisine et c'est le four à micro ondes. Il s'agit d'introduire le substrat sur lequel vous voulez déposer une micro-couche dans le four. Retirez ensuite une bonne partie du gaz ambiant du four, mais pas complètement. Laissez un peu de gaz. Introduisez la matière devant former la couche, dans ce cas, silicium amorphe, nitru et oxyde de silicium. Mettez le four micro-ondes en marche.

Sous l'effet du champ électrique micro-ondes, les quelques électrons libres du gaz ambiant que vous avez pris la peine de laisser dans l'enceinte vont se trouver accélérés. À 2,45 Gigahertz de champ électrique, vous aussi, si vous étiez un électron, vous accéléreriez.

Gagnant une énergie cinétique qui se traduirait en chaleur par une température de 11 000° K. (toutes les formes d'énergie pouvant se transformer l'une dans l'autre, on exprime parfois le rayonnement en terme de chaleur. Ainsi le rayonnement fossile qui reste dans l'univers comme reliquat du Big Bang original se traduit en terme calorifique par une énergie égale à 3,5° K.), les électrons transformeront le silicium à déposer en un nuage qui ira se condenser sur le polymère resté à la température ambiante. S'il se trouvait beaucoup d'électrons dans l'enceinte, cette dernière deviendrait très chaude, mais la rareté des particules prévient ce problème tout en ne déposant que quelques molécules de silicium sur le plastique, ce qui est le but recherché. Cette manière d'énergiser des électrons ou des ions sans provoquer de



M. Michel Wertheimer de l'École polytechnique prendra bientôt deux années sabbatiques pour collaborer plus étroitement avec la NASA.

hausse de température importante est connue sous le nom de méthode de plasma froid.

Voilà donc le matériau recouvert de sa pellicule de silicium. Avant de l'envoyer se balader dans la troposphère, on teste sa solidité en laboratoire. L'Institute for Aerospace Studies de l'Université de Toronto a développé un accélérateur d'atomes qui simule les conditions spatiales. Comme, du point de vue de la physique il n'y a aucune différence entre un satellite se déplaçant à 8 km/s. et entrant en collision avec des atomes d'azote ou d'oxygène et un satellite stationnaire bombardé par des particules accélérées, on accélère les particules. Les résultats furent con-

cluant, les liaisons chimiques entre le carbone et l'hydrogène du plastique n'ayant aucunement réagi aux assauts des particules, grâce à la mince couche de silicium. Quant à Michel Wertheimer, il vient de recevoir la bourse Killam et s'appretie à prendre deux ans de sabbatique pour collaborer plus étroitement avec la NASA. En août de cette année, la navette spatiale mettra encore une fois son labo en orbite et on verra si les plastiques réagissent toujours aussi bien. Si, comme on s'y attend, c'est le cas, la technologie des plasmas froids aura franchi une étape importante et on lui prévoit un avenir brillant dans le secteur de l'électronique et de l'optique.

A VOTRE AGENDA

MARDI

Le déjeuner-causerie de la Société québécoise de marketing direct traitera d'une décision d'ordre stratégique de première importance pour toute activité en marketing direct : *Le choix d'une liste de prospects ou de clients*. Cette rencontre aura lieu à l'hôtel Holiday Inn, Crown Plaza, 420 rue Sherbrooke ouest, au salon Ambassadeur B, de 8 h à 9 h 30. Renseignements : Micheline Soucy au 355-1936.

MERCREDI

L'Association des analystes financiers de Montréal organise un déjeuner-causerie à l'hôtel Le Centre Sheraton, 1201, boul. René-Lévesque ouest, Salon C. Le conférencier invité est le président du conseil, président et chef de la direction de Domtar, M. James Smith. Renseignements : Ginette Gagnon au 874-0194.

La Chambre de commerce française au Canada vous invite à venir entendre M. Bernard Bonin, sous-gouverneur de la

Banque du Canada. Son allocution s'intitule *Taux de change et la politique monétaire au Canada*. À 12 h, à l'hôtel Ritz-Carlton, Salon Ovale. Renseignements : Frédérique Lassalle au 281-1246.

VENREDI

54 entreprises honoreront leurs candidats au concours PRISME 1990 lors de la soirée *Hommage aux gestionnaires québécois*, en présence de 800 représentants de la communauté des affaires. En 1990, les trophées PRISME seront décernés à trois gestionnaires qui se seront distingués par des réalisations exceptionnelles marquées au sceau de l'innovation. Renseignements : Michèle Laliberté au 526-2874.

La Chambre de commerce du Montréal Métropolitain tiendra un déjeuner-causerie hors-série avec le maire de Montréal Jean Doré, sous le thème *Montréal : les défis des années 90*. L'événement aura lieu à midi, à l'hôtel Bonaventure Hilton International, Salle de bal. Renseignements : Adèle Cabana au 288-9090.

McDonnell, GE Aerospace et Lockheed licencient

BURBANK (AFP) — Après McDonnell Douglas jeudi et General Electric Aerospace vendredi, Lockheed Corp a annoncé 2750 licenciements dans sa division avions, reflétant l'attente d'une forte contraction du budget de la défense aux États-Unis.

McDonnell Douglas avait annoncé 3000 suppressions jeudi dernier dans sa filiale avion et General Electric a fait part le lendemain de sa décision de supprimer 4200 postes au cours des deux prochaines années dans sa filiale aérospatiale.

Commentant dans un communiqué la décision du groupe de licencier 2750 de ses employés, M. Ken Canestra, président de la branche aéronautique de Lockheed, a estimé « qu'il était peu probable que Lockheed se voit attribuer d'importants contrats de production d'avions avant la mi-1990 ».

M. Jon Rittenhouse, directeur général de GE Aerospace, avait expliqué vendredi que « les firmes liées à la Défense entraînent dans une décennie où elles sont confrontées à des défis difficiles alors que les bouleversements politiques dans le monde, en se traduisant par une contraction du marché militaire, vont intensifier la concurrence dans ce secteur ».

La veille, un porte-parole de McDonnell Douglas, M. John Thom, avait souligné que le groupe n'avait pas d'autre choix que de réduire ses coûts car « les résultats financiers étaient inférieurs à ce qui était espéré ».

Lockheed, sixième fournisseurs du

Pentagone, a vu son bénéfice tomber de 624 millions \$ US en 1988 à tout juste deux millions de dollars en 1989.

Cette forte diminution des bénéfices du groupe s'explique par la sous-estimation portant sur plusieurs centaines de millions de dollars des coûts de développement et de mise au point de l'avion chasseur de sous-marins P-7 destiné à remplacer le P-3, a précisé un porte-parole de la société.

Au 11 avril, la division aéronautique de Lockheed comptait 22.876 personnes et avait atteint son plus haut niveau à la mi-1988, repartant depuis 9000 emplois sans tenir compte des 2750 suppressions de postes annoncées vendredi.

CARTES D'AFFAIRES



Fondé en 1892

55 St-Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3X2
Télex: 05-268656
Fax: (514) 845-7874
Tél.: (514) 987-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

Le Japon durcit le ton à l'égard des États-Unis

Bruno Birolli
du journal *Le Monde*

LE JAPON saisis les instances du GATT s'il est une nouvelle fois cité par les États-Unis dans le cadre de l'article « super-301 » de la législation commerciale américaine, « une pratique unilatérale illégale », a indiqué à Tokyo un haut responsable du ministère du Commerce international et de l'Industrie (MITI), M. Noboru Hatakeyama. Ce changement de ton intervient alors que l'excédent commercial japonais poursuit sa décadence.

Le Japon a exporté moins en 1989 et a importé plus. Conséquence : ses excédents commerciaux sur l'année sont en baisse de 24,3 % avec 59,7 milliards \$ US contre 78,9 milliards \$ US en

1988. Les exportations ont stagné avec 273,6 milliards \$ US. En revanche, les importations (214 milliards \$ US) ont continué à progresser de 10,3 %.

Les importations japonaises ont été alourdies par deux facteurs conjoncturels. En premier lieu, l'impact du renchérissement des matières premières, qu'a amplifié la baisse de la monnaie japonaise. En l'espace d'un an, le baril de brut est passé de 16,22 à 19,25 \$ US alors que le yen perdait 22 % face au dollar. L'Agence de planification économique ajoute : « L'effet de la politique d'austérité mise en place par la Chine populaire a pesé sur le commerce extérieur du Japon. »

Ces deux éléments se sont conjugués avec l'effet « structurel » de la délocalisation de la production d'au-

tomobiles japonaises aux États-Unis. « À lui seul, ce transfert de production explique la stagnation des exportations japonaises », note un expert de l'APPE.

L'automobile est tout de même restée, en 1989, le produit vedette des Japonais. Bien qu'en très léger recul, elle rapporte à l'archipel 67,1 milliards \$ et représente 24,5 % du total des exportations japonaises. Mais on retrouve également l'automobile comme élément-clé des importations japonaises à côté des matières premières et de l'aéronautique. En hausse de 30,5 %, les importations de voitures étrangères au Japon ont frôlé pour la première fois les 10 milliards \$ l'année dernière.

Seconde star japonaise avec 63,2 milliards \$ US engrangés à l'étran-

ger, les équipements électroniques et l'électronique grand public (téléviseurs, magnétoscopes...) ont connu, comme l'automobile, un léger déclin de leurs ventes. Mais cette baisse a été compensée par l'accélération des exportations de semi-conducteurs (11 %), qui ont atteint 8,1 milliards \$.

L'ensemble des partenaires de Tokyo ont bénéficié du rééquilibrage du commerce nippon. Le déficit américain (42,7 milliards \$ US) s'est contracté de 12,7 % et celui de la Communauté économique européenne (19,2 milliards \$ US) de 14 %. Cependant, la « part américaine » dans les surplus commerciaux du Japon est passée de 62 % à 71 %.

Aux yeux d'une majorité d'experts, le mouvement de rééquilibrage risque d'être de courte durée. L'excédent japonais a fini l'année budgétaire 1990 sur une hausse de 7,3 % (7,1 milliards \$ US) pendant le mois de mars. Une remontée due au fléchissement plus marqué que prévu des importations et au recul moins important qu'attendu des exportations. Jusqu'à présent l'effet « yen faible » semble plus freiner les importations qu'il ne stimule les exportations du Japon.

L'économie soviétique se détériore

MOSCOU (AFP) — Les tendances négatives de l'économie soviétique, que le gouvernement du Premier ministre Nikolai Ryjkov tente de juguler, se sont de nouveau confirmées au premier trimestre de cette année, selon un rapport du Comité soviétique pour les statistiques rendu public par l'agence TASS.

L'inflation a été de 8 % dans le secteur des biens de consommation, selon ce rapport. Le budget de l'État continue à augmenter plus vite que les revenus et les salaires plus vite que la productivité, l'émission monétaire continue à augmenter.

Les dépôts d'épargne des Soviétiques se sont accrus de janvier à mars de 13,5 milliards de roubles (21 milliards \$ US), s'établissant à 351,3 milliards de roubles (562 milliards \$ US), selon ce rapport. Cette masse énorme d'argent, que le gouvernement souhaite éponger, correspond à la demande non satisfaite dans l'économie soviétique.

Le salaire moyen mensuel des Soviétiques s'établit au premier trimestre à 257 roubles (411 \$ US), augmentant de près de 9 % par rapport à la même période de l'année dernière, tandis que le salaire moyen des kolchoziens s'établissait à 184 roubles (294 \$ US), soit une augmentation de 10 %. Les responsables soviétiques se sont, là aussi, plaints ces derniers temps de la hausse des salaires qui ne fait que favoriser l'inflation. Les revenus des Soviétiques ont augmenté au cours du premier trimestre de 13,3 % (7,3 % étaient prévus).

D'autre part, les entreprises

d'État ont réduit leur contribution au budget national, l'État ayant perçu 1,7 milliard de roubles (2,7 milliards \$ US) de moins en janvier-mars derniers par rapport au premier trimestre de 1989.

Ainsi, la préparation de réformes économiques « radicales » pour l'Union Soviétique enregistre de nouveaux retards et Mikhaïl Gorbatchev a choisi de se placer sur la défensive en annonçant la semaine dernière un débat national sur la hausse des prix.

Pour sa part, le premier ministre Nikolai Ryjkov a indiqué que son gouvernement a encore besoin d'un mois pour préparer le train de réformes en vue d'une « économie régulée par le marché ». Il a admis que les opinions divergent au sein de la direction soviétique quant à ces réformes.

Les 14 et 18 avril, les Conseils présidentiel et de la Fédération s'étaient réunis pour préparer le programme de ces changements structurels, mais un net retour en arrière a été enregistré à cours de ces séances qui ne sont finalement parvenues qu'à évoquer le « concept » de ces réformes, selon le compte-rendu du porte-parole de la présidence, M. Arkadi Maslennikov.

Tout est fait pour que la situation change rapidement parce que « le peuple en a assez d'attendre et est à bout », a-t-il expliqué. Mais ces projets, notamment « au sujet des prix ont soulevé l'inquiétude, et l'incompréhension, et les gens ont été étonnés et se sont inquiétés des conséquences sur leur vie future. Mais

vous devez comprendre que nous faisons cela pour vivre mieux, que nous ne voulons pas le marché pour le marché, la technique pour la technique mais pour que la situation change », a plaidé M. Gorbatchev.

« Je ne pense pas que tout le monde sera d'accord mais tout ce que nous avons à proposer » au pays, est destiné à effectuer « un tournant décisif et franchir cette étape douloureuse à moindres pertes », a-t-il ajouté.

Deux économistes, MM. Stanislav Chataline, membre du Conseil présidentiel et Nikolai Petrakov, conseiller du président, ont expliqué dans la *Pravda* que l'URSS connaît aujourd'hui « la stagnation, avec une stagnation de la production et une inflation des prix ».

« Il est possible de se passer de la thérapie de choc de la hausse des prix, l'État doit prendre sur lui la charge des réformes en réduisant ses dépenses non sociales », affirme même M. Petrakov.

Il se prononce pour « des achats massifs de marchandises en Occident » tandis que M. Chataline appelle à « une aide et une coopération de l'extérieur » pour réformer l'économie. M. Petrakov estime qu'avant d'en arriver à une hausse de prix, « qui précipiterait l'inflation dans les conditions actuelles, ce qui serait à la fois dangereux et inefficace », il faut créer « une infrastructure de marché », développer « de nouvelles formes d'emploi de l'argent pour les particuliers », « démonopoliser l'économie ».

RELAIS D'AFFAIRES

ESTRIE

AUBERGE DE JOUVENCE: Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productives. A partir de 60\$ p.pers. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pause-santé, salle de réunion, tableau de conférence. A quinze minutes de Magog, Route 220, Orford. Bonsecours JOE 1H0 — (514) 532-3134

LAURENTIDES

Auberge St-Denis NOUVEAU 44 chambres 24 suites 24 suites exécutives cuisine française

Forfait: "Réunion d'Affaires" \$145 /pers./jour (occupation simple)

(514)227-4602
1-800-361-5724
FAX: 227-8504

St-Sauveur des Monts
61, rue St-Denis, Québec, J0R 1R4

Membre international de «Romantik Hotels»

RELAIS & CHATEAUX

L'ART DU BIEN RECEVOIR

Caractère, courtoisie, charme, confort, cuisine

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'au-trefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi, 24 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits de week-end à partir de 200\$ p.p. occ. double. (819) 842-2451.

LAURENTIDES / VAL-DAVID

HÔTEL LA SAPINIÈRE: Endroit désigné pour joindre affaires et plaisir — À 1 heure de Montréal — 70 chambres — 5 fleurs de lys — Cuisine raffinée classifiée 4 fourchettes — Prestigieuse cave à vins — Sports de saison — 5 salles de conf., équip. audio-visuel complet — FORFAITS VACANCES DISPONIBLES — Mtl: (514) 866-8262 — Ext. Mtl: 1-800-567-6635 — Val David (819) 322-2020 — Fax: (819) 322-6510 — C.P. 190 Val David J0T 2N0.

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle (Promotion sur-Richelieu) Un bouquet pour fleurir vos vacances. Enfant, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine de marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 1-800-363-2582 ou 229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

MONTREAL TRUST

MONTREAL TRUSTCO INC.
AVIS DE DIVIDENDES

Le 23 avril 1990, le conseil d'administration de Montréal Trustco Inc. a déclaré les dividendes suivants:

- a) \$0,175 par action ordinaire payable le 31 mai 1990 aux actionnaires inscrits le 4 mai 1990;
- b) sur les actions privilégiées, Série A, les dividendes correspondant aux conditions se rattachant à ces actions, payables le 19 juillet 1990 aux actionnaires inscrits le 12 juillet 1990;
- c) \$0,50 par action privilégiée, Série B, payable le 19 juillet 1990 aux actionnaires inscrits le 12 juillet 1990.

Au nom du conseil
J.-C. Bachand
Secrétaire général
Montréal,
le 23 avril 1990

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 10
ASTRE II: — *The Guardian* sem. 7 h 30, 9 h 30
ASTRE III: — *Lambada* sem. 7 h, 9 h 20
ASTRE IV: — *First Power* sem. 7 h, 9 h 10
BERRI I: (288-2115) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI II: — *Le sud* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
BERRI III: — *Nikita* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h, 9 h 40
BERRI IV: — *Lambada* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
BERRI V: — *Baptême* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
BOVAVENTURE I: (861-2725) — *The Guardian* sem. 7 h, 9 h
BOVAVENTURE II: — *God's Must Be Crazy* 2 sem. 7 h 15, 9 h 15
BROSSARD I: (465-5906) — *La fleur du mal* sem. 7 h, 9 h 20
BROSSARD II: — *Ultime vengeance* sem. 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD III: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Cruising Bar* sem. 7 h, 9 h
CARREFOUR LAVAL 2: — *La fleur du mal* sem. 7 h 05, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 3: — *The Guardian* sem. 7 h 20, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 4: — *Baptême* sem. 7 h 05, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 5: — *Lambada* sem. 7 h 30, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 6: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15
CINEMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt — *Miami Blues* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25
CINEMA ÉGYPTIEN 2: — *Paper Wedding* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINEMA ÉGYPTIEN 3: — *Cinéma paradiso* 1 h 30, 4 h 20, 7 h, 9 h 25
CINEMA JEAN-TALON: Mt — *Pretty Woman* sem. 7 h, 9 h
CINEMA OMEGA 1: — *Mortelle influence* lun. au jeu. 8 h
CINEMA OMEGA 2: — *Une jolie femme* lun. au jeu. 8 h
CINEMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mt (843-8001)
CINEMA PARIS: Mt (875-7284) — *The Top of the Head* 15 h, 19 h — *Love at Large* 17 h, 21 h 30
CINEMA PAINTE-CLAIRE 1: 5361 Trans-Canada — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15
CINEMA PAINTE-CLAIRE 2: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15
CINEMA PAINTE-CLAIRE 3: — *Miami Blues* sem. 7 h, 9 h
CINEMA PAINTE-CLAIRE 4: — *The Guardian* sem. 7 h 25, 9 h 30
CINEMA PAINTE-CLAIRE 5: — *Wild Orchid* sem. 7 h, 9 h 05
CINEMA PAINTE-CLAIRE 6: — *First Power* sem. 7 h 05, 9 h 05
CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOIS: (842-9768) — *CINÉMA V:* 1-5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Pretty Woman* 6 h 20, 9 h 10
CINÉMA V-2: — *I Love You to Death* 7 h 15, 9 h 30
CINÉPLEX I: (849-3456) — *Cruising Bar* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX II: — *Ultime vengeance* 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40 — *Cry Baby* 1 h 40
CINÉPLEX III: — *Fête des Pères* 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h
CINÉPLEX IV: — *Né un 4 juillet* 1 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30
CINÉPLEX V: — *Milou en mal* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX VI: — *My Left Foot* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 35
CINÉPLEX VII: — *Ripoux contre Ripoux* 1 h 05, 4 h 30, 7 h 05, 9 h 30
CINÉPLEX VIII: — *Jésus de Montréal* (v.l.) 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX IX: — *The South* 2 h, 4 h 15, 7 h

LOEW'S III: — *I Love You to Death* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35
LOEW'S IV: — *Beautiful Dreamers* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
LOEW'S V: — *Driving Miss Daisy* 12 h 55, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 20
QUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Drowning by Numbers* 19 h — *Et la lumière fut* 21 h 15 — Salle 2: *Que le spectacle commence* 19 h 10 — *L'oeuvre au noir* 21 h 30 — Salle 3: *Yoyo* 19 h 20 — *Sunrise* 21 h 20
PALACE 1: — *Spaced Invaders* 1 h 30, 4 h, 6 h 40, 9 h 10
PALACE II: — *Crazy People* 12 h, 2 h 25, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
PALACE III: — *Hard to Kill* 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 6 h 55, 9 h 20
PALACE IV: — *Ernest Goes to Jail* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
PALACE V: — *Blue Steel* 12 h 10, 2 h 20, 4 h 30, 6 h 45, 9 h 10
PALACE VI: — *Love and Murderer* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PARADIS I: (354-3110) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 10
PARADIS II: — *Ultime vengeance* sem. 7 h 30, 9 h 30
PARADIS III: — *Né un 4 juillet* sem. 7 h 15, 9 h 45
PARISIEN I: (866-3856) — *Yaaba* 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35
PARISIEN II: — *Mortelle influence* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 25
PARISIEN III: — *Bunker Palace Hotel* 12 h 50, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 25
PARISIEN IV: — *À la poursuite d'octobre* rouge 12 h 50, 3 h 35, 6 h 25, 9 h 15

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30 — Didier Lockwood, du 3 au 6 mai
BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007) — Jazz du mer. au dim. à 22h.
BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Jazz du mer. au dim. à 22h.30
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8556) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h.
CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112) — «Vingt-quatre heures de la vie d'une femme» du roman de Stefan Zweig, adaptation et m. en s. Jean Saïdy, du 28 mars au 12 mai, mar. au sam. à 20h.
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal — L.A. Brady's Jazz Band, les 4-5 mai à 21h30
L'AGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) — Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, jeu. ven. de 18h. à 21h., sam. de 17h.30 à 20h.30, dim. de 17h. à 20h.30
L'AGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. de 17h.30 à 20h.30
L'AGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403) — Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. ven. sam. dim. de 17h.30 à 20h.30
L'AGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du mer. au dim. de 17h.30 à 20h.30
L'AGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du mer. au dim. de 17h.30 à 20h.30
LE CLUB DATE: 1218 est Ste-Catherine, Montréal (526-5844) — Spectacles du mer. au sam. à 22h., dim. à 16h.30
LE CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848) — Les Lundis Juste Pour Rire, le 30 avril à 20h.30
THE DOME THEATRE: 3990 ouest Notre-Dame, Montréal — Le département de théâtre de Dawson College présente «A Small Family Business» de Alan Ayckbourn, m. en s. Bertrand A. Henry, les 30 avril et 1er mai à 19h.30, du 2 au 5 mai et du 10 au 13 mai, à 20h.
ESPACE GO: 5066 Clark, Montréal (271-5381) — «Billy Strauss» de Lise Vaillancourt, du 5 avril au 19 mai
ESPACE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario, Montréal (526-6582) — «La dernière cartouche» de Jean-Louis Baur, m. en s. Claude Bouchard, du 2 au 26 mai, mar. au sam. à 20h.30
LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 87 est Ste-Catherine, Montréal — DJ Rick Wild, le 30 avril
HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal — Le chanteur-pianiste John Gilbert, mar. au sam. de 20h. à 01h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mt (285-1450) — Bar du Foyer: Tibor Cassar, pianiste, lun. 17h. à 20h., mar. au ven. 17h. à 01h., sam. 20h. à 01h.
HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.
LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Mike Minzoo, pianiste, du dim. au ven. 17h. à 20h.

PARISIEN V: — *Le temps des gitans* 12 h 40, 3 h 30, 6 h 20, 9 h 10
PARISIEN VI: — *Les dieux sont tombés sur la tête... la suite* 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35
PARISIEN VII: — *Une jolie femme* 1 h 20, 4 h, 6 h 45, 9 h 20
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON II: — *First Power* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
PLACE ALEXIS NIHON III: — *God's Must Be Crazy* 21 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* fr. sem. 7 h, 9 h
PLACE LONGUEUIL 2: — *Lambada* sem. 7 h 20, 9 h 25

THÉÂTRE ÉLYSÉE: 35 rue Milton, Montréal (288-2525) — Le Théâtre Petit à Petit présente «Les félicités» de Michel Marc Bouchard, m. en s. André Brassard, les 3-4 mai à 20h.30
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563) — «Hamlet» de Shakespeare, m. en s. Olivier Reichenbach, du 24 avril au 19 mai, mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.
THÉÂTRE OUTREMONT: 1248 ouest Bernard, Montréal (282-3362) — Les Grands Explorateurs présentent *Russie d'Europe* avec Michel Dracoussoff, du 27 avril au 3 mai, lun. au mer. 20h., jeu. ven. 19h., sam. 19h. et 21h.30, dim. 13h.30
THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112) — La Compagnie Jean Duceppe présente «Boussille et les justes» de Gratien Gélinas, m. en s. André Brassard, du 11 avril au 19 mai, mar. au ven. 20h., sam. 16h.30 et 21h.

À SURVEILLER

Le vendredi 4 mai à 19 h 30, conférence de Frédéric-André Hurlé sur le thème: «L'intériorisation transpersonnelle», au Centre St-Pierre, 1212 rue Panet à Montréal. Réserv.: 383-6550.

Pour les personnes ayant fréquenté le Centre Ste-Marie, l'École St-Joseph, Excelsior Business College, les Catéchistes volontaires, le Patronage Ste-Thérèse, la Villa St-Joseph, la Résidence des filles du Cœur de Marie (foyer ou infirmerie), rencontre le samedi 5 mai. Rés. au 4122 rue Delormier à Montréal: 522-2713 ou 524-3975.

Le dimanche 6 mai à 16 h et 17 h, dans le cadre de la Journée mondiale de prières pour les vocations, rencontre de ressourcement vocationnel à la Basilique-Cathédrale Marie-Reine-du-Monde, boul. Dorchester ouest. 389-7285.

Aujourd'hui à 13 h 30 et 15 h, conférence de Moshe Safdie (en anglais) sur le thème: «Architecture of Canadian Cities Entering the 21st Century», à l'Auditorium Maxwell-Cummings du Musée des beaux-arts de Montréal. 285-1600.

Le Club Saint-Laurent Kiwanis de Montréal reçoit à sa tribune, M. Claude Corbo, recteur de l'Université du Québec à Montréal, à son déjeuner du mercredi 2 mai au Salon bleu de l'Hôtel Ritz Carlton de Montréal, à 12 h 30. Le thème de la conférence sera *Les universités dans la société et en particulier, l'Université du Québec*. Réserv.: 845-1343.

Le club Toastmasters Olympia vous invite à ses réunions qui ont lieu tous les lundis soirs à 18 h 30 au restaurant Butch Bouchard, 881, boul. de Maisonneuve est à Montréal. 465-1399 (Christian Bernier).

Le Département de santé communautaire de l'Hôpital général du Lakeshore offrira le programme «Cessons de fumer», le 30 avril, le 1er mai ou le 2 mai à 19 h 30, au DSC Lakeshore, 175, Chemin Stillville, bur. 310 à Pointe-Claire et au Centre-Hospitalier Lachine, 650 16e av. à Lachine. Rens.: 694-2055.

Mathias Rioux animera un Forum sur la violence à Rivière-des-Prairies, ce soir à 19 h 15, au sous-sol de l'Église Maria Auxiliatrice, 8555, boul. Maurice Duplessis à Rivière-des-Prairies. 648-2572.

Ce soir à 19 h 30, *Les types psychologi-*

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, LUNDI 30 AVRIL
 LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF
 PRÉSENTE A 22:00

- concerto pour piano no. 2 (Chopin)
- concerto en mi bémol pour trompette (Hummel)

DEMAIN SOIR, 22:00

- trio en si bémol op. 11 (Beethoven)
- symphonie no. 7 en la op. 92 (Beethoven)

ciel 98.5
 RENSEIGNEMENTS: 527-8321

DIJDIR FARRE présente

L'histoire d'amour émuovante
 d'Aline et Pierre
 dans
Baptême
 de René Féret

Distribution ACTION FILM

BERRI (ST-DENIS & STE-CATHERINE) CARREFOUR LAVAL (2330, BOUL. LE CARREFOUR)

GENEVIEVE BUJOLD
 LES NOCES de papier

MAX FILMS (v. française avec sous-titres anglais)

LE DAUPHIN (BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE) ÉGYPTIEN (1455, RUE PEEL)

Sem.: 7:30 - 9:30

TELEVISION

2 CBFT 12.00 L'édition magazine 12.30 Les démons du midi 13.30 Les rendez-vous de Dominique 14.30 Dallas 15.30 Les schtroumpfs 15.55 En transit 16.00 Kim et Clip 16.25 En transit 16.30 Bêtes pas bêtes 16.55 En transit 17.00 L'heure Disney Splash 2 18.00 Montréal ce soir	12.00 Ici Montréal 12.15 Bon appétit 12.30 Mimémo 13.00 Cinéma d'après-midi • Firebird 2015 • can. 80 avec Darren McGavin, Doug McClure et Barbara Williams 15.00 Dynastie 16.00 Double défi 16.30 De bonne humeur 17.30 Fais-moi un dessin	17.30 C'est pas juste La chance aux chansons
17 RADIO-QUÉBEC 12.00 Pulse musicale 13.00 Québec School Telecasts 14.00 Pulse musicale 15.00 Début de soirée 16.00 «Notre-Dame-de-Pierreville» 16.30 Ordy 17.00 Robin et Stella 17.30 Le club des 100 watts 18.00 Passe-partout	12 CFCF 12.30 Pulse 13.00 Shirley 14.00 Another World 15.00 General Hospital 16.00 The Oprah Winfrey Show 17.00 Night Court 17.30 The Cosby Show 18.00 Pulse	17.30 QUATRE SAISONS (câble 5) 12.00 Les Pierrelou 12.30 Le grand journal 13.00 Coup de pouce télé 14.00 Cinéma Quatre-Saisons • Cent dollars pour un shérif • amér. 69 avec John Wayne, Kim Darby et Glen Campbell 16.00 La fourchette d'or 16.30 Docteur Albert 17.00 Action réaction 17.30 Le grand journal
6 CBMT 12.00 Middy 13.00 All My Children 14.00 Coronation Street 15.00 Talkabout 15.00 Guiding Light 16.00 Generations 16.30 Danger Bay 17.00 Video Hits 17.30 Golden Girls 18.00 Newswatch	15 TV 5 15.20 Bonne journée 15.30 L'Info-5 16.00 Tell quel: l'hiver de tous les dangers 16.30 Téléscope 17.00 Le petit journal	10 CFTM 17.00

La télévision du lundi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir (information)		Poivre et sel	La Cour en direct	Les oiseaux se cachent pour mourir (3e/6)		Mont-Royal		Le Téléjournal		23h20/Cinéma: Frou-Frou — Fr. 55		
3 WCAX (CBS) Burlington	News		News	Family Feud	Major Dad	Newhart	Murphy Brown	Designing Women	I Love Lucy (spécial)		News		The Arsenio Hall Show
5 WPITZ (NBC) Plattsburgh	News	News	Jeopardy!	Cheers	My Two Dads	Working Girl	Hunter		Shannon's Deal		News		The Tonight Show
6 CBMT (CBC) Montréal	News		Monday Night Special	Danger Bay	The Wonder Years	The National	20h50/The Journal		À communiquer				
10 CFTM (TV) Montréal	Ici Montréal	Charivari	Entre chien et loup		Les Héritiers du rêve		L'Or du temps		Ad Lib		Nouvelles météo/sports		23h45/Cinéma-nuit: Les femmes enfants — Fr. 79
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment tonight	Live It Up	My Two Dads	Working Girl	Murphy Brown	Jake and the Fatman	His & Hers		News		The Arsenio Hall Show
15 TV5 (Télévisions Francophones)	La chance aux chansons	Des chiffres et des lettres	Journal télévisé de A2	L'Info-5	7 sur 7 (information)		Thalassa		Méditations		Actuel		23h50/Journal télévisé de A2
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-Partout		Début de soirée	Omni science	Les hommes du rivage		Les orateurs de demain		Cinéma: Rue case-nègres — Fr. 83		Avec Garry Cadenat et Darling Légitimus		
20 Musique Plus	Musique vidéo	FAX: L'Infoplus	Rock Velours	VJ: Sonia Benezra	Musique vidéo		Rock en bulle: Technotronic		Musique vidéo				
22 WNY (ABC) Burlington	News		Wheel of Fortune	A Current Affair	MacGyver		China Beach		Capital News		News		Nightline
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	... Elephant Show	On the Trail with John ...	Prisoners of Gravity	Vista		Mapp and Lucia		Lovelaw		Passion for Food		Question Period-Provincial
25 Much Music	19 h: Fax		Muchwest	Musimovie: Rock, Rock, Rock			Vidéoclips		Spotlight / B. Brown		Vidéoclips		
33 VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		The Nightly Business...	Vermont Report	Survival Specials		Inside Gorbachev's USSR		Pasternak				Movie: New York, New York Am. 77 — Avec Liza Minnelli
35 QUATRE SAISONS Montréal	La roue chanceuse	Zizanie	Zone interdite	Le défi Guinness	Dossiers mystères		Cinéma: On ne vit que deux fois — Avec Sean Connery et Tetsuro Tamba		Mystery: (dernière) A Taste for Death		Stateline: Call Governor Cuomo (spécial)		Sport en ligne MacGyver
57 (PBS)	3-2-1 Contact	The Nightly Business ...	The MacNeil-Lehrer Newshour	Nature					The Avengers				Movie: My Cousin Rachel — Avec Olivia de Havilland

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, lundi 30 avril 1990

À LA 18e RENCONTRE INTERNATIONALE Les écrivains s'interrogent sur les risques du métier

Jean Royer

« QUELS SONT, en 1990, les risques du métier ? » se demandent une trentaine d'écrivains venus de dix pays participer à la 18e Rencontre québécoise internationale, qui se tient depuis samedi à Mont-Rolland dans les Laurentides.

Le thème de cette rencontre pose les questions de la responsabilité de l'écrivain face à son écriture et à ses lecteurs. Il met en jeu son rapport personnel au monde actuel et à la forme d'expression qu'il pratique. Ainsi, les premières discussions de la rencontre ont-elles porté sur les risques de la littérature comme résistance, mais aussi comme simple jeu social.

Au cours des premières discussions, des poètes ont défini la responsabilité sociale de l'écrivain, tandis que des romanciers ont soutenu que dans le confort de sa condition, l'écrivain occidental ne court guère de risques véritables.

« Il n'y a ni risques ni métiers et je n'ai pas la foi », dit Jacques Godbout. Mais courir les risques du métier, c'est ne pas perdre le sens de l'oeuvre qui nous lie à la terre et qui se fait résistance au monde de la consommation, avait d'abord posé Guy Cloutier en accueillant à cette rencontre les écrivains venus d'Europe et d'Amérique.

Pour Michèle Perrein et Béatrice Shalit, l'écrivain risque d'être tué par les conditions de l'édition, aujourd'hui.

Pour John Saul, l'écrivain occidental doit se battre contre la censure des pouvoirs financiers. Les problèmes de l'écrivain contemporain consistent à savoir quoi écrire pour parler de cette société et comment le faire pour se mettre en jeu de nouveau.

Dans son allocution inaugurale, Madeleine Gagnon avait situé le débat dans les champs de l'éthique et de l'esthétique : « Que risque-t-on, par l'écriture des livres, à ouvrir le jeu de sa vie ? » Le plus grand risque pour l'écrivain, c'est de prendre la « mesure de la vérité » dans sa manière de dire le monde. En somme, dit Madeleine Gagnon, c'est la figure de la vérité qui marque toute la pensée littéraire.

Pour le poète tunisien Tahar Bekri, l'écrivain doit pratiquer une « éthique littéraire » qui se définit comme une quête des vérités humaines. Le risque est de voir les oeuvres littéraires incapables de repousser les multiples fanatismes et leur cortège d'intolérance. D'autre part, ajoute Bekri, il faut courir le risque de l'épanouissement des voies singulières, dans des littératures qui ne sont pas fermées aux autres.

Le romancier Jacques Godbout, pour sa part, a opposé, aux notions de vérité et de sacré, celles de la liberté et de la démocratie, situant l'écrivain dans le cirque d'un jeu social.

« Écrire ne demande aucun courage dans nos sociétés, dit-il. C'est une occupation pépère et non un métier, où il faut plus de talent qu'autre chose. Ce n'est pas écrire qui com-

porte des risques, c'est lire. C'est parce qu'on a lu qu'on écrit. Tout le reste n'est que vanité », a conclu Godbout.

C'est le poète et critique brésilien Affonso Romano de Sant'Anna, qui a ramené le débat sur un plan littéraire, en plaçant les risques de l'écrivain en relation avec les lois du métier.

La littérature est un système où s'insère l'écrivain, rappelle-t-il. Les principaux risques du métier, par exemple, seraient de ne pas savoir entendre sa propre voix de créateur; d'accompagner les modes; de trop s'attacher à ses lectures et de se perdre dans la paraphrase et le pastiche; de ne pas savoir éviter le maniérisme; de laisser entamer son texte par la théorie et d'écrire pour l'université; de ne pas maîtriser la relation entre la folie et la création.

Enfin, d'un point de vue éthique, ajoute le poète brésilien, il ne faut pas oublier que « les exigences sociales et historiques peuvent même tuer l'écrivain, surtout dans les régimes autoritaires. Il faut tenir son corps et le sauvegarder entre les tortures et les censures ».

La 18e Rencontre québécoise internationale des écrivains se poursuit jusqu'à demain à Montréal. Ce soir à 20 h, à la Bibliothèque nationale, rue St-Denis, une soirée de lectures publiques mettra à contribution une dizaine d'écrivains invités. La soirée sera animée par Mme Renée Hudon, de Radio-Canada. L'entrée est libre.

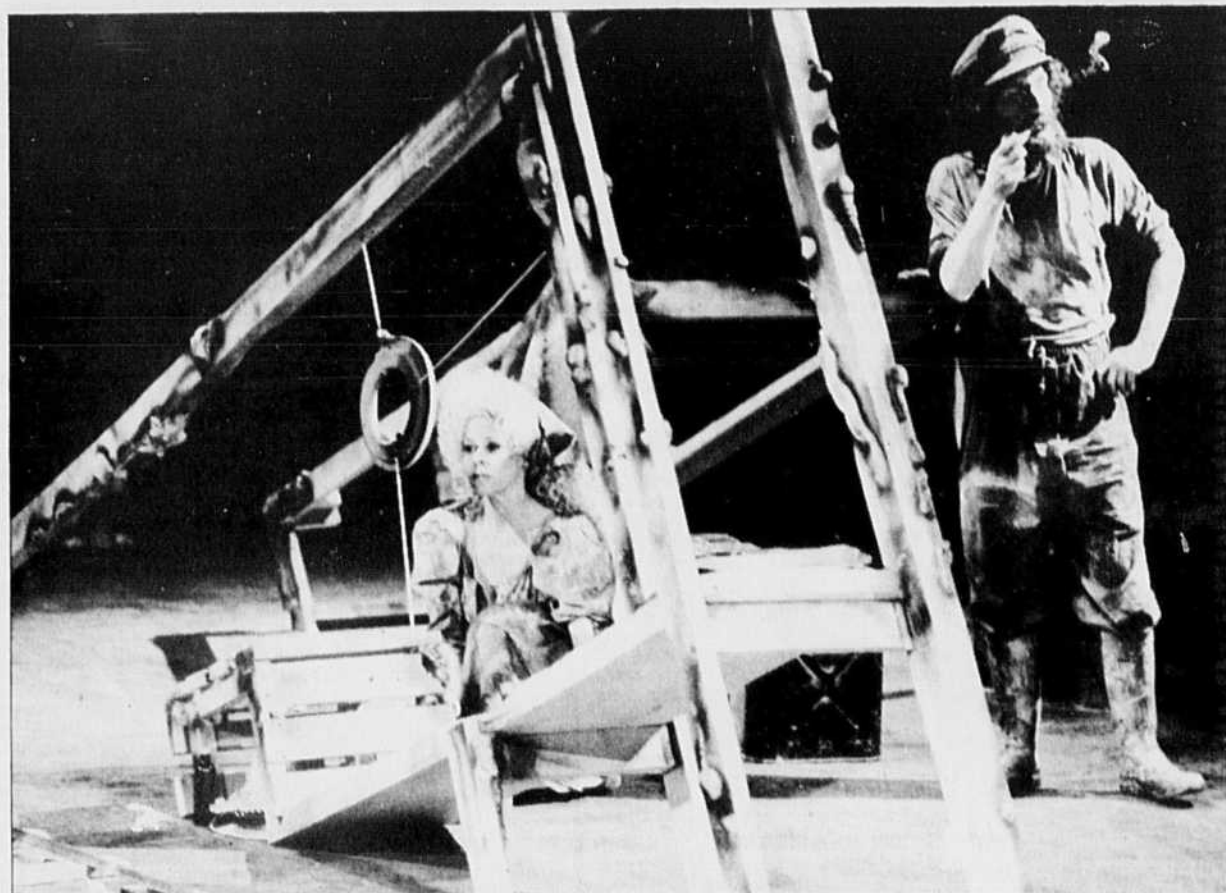


PHOTO ROBERT CÔTÉ

Anouk Simard et Luc Morissette dans *Alexis*, de Guy Dufresne.

Qu'est-ce qui fait courir Alexis?

Alexis

Une pièce de Guy Dufresne, mise en scène de Mario Boivin, décor de Pierre-André Vézina, costumes de Mireille Vachon, avec Anouk Simard, Michel Leroux, Luc Morissette, Paul Dion, Mario Boucher, Marie Codebecq, Rémi Montesinos et Denise Ally. Une production du Carré-Théâtre et de Tess Imaginaire au Théâtre de la ville jusqu'au 19 mai.

Alain Pontaut

PERSONNAGE réel et objet de légende, Alexis La-pointe, dit « le trotteur », enfant, un peu « demeuré », d'une mère adorée qui en eut 13 autres, est né à La Malbaie en 1860, a passé sa vie à jouer de la musique à bouche, à s'amuser avec des chevaux de bois, à construire des fours à pain et à... courir. Sans répit. Toute sa vie. De plus en plus longtemps et de plus en plus vite. Se prenant pour un cheval et se voulant le plus rapide d'entre eux. Ou bien courant devant et contre les trains, jusqu'à ce que l'un d'eux, à Alma, en 1924, le rattrape et le coupe en deux.

C'est cet Alexis que Guy Dufresne a pris pour héros d'une pièce, moins réaliste qu'onirique, à mi-chemin entre folklore et fantastique, qui commence au moment où ce curieux centaure du lac Saint-Jean agonise en revoyant sa vie.

Se demandant ce qui pouvait bien faire courir Alexis, Guy Dufresne, largement assisté par Mario Boivin pour la conception et la mise en scène du spectacle, s'attarde à trois rêves, jamais réalisés, du personnage : les femmes, et en particulier la belle Delphine, fille de Zac, le capitaine, contrebandier d'alcool à ses heures; naviguer sur le fleuve et visiter les côtes et les îles; et puis être filmé et se voir sur l'écran des petites vues, muettes.

Et cette triple quête, aussi vaine qu'éprouvante, de l'étrange trotteur a, sur scène, de multiples vertus. Les personnages sont vrais, situés qu'ils sont tous entre réalisme et épopée, Zac l'énergique et le futé, Enoch, le marin farouche, hanté pour la vie par une femme entr'aperçue, personnage digne de Melville, la mère d'Alexis, qui

ressemble à un rêve de blancheur, l'étranger maléfique et rôdeur, Delphine, la douce et la forte, et Alexis lui-même, plus obstiné que débile et qui veut, par ses muscles et sa course, obliger le destin à ressembler à ce qu'il en attend.

Située, entre scène et cintres, sur une longue aire de jeu évoquant autant le chemin de fer que le pont du bateau agité par la tempête, la mise en scène d'*Alexis*, due à Mario Boivin, fondateur et directeur de Tess Imaginaire, est remarquablement colorée et inventive. Elle circonscrit la course folle du héros entre des personnages et des espaces flous comme des songes vrais, comme un équipage bousculé par les passions et par les éléments, fantastiques ou touchants comme des héros de légende ou bien de dure réalité, soudain devenus comédiens, appliqués, inspirés, devant les projecteurs, et qui redisent une réplique, reprennent une scène ou dansent au plafond sur des treillis métalliques, mêlent enfin le passé au présent et la réalité au jeu pour dire leur aventure multiple, cerner leur vérité, narguer la mort.

Michel Leroux, homme-cheval aux désirs d'enfant, est un Alexis à la fois trépidant et profond, sans mimiques exagérées débiles, d'une mobilité et d'une concentration saisissantes. Et tous seraient à citer : Anouk Simard, Delphine gracieuse et vive, l'Enoch puissant de Paul Dion, l'autorité de Luc Morissette... Les voix parfois forcent un peu, inutilement, mais le rythme de l'ensemble est déjà là, bien en place, souple, solide, convaincant.

Ancien, authentique, le langage de ces personnages est beau, pittoresque, mais sans céder aux effets recherchés, savoureux et fort. On retrouve avec plaisir dans le dialogue de cet Alexis la science langagière de l'auteur des *Traitants* ou des *Forges de Saint-Maurice*, la dynamique imagerie de son théâtre. La musique, classique dans le genre sacré ou issue de l'harmonica de Alain Lamontagne, est montée avec art par Mario Boivin et les accessoires, prothèses, maquillages et perruques de Gabriel Lussier contribuent très efficacement à la création du climat onirique et épique du spectacle.

Un spectacle qui, heureusement, a opté pour l'imaginaire, le poème ou la féerie plutôt que pour la chronique. Un très beau spectacle.

MUSIQUE / chronique

La traditionnelle soirée Beethoven



PHOTO ARCHIVES

Le baryton québécois Grégoire Legendre à Zurich.



PHOTO AP

Le célèbre Rostropovitch acclamé dans son pays natal après une absence de 16 ans de l'URSS.

Marie Laurier

POUR LA 3e ANNÉE consécutive, l'Orchestre métropolitain (OM) présente le 1er mai son concert-bénéfice en interprétant la *Neuvième Symphonie*, de Beethoven, où le choeur est parsemé de personnalités du monde des affaires, des arts, de la politique, du sport et des variétés.

C'est ainsi que l'on reconnaîtra les Jacques Fauteux, Louise Forestier, Gil Rémillard, Jim Corcoran, Mitsou, François Dompierre, le père Marcel de la Sablonnière, Marie-Denise Pelletier, Marie-Claire Séguin, Jean Cournoyer, Véronique Bélieu, Reine Malo, Manon Blanchette, etc.

Cet événement aura lieu demain soir à l'église Saint-Jean-Baptiste et les solistes de la *Neuvième* seront Dominique Labelle, soprano, Gabrielle Lavigne, mezzo-soprano, Ben Heppner, ténor, et Gary Reliea, baryton.

En première partie de cette soirée Beethoven, le président du Conseil d'administration de l'OM, M. Pierre Péladeau, dirigera un mouvement de la *Cinquième*, laissant ensuite à la directrice en titre Agnès Grossmann le soin de poursuivre l'interprétation de cette symphonie.

Grégoire Legendre à Zurich

LE BARYTON québécois Grégoire Legendre fait cette semaine ses débuts européens en Suisse au Opernhaus de Zurich. Il y chantera le rôle de Capulet dans *Roméo et Juliette* de Gounod.

En juillet, il sera un des solistes de *Carmina Burana*, de Karl Orff, présenté au Festival de Québec. Il chantera au côté du soprano Hélène Fortin et du ténor Kenneth Beal sous la direction du maestro Alfredo Silipigni.

École de l'UQAM

L'ÉCOLE préparatoire de musique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) offre en session intensive du 7 mai au 29 juin des cours de solfège, d'éducation de l'oreille et de théorie des divers degrés préparant pour l'admission au cégep ou à l'université ainsi que des cours de recyclage pour adultes.

Une mini-session d'éveil musical selon la pédagogie Orff est également offerte pour les enfants de quatre ans et demi à huit ans, le samedi avant-midi du 5 mai au 16 juin.

Les formules d'inscription sont disponibles au Pavillon Musique de l'UQAM, 1600, rue Berri, au local 3395. Pour information : 987-3939 ou 488-6274.

Orgue en concert

LE DERNIER concert de la saison de la série *L'Orgue en concert* aura lieu ce mercredi 2 mai à l'église Immaculée-Conception, angle des rues Rachel et Papineau.

Les interprètes : Natalie Choquette, soprano, Estelle Lemire, ondes Martenot, Mona Latif Ghattas, récitant, et les organistes Josée April, Marc-André Doran, Réal Gauthier et Gisèle Guibord.

Charles Dutoit à l'OSM

LE CHEF Charles Dutoit est de retour au pupitre de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) et il

dirigera cette semaine plusieurs concerts : demain et mercredi, à la Place des arts, un répertoire Lalo et Chostakovitch avec le violoncelliste Lynn Harrell; jeudi et vendredi, les concerts de la série *Baroque et Classicisme* à la basilique Notre-Dame (à 19 h 30) dans un programme Haydn, et le groupe Sinfonietta de Montréal.

I Musici

L'ORCHESTRE de chambre I Musici dirigé par Yuli Turovsky présente son gala annuel mercredi à l'hôtel Quatre Saisons en présence du ministre des Communications, M. Marcel Masse. Vendredi, cet ensemble clôturera sa 6e saison à la salle Claude-Champagne dans un programme Mozart, Strauss et Beethoven.

I Musici annonce aussi la tenue d'auditions nationales pour trois postes de violon et un poste de violoncelle les 18, 19 et 20 juin à la Faculté de musique de l'Université de Montréal.

Est éligible tout citoyen canadien ou immigrant reçu et membre canadien de l'*American Federation of Musicians*.

Ces postes seront disponibles en septembre prochain et les musiciens intéressés sont priés de poser leur candidature en envoyant leur curriculum vitae avant le 4 juin à I Musici, 934, rue Sainte-Catherine Est, bureau 240, Montréal H2L 2E9. Renseignements auprès de Mme Jacqueline Sirois au (514) 982-6037.

Mystère de la musique

L'OCTAVE, un jeune groupe de musiciens fondé en 1988 prépare « fébrilement » sa deuxième production qui réunira les 4 et 5 mai à 20 h à la salle André-Mathieu de Laval quelque 35 artistes dans le cadre d'un théâtre musical s'intitulant *Le Mystère de la musique*. Texte et mise en scène de Doris Hall; arrangements musicaux de François Benoit. À encourager et pour réserver : 667-2040.

Fondation Vincent-d'Indy

NEUF PROFESSIONNELS de l'art vocal sous la direction de Louise André, tous anciens élèves de Vincent d'Indy participent au concert-bénéfice de la Fondation Vincent-d'Indy le samedi 5 mai à 20 h à la salle Claude-Champagne : Louise Lebrun, Nicole Lorange, Marie-Danielle et Yolande Parent, Sylvia Saurette, Marie Laferrière, Catherine Sévigny, Roland Richard et Denise Massé interpréteront des extraits d'opéra de toutes les époques.

Rostropovitch, violoncelliste

ROSTROPOVITCH (Mstislav) est évidemment un violoncelliste et il est le soliste invité ce soir au concert de l'Orchestre de chambre McGill sous la direction d'Alexander Brott à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des arts à 20 h 30.

Il interprétera la *Concerto en ré*, de Boccherini, et le *Concerto no 1*, de Shostakovich. Également au programme : la *Symphonie no 88*, de Haydn.

Rappelons qu'il sera également le principal invité de la soirée de gala du Festival de Lanaudière le 24 juillet.

Avec tambours et trompettes

La Philharmonie des vents du Québec

Sous la direction de Alain Cazes : Reed, *The Hounds of Spring*, Ibert, *Concertino da camera* pour saxophone-alto et petit orchestre, avec Daniel Gauthier (saxophone); Boudreau, *Tradiderunt me in manus impiorum*; Milhaud, *Suite française* op. 248; Gershwin, *An American in Paris*; Fauré, *Pavane*; Bernstein, *On the Town*, trois épisodes dansés. Samedi 28 avril, salle Pollack.

Carol Bergeron

ORCHESTRE sans cordes, la Philharmonie des vents du Québec (PVQ) regroupe environ 45 musiciens qui semblent bien déterminés à se faire entendre... avec tambours et trompettes.

Fondée récemment, elle donnait samedi soir son concert « opus 2 » dans une salle Pollack trop petite pour contenir la puissance et l'enthousiasme de ses 19 cuivres.

En fait, cette harmonie — on dit aussi un orchestre d'harmonie — est formée de trois familles d'instruments : les cuivres (saxophones, cors, trompettes, trombones, euphonium et tubas), les bois (flûtes, haut-

bois, bassons, clarinettes) et les percussions. Du quintette à cordes, elle n'a conservé qu'une seule contrebasse.

Bien que ce type de formation instrumentale soit devenu un outil pédagogique très apprécié dans les écoles et les collèges, la PVQ recrute au contraire ses membres parmi les musiciens professionnels de Montréal. Et, soit dit en passant, leur nombre et leur qualité justifient à eux seuls l'existence d'un tel orchestre.

L'un des fondateurs de la PVQ, Alain Cazes, en assure la direction artistique. C'est donc lui qui dirigeait le concert. Tuba solo de l'Orchestre métropolitain, jouant également dans d'autres ensembles instrumentaux, professeur au Conservatoire, aux universités de Montréal, McGill et de Québec, ce musicien s'est en outre spécialisé dans la direction d'orchestre d'harmonie.

Bien faire sonner une quarantaine de vents, trouver l'équilibre ou l'accord harmonieux des trois familles, voilà une tâche assez délicate qui, après seulement deux concerts, doit encore occuper une grande partie de l'attention du chef Alain Cazes. Car pour le moment, sa direction manque de souplesse. La seconde partie du programme (Milhaud, Gershwin,

Fauré et Bernstein) en a particulièrement souffert.

Malgré tout, les 400 personnes de l'auditoire ont été unanimes à apprécier et l'habileté des instrumentistes et la puissance exceptionnelle de l'ensemble; entendons par là, le nombre impressionnant des décibels.

Ce concert voulait également souligner deux anniversaires : le 150e de l'invention du saxophone par Adolphe Sax, et le 100e de la naissance de Jacques Ibert, l'auteur de la pièce concertante qu'a brillamment interprétée le saxophoniste Daniel Gauthier.

Même si la maîtrise du saxophone n'est pas aussi exigeante que celle du violon, par exemple, il n'en demeure pas moins que d'en jouer avec une aussi grande agilité tout en démontrant une remarquable musicalité, tient incontestablement du prodige. De toute évidence, le *Concerto*, d'Ibert, une oeuvre légère et sans prétention, n'aura été pour Daniel Gauthier qu'une amusante badinerie, un tour de prestidigitiation à vous laisser pantois d'admiration.

Après avoir obtenu un premier prix de saxophone du Conservatoire de Montréal et du Conservatoire national de musique de Bordeaux, dans la classe de Jean-Marie Londeix, M. Gauthier a entrepris une carrière professionnelle très active qui l'a mené notamment aux États-Unis, en Amérique du sud et au Japon. Au début du mois il a interprété le *Concerto* de Glazounov aux États mondiaux du saxophone tenus cette année en France.

Tradiderunt me in manus impiorum (Ils m'ont livrés aux mains des impies) est une oeuvre de Walter Boudreau que lui a commandée la PVQ. S'inspirant d'un *Répons* à quatre voix du polyphoniste espagnol Tomas Luis de Victoria (1548-1611), le compositeur québécois a surtout voulu explorer les couleurs ainsi que les possibilités dynamiques et rythmiques d'une grande formation instrumentale qu'il connaît bien, étant lui-même un habile saxophoniste.

Bien, comme l'indique Boudreau, qu'il s'agisse d'un *Nocturne*, on reste surtout frappé par la force, la puissance qui s'en dégage. Au-delà de sa grande complexité, cette partition s'écoute cependant avec plaisir, ce que le public a confirmé par des applaudissements chaleureux.

Jean-Paul Bury de la Presse canadienne

PARIS — L'équipe québécoise qui participe depuis mercredi à la quatrième Coupe du monde d'improvisation, qui se dispute à Bruxelles, a perdu son match d'ouverture, quatre points à cinq, face à l'équipe de la communauté française de Belgique.

Championne en titre, l'an passé en Suisse où elle avait triomphé, c'est l'équipe québécoise, composée de Sylvie Potvin, Chantal Baril, Sylvie Legault, Robert Gravel, Raymond Harpin et Claude Legault qui a ouvert le feu contre l'équipe du pays

hôte.

Ce premier match perdu n'a toutefois pas entamé le moral des comédiens québécois, presque tous mont-réalisés, puisqu'ils avaient battu l'équipe de France lundi soir à Paris, lors d'un match amical et préliminaire. Il faut dire aussi que la formation québécoise compte dans ses rangs des comédiens aguerris. Deux d'entre eux, Sylvie Potvin et Sylvie Legault ont notamment disputés les quatre coupes du monde.

La compétition qui se poursuivra jusqu'au 17 mai réunit cette année cinq nations : la Belgique, la Côte d'Ivoire, la France, le Québec et la Suisse.

SPORTS

Gross maîtrise les frappeurs des Reds

Wallach et Fitzgerald claquent des circuits dans un gain de 6-3 sur Cincinnati

Richard Milo
de la Presse Canadienne

CINCINNATI — Face à la meilleure offensive de la Ligue nationale, Kevin Gross a vu rouge, hier.

Agressif, défilant les frappeurs, il a lancé un bon match et les Expos ont refroidi les Reds de Cincinnati 6-3 devant 27 344 personnes.

« Ils sont agressifs au bâton. Après les avoir surveillés lors des deux premiers matches, je me suis dit qu'il fallait que je sois l'agresseur, pas eux », a expliqué Gross.

« J'avais une bonne rapide. Je me sentais bien et j'ai contrôlé le coin intérieur. Nous avions un bon plan de match et j'ai laissé « Fitzy » (Mike Fitzgerald) appeler les lancers. »

En l'emportant, les Expos ont réalisé leur premier voyage gagnant depuis le mois de juillet l'an dernier — après six voyages infructueux. Ils ont conservé un dossier de 5-4 à Philadelphie (1-0), New York (1-2), Houston (2-0) et Cincinnati (1-2).

« J'avais dit en partant que je serais content d'avoir une fiche de 5-4. Les Reds sont « hot » et même s'ils nous avaient battus lors des deux premiers matches, nous avions joué

avec eux », a révéilé Buck Rodgers.

En 7,1 manches, Gross (2-1) n'a alloué que six coups sûrs, deux points et surtout seulement deux buts sur balles. Il a dû quitter le match à la huitième après avoir donné un simple de deux points à Herm Winningham.

A ses deux derniers départs, il avait accordé 12 buts sur balles en 11 manches. Le 18 avril, il avait donné huit passes gratuites aux Phillies, un sommet en carrière.

« Il a défié les frappeurs et ses changements de vitesse ont donné des résultats », a expliqué Buck.

Tim Wallach et Fitzgerald ont claqué des circuits en solo mais c'est Mike Aldrete qui a réussi le gros coup offensif.

Comme frappeur suppléant, il a produit le premier point du match à l'aide d'un simple quand les Expos ont marqué deux points, à la cinquième. Ils ont également connu des manches de deux points à la sixième et à la septième.

Ron Robinson (0-1), qui a dû remplacer Danny Jackson, atteint au coude à la première, a subi la défaite. Marquis Grissom a couronné l'attaque avec un simple de deux points contre Kip Gross.

Tim Burke a enregistré son si-

xième sauvetage de la saison.

À la huitième, après le simple de deux points de Herm Winningham, il a disposé de Barry Larkin et Todd Benzing, les troisième et quatrième frappeurs. Un ballon-sacrifice de Mariano Duncan a produit le dernier point à la neuvième.

Les Expos ont totalisé 11 coups sûrs au cours de la rencontre.

Danny Jackson n'a effectué que quatre lancers. Après avoir disposé d'Otis Nixon à la suite d'un ballon au champ centre, il a été atteint au coude par un coup en flèche de Junior Noboa.

Robinson, qui a été laissé de côté depuis le début de la saison, l'a remplacé au monticule.

À la quatrième, il a été aidé par un très mauvais jeu d'Andres Galaraga qui a contourné le deuxième but alors que Chris Sabo venait de saisir un faible roulant, bon pour un simple, de Grissom. Le « Gros Chat » a été retiré 5-4-6 après avoir été surpris entre le deuxième et le troisième but.

À la cinquième, Aldrete a répondu à l'appel comme frappeur suppléant et les Expos ont pris l'avance, 2-0.

Utilisé à la place de Nixon, avec des coureurs au premier et au deuxième buts, Aldrete a frappé l'of-

frande de Robinson à travers le monticule pour produire le premier point du match avec un compte complet.

Noboa a alors porté le compte 2-0 quand il a devancé le relais de Barry Larkin au premier but pour frapper dans un optionnel.

EXPOS				REDS			
	pb	cs	pp		pb	cs	pp
Nixon cc	2	0	0	Sabo 3b	3	0	1
Aldrete cd	2	0	1	Winningham cc	4	0	2
DMrtz cd	1	0	0	Larkin oc	4	0	0
Noboa 2b	5	1	2	Bzngr lb	4	0	1
Raines cg	5	0	1	O'Neill cd	4	1	1
Wallach 3b	3	2	1	Blatchr cg	4	0	1
Galarag lb	3	0	1	Duncan 2b	2	1	1
Grissom cd	3	0	2	Oliver r	3	0	0
Fitzgerald r	2	2	1	Oester fs	1	0	0
Owen oc	3	1	1	Djackson l	0	0	0
KeGross l	4	0	1	RRobson l	1	0	0
Burke l	0	0	0	Loyano l	0	0	0
				HMorris fs	1	0	0
				Griffey fs	1	1	0
				Quinn fs	1	0	0

Totaux 33 6 11 6 Totaux 33 3 8 3

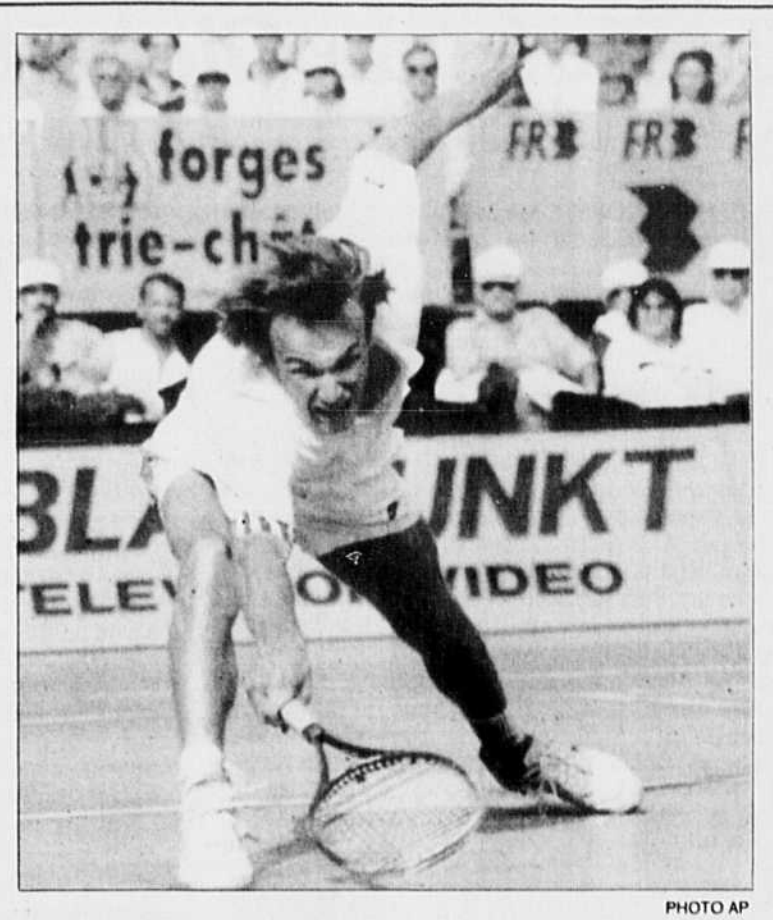
Montréal 000 022 400-6

Cincinnati 000 000 021-3

DJ — Montréal 1, LSB — Montréal 8, Cincinnati 6, 2B — Galarago, O'Neill, C — Wallach (2), Fitzgerald (1), BV — Fitzgerald (2), Duncan (3), BS — Duncan.

	ML	CS	P	PM	BB	SO
Montréal						
KeGross LG, 2-1	7-1-3	6	2	2	2	4
Burke PS, 6	1-2-3	2	1	1	0	1
Cincinnati						
Djackson	1-3	1	0	0	0	0
RRobinson LP, 0-1	4-2-3	3	2	2	1	1
Loyano	1	3	2	2	2	0
KiGross	2	4	2	2	2	0
Birtos	1	0	0	0	1	1

BP — Oliver, D — 2 h 59, A — 27,344.



Chesnokov domine Muster à Monaco
Andrei Chesnokov a remporté le tournoi de Monte-Carlo en défilant en deux sets Thomas Muster. Ce dernier, l'un des hommes en forme de ce début de saison, avait dominé la veille le Français Henri Leconte en 72 minutes. Hier, il fallut deux minutes de moins à Chesnokov pour remporter un premier set très tendu.

Qui sera devant le filet des Blackhawks ce soir ?

ST. LOUIS (AP) — Brett Hull a marqué des buts contre les trois gardiens des Blackhawks de Chicago, et il ne se soucie guère de l'identité du gardien qu'il affrontera lors du septième et dernier match de la série finale de la section Norris, ce soir.

« Si vous tirez au but, vous avez une chance de marquer », a dit Hull, qui a inscrit deux buts dans la victoire de 4-2 des Blues, samedi soir. Avec un total de 13 buts depuis le début des séries éliminatoires, Hull domine la LNH.

Le septième match sera disputé sur la patinoire des Blackhawks. Le vainqueur accèdera à la finale de la conférence Campbell, contre les Oilers d'Edmonton.

« La série a été formidable et le dernier match sera probablement le fait saillant de ma carrière », a dit Hull, dont le célèbre père, Bobby, appartient à l'histoire des Blackhawks.

« Peu importe qui sera le gardien des Blackhawks. Je ne me prépare pas en fonction des gardiens, mais en fonction de l'autre équipe. »

C'est bien ainsi, puisque de toute façon même l'entraîneur des Blackhawks, Mike Keenan, ne semble pas savoir qui sera son gardien partant.

Greg Millen a débuté les trois premiers matches devant le filet des Blackhawks, puis il s'est contenté d'un rôle de spectateur pour les trois suivants. La recrue Ed Belfour a été le héros des quatrième et cinquième matches, mais samedi soir il a été retiré du match après seulement 2:30, à la suite des buts de Hull et Dave Lowry sur les deux premiers tirs des Blues.

Jacques Cloutier a pris la place de Belfour, et il a réussi 24 arrêts et concédé deux buts à son premier match depuis le 25 mars, alors qu'il avait été victime d'une

foulure du genou. Il y a fort à parier qu'il sera devant le filet ce soir.

« Il a bien fait, a dit Keenan. La situation n'était pas facile et je crois qu'il a joué avec constance. »

Mais Cloutier est d'un optimisme modéré. Il connaît bien Keenan, qui a changé de gardien au cours d'un match à cinq reprises depuis le début des séries.

« Nous verrons, a dit Cloutier. Si on me demande d'être devant le filet, j'y serai, et nous verrons ce que l'avenir nous réserve. »

Il n'y a pas le moindre doute en ce qui concerne l'identité du gardien des Blues. Vincent Riendeau a débuté les six premiers matches de la série contre les Blackhawks, après avoir pris la relève de Curtis Joseph, blessé, lors du dernier match de la série précédente contre les Maple Leafs de Toronto.

Samedi soir, Riendeau a réussi 37 arrêts.

EN BREF...

Pat Cash enlève le tournoi de Hong Kong

HONG KONG (AFP) — L'Australien Pat Cash, qui n'avait pas gagné depuis sa victoire dans l'open de Johannesburg, en novembre 1987, a amorcé son retour au premier plan en battant l'Autrichien Alex Antonitsch, 6-3, 6-4, hier, en finale du tournoi de Hong Kong, comptant pour l'ATP Tour et doté d'une bourse de 210 000 \$. Battu par le même adversaire, une semaine plus tôt, dans la finale de l'omnium de Séoul, Cash a ainsi pris sa revanche au cours d'une partie disputée par une chaleur humide et qui n'a pas été d'un très bon niveau. Cash, actuellement classé 243e à l'ATP, espère recevoir une invitation spéciale (« wild-card ») pour le tournoi de Wimbledon, qu'il a gagné en 1987.

Rodger Davis fait mouche en Espagne

MADRID (AFP) — L'Australien Rodger Davis a remporté l'omnium de golf d'Espagne, comptant pour le circuit professionnel européen et doté d'un enjeu principal de 90 000 \$, à l'issue du quatrième et dernier tour disputé hier sur le parcours du club de Campo (normale 72) à Madrid. Avec une carte de 66 et un total de 277, soit 11 sous le par, Davis, 38 ans, a devancé d'un coup l'Anglais Nick Faldo, vainqueur du Masters à Augusta, l'Allemand de l'Ouest Bernhard Langer, tenant du titre et qui s'était imposé dimanche dernier dans l'omnium de Madrid. Le Canadien Jim Rutledge a pris le 26e rang avec un total de 286.

Hockey: entente au sujet du tournoi olympique

BERNE, Suisse (AFP) — Le comité d'organisation des Jeux Olympiques (COJO) d'Albertville et la Fédération internationale de hockey sur glace ont trouvé un terrain d'entente concernant le tournoi de hockey sur glace. La durée du tournoi a été fixée à 16 jours, de sorte que chaque équipe disposera d'un jour de repos au lendemain d'un match. En outre, les médailles seront attribuées selon un système éliminatoire, le tournoi se terminant ainsi par une finale. Les rencontres seront jouées à la patinoire de Méribel suivant un rythme de trois matches par jour. Selon le voeu de l'IIHF, soutenu par le président du COJO, M. Juan Antonio Samaranch, le comité d'organisation s'efforcera de mettre en place, pour la durée des Jeux à La Tania, une installation d'entraînement couverte transportable.

Diego Maradona restera à Naples

NAPLES (AP) — La vedette argentine Diego Maradona a déclaré qu'il comptait rester la saison prochaine à Naples. Interrogé avant le dernier match de la saison, qui a valu un deuxième titre en quatre ans au Napoli, Maradona déclarait vouloir continuer à en porter le maillot pour décrocher une victoire en coupe d'Europe des champions. Après le match, l'attaquant — qui finit troisième au classement des buteurs avec 16 buts — affirmait « au moins, nous avons fait la paix avec nos supporters ». Il avait eu des problèmes en début de saison, d'abord en laissant entendre qu'il voulait aller jouer à l'Olympique de Marseille, puis avec des douleurs au dos.

Domination de Ramash Krishnan au Japon

NAGOYA, Japon (AP) — L'Indien Ramash Krishnan a remporté comme prévu le tournoi de tennis de Nagoya au Japon. Classé grand favori, Krishnan a vaincu l'Américain Brian Garrow, numéro deux, en des sets de 6-2 et 6-4. Chez les dames, le titre est allé à la Japonaise Miki Mizoguchi qui a battu sa compatriote Emiko Okagawa 6-3, 6-3. Le double masculin a été remporté par le Suédois Johan Carlsson et le Néo-Zélandais David Lewis qui ont disposé des Japonais Shuzo Matsuoka et Shigeru Ohta en deux sets de 7-5 et 6-2.

Soccer : la Colombie visite les États-Unis

BOGOTA (AFP) — La sélection colombienne de soccer s'envolera aujourd'hui pour les États-Unis où elle disputera trois matches amicaux entrant dans le cadre de sa préparation au Mondial. La Colombie affrontera à Miami les Strikers. Puis les hommes de Francisco Maturana se rendront à Chicago pour disputer la troisième phase de la Coupe Marlboro face à la Pologne (4 mai) et au vainqueur du match entre l'équipe mexicaine d'Atlas et une sélection costaricaine (6 mai). Par la suite, les Colombiens joueront le 26 mai à Lisbonne, contre le Portugal, et le 2 juin à Budapest, face à la Hongrie.

Savard promet des changements à l'attaque

Guy Robillard
de la Presse Canadienne

IL Y AURA des changements au sein du Canadien la saison prochaine, c'est Serge Savard qui le dit. Et surtout au niveau de l'attaque, comme il est facile de le deviner.

« Ce n'est rien de nouveau, il faut qu'une équipe se renouvelle chaque année », a constaté le directeur-gérant.

Mais en cours de discussion, il a laissé filtrer une indication intéressante, à propos du jeu de puissance : « Il faut avoir une certaine force au centre, a-t-il noté. Au cours des dernières années c'était Bobby Smith, mais il a connu une mauvaise saison et on s'est ramassé avec Brian Skrudland, qui veut bien, mais... »

Savard a aussi laissé entendre que la priorité des correctifs à apporter se situait à l'attaque. Mais pas moyen de savoir si ça sera fait par le biais de transactions ou en continuant de se fier à la relève.

Quand il a été interrompu par La Presse Canadienne, le directeur-gérant du Canadien était au beau milieu d'une réunion de dépisteurs en vue du prochain repêchage. Déjà tourné vers l'avenir au lendemain de l'élimination de son équipe.

Au cours de la semaine, on l'avait accusé de trop travailler en fonction

de l'avenir au détriment du présent, de s'assurer d'avoir une bonne équipe pour les 10 prochaines années plutôt qu'une grande équipe pendant deux ou trois ans.

Savard persiste à parler de blessures et de malchance, « un but qui manquait ici et là », pour expliquer l'élimination du Canadien, mais il sait qu'il est la cible principale des critiques pour ne pas avoir fait de transaction dans le but de renforcer une équipe que la plupart des observateurs jugent moins forte que lui.

« Je ne suis pas à l'abri des commentaires des gens qui veulent me pointer du doigt, dit-il. Je comprends aussi que c'est le rôle des journalistes qui ont suivi l'équipe, de l'analyser et si votre conclusion est de me pointer du doigt, faites-le. »

« Dans le cas de Mike Gartner, a-t-il rappelé ensuite, les North Stars me demandaient mes deux meilleurs espoirs, incluant Mark Pederson. Qu'est-ce qui est arrivé aux Rangers avec Gartner ? » Dale Hawerchuk, a-t-il assuré, ne lui a jamais été offert formellement.

Gartner, a-t-il encore dit, aura 31 ans en octobre et deviendra joueur autonome. Lui verser l'argent qu'il réclamait aurait bouleversé toute l'échelle salariale du Canadien, déjà transformée par le contrat offert à Chris Chelios.

« À ce propos justement, Savard ne s'attend pas à passer un été aussi dif-

« C'est dur à refuser », avoue Naslund, qui n'a plus le goût de risquer des blessures. « Je ne veux pas finir comme Yvan Cournoyer ou Michael Bossy. »

Le Suédois a gagné 380 000 \$ cette année, ce qui en faisait le troisième plus haut salarié du Canadien, derrière Chris Chelios et Bobby Smith.

Naslund est co-propriétaire d'une firme de distribution d'équipement sportif et il possède des chevaux de course. Il a aussi contribué à mettre sur le marché nord-américain une machine à aiguiller les patins.

Agé de 30 ans, le Suédois aura connu une belle carrière à Montréal et aura été un des meilleurs joueurs européens à évoluer dans la ligue. Malgré sa petite taille, à ses plus belles années, il ne craignait pas d'aller dans les coins de patinoire.

Il a été nommé sur l'équipe d'étoiles des recrues à sa première saison en 1982-83 puis sur la deuxième équipe en 1986, après une campagne de 43 buts et 110 points, deux sommets. En tout, il a participé à trois matches des étoiles et il détient le record de cinq passes, en 1988, l'année des cinq buts de Mario Lemieux.

Cette même année, il a gagné le trophée Lady Bing, le seul honneur individuel qu'il ait jamais mérité.

Il a évidemment gagné la coupe Stanley en 1986 et il y avait apporté une collaboration précieuse, avec une fiche de huit buts et 11 passes en 19 rencontres.

Premier Européen à faire partie de l'équipe, il a été un des joueurs les plus populaires du Canadien au cours de la décennie.

En huit ans, il n'a jamais marqué moins de 21 buts et disputé moins de 72 matches, deux minima qu'il a atteints cette saison : après une campagne de 33 buts et 51 passes en 1988-89, il a semblé plus craintif et moins impliqué alors que les rumeurs d'un départ pour l'Europe sont devenues plus pressantes.

Il a complété le calendrier 1989-90 avec une fiche de 21-20-41 en 72 rencontres et il a connu l'humiliation d'être laissé de côté par Pat Burns.

Sa carrière à Montréal s'est apparemment achevée sur une triste note puisqu'une blessure à l'aine l'a limité à trois matches dans les séries.

BASEBALL

Ligue nationale	Aujourd'hui	Toronto, Stottlemire (2-2)
Samedi	Oakland, Welch (2-1) à New York, Parker (0-0), 19 h 30	à Cleveland, Bearse (0-1), 19 h 35
Cincinnati 6, Montréal 4	California, McCaskill (2-0) à Baltimore, Milacki (3-1), 19 h 35	Milwaukee, Knudson (1-0) à Detroit, Robinson (1-1), 19 h 35
Philadelphia 2, Atlanta 1	Seattle, Holman (3-1) à Boston, Boddicker (1-3), 19 h 35	Texas, Bohanon (0-0) à Chicago, McDowell (1-1), 20 h 05
Houston 8, New York 4		
Pittsburgh 4, San Diego 3		
L. Angeles 5, Chicago 4		
St. Louis 5, San Francisco 0		
Hier		
Atlanta 3, Phil'phie 1		
Montréal 6, Cincinnati 3		
Houston 2, New York 1		
S. Francisco 9, St. Louis 7		
Pittsburgh 10, San Diego 1		
Chicago à Los Angeles		

LIGUE NATIONALE				
Section Est	g	p	moy.	diff.
PITTSBURGH	14	6	.700	—
MONTRÉAL	10	8	.556	3
PHILADELPHIE	10	8	.556	3
NEW YORK	9	9	.500	4
ST. LOUIS	9	11	.450	5
CHICAGO	7	11	.389	6
Section Ouest				
CINCINNATI	12	3	.800	—
LOS ANGELES	11	8	.579	3
SAN DIEGO	9	10	.474	5
HOUSTON	8	10	.444	5 1/2
BALTIMORE	7	12	.368	7
ATLANTA	3	13	.187	9 1/2

LIGUE AMÉRICAINE				
Section Est	g	p	moy.	diff.
MILWAUKEE	11	6	.647	—
BOSTON	10	8	.556	1 1/2
TORONTO	11	9	.550	1 1/2
CLEVELAND	9	8	.529	2
NEW YORK	7	9	.438	3 1/2
BALTIMORE	8	11	.421	4
DETROIT	8	11	.421	4
Section Ouest				
OAKLAND	13	5	.722	—
CHICAGO	9	6	.600	2 1/2
TEXAS	11	8	.579	2 1/2
CALIFORNIE	8	10	.444	5
SEATTLE	8	11	.421	5 1/2
MINNESOTA	7	12	.368	6
KANSAS CITY	6	12	.333	7

Qui Sait ...
si vous n'en profitez pas vous même ?

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
CANADIAN CANCER SOCIETY

Une idée du Globe and Mail

Que gagnerait-on à pratiquer « l'entente » à la sauvette ?

L'APPROCHE de la date plus ou moins fatidique du 23 juin, certains journaux, à l'instar des milieux politiques, ont entrepris de préparer des « options » en cas d'échec du lac Meech. Ainsi, le *Globe and Mail*, tout en continuant de favoriser la ratification de cet accord controversé, lançait vendredi l'idée d'une entente séparée (« side deal ») entre Ottawa et Québec.

Certes, même si l'accord passait finalement, il faudra que le Canada trouve de bonnes idées pour en finir avec le triste spectacle de déchéance, de désorientation et d'intolérance qu'il en est venu à donner. Mais pour l'heure, surtout chez les gens d'affaires, on s'inquiète d'une crise qui ébranle encore une fois les assises de la fédération canadienne et qui sème une incertitude non moins néfaste pour l'économie du pays.

D'où l'idée d'une solution de rechange simple et rapide qui permettrait — autant qu'un accord « parallèle » à la Frank McKenna — d'empêcher qu'une autre secousse politique ne compromette davantage les perspectives d'avenir du Canada. Dans ce contexte, la suggestion du quotidien torontois apparaît à première vue astucieuse, du moins en droit.

Certes, dans cette « option », tout Meech ne serait pas rescapé, du moins dès le premier coup. Mais plusieurs de ses dispositions fondamentales pourraient, par simples résolutions de l'Assemblée nationale du Québec et du Parlement canadien, entrer dans la constitution — sans qu'il soit nécessaire d'obtenir l'accord des autres provinces. On ferait à rebours le *coup de force* de 1981, en présumant que le Canada s'y résignerait.

Ainsi, M. Robert Bourassa aurait gagné la reconnaissance d'une certaine « société distincte » pour le Québec, une plus grande part pour sa province dans le domaine de l'immigration, et un mot à dire dans la sélection de trois des juges de la Cour suprême. En ce qui regarde la nomination des sénateurs et la réforme du sénat, cependant, il lui faudrait patienter et se contenter d'une entente politique avec le gouvernement central.

La formule ne manque pas d'imagination ni de

souplesse. Quelques juristes ont déjà suggéré ce genre d'issue à l'impasse constitutionnelle. Le contenu de cet « amendement à deux » n'étant pas sans soulever quelques incertitudes, le *Globe and Mail* propose d'en tester la validité constitutionnelle en Cour suprême. On peut, en effet, avoir des doutes sur la possibilité de donner au Québec, sans l'accord du reste du Canada, des garanties sur l'immigration par exemple ou sur la Cour suprême, qui touchent aussi aux intérêts des autres provinces.

Mais c'est au plan politique que l'idée d'un « side deal » soulève le plus de doutes. Certes, un gouvernement québécois en quête d'un meilleur statut pour la province, ou un cabinet fédéral aux abois parmi les problèmes qui l'accablent, pourrait être tenté par cette voie de sortie. Mais s'agit-il d'échapper à une situation ou au contraire d'entrer, enfin, dans une ère nouvelle ? À quoi servirait-il qu'Ottawa redise oui au Québec si une grande partie de l'opinion canadienne sombre encore plus creux dans le rejet du Québec ?

Au surplus, jamais la crédibilité de M. Brian Mulroney (et aussi de M. Bourassa à cet égard) n'aura été plus basse au Canada anglais. Jamais peut-être le sentiment d'aliénation n'a-t-il été si grand, dans l'Ouest et les Maritimes, à l'égard d'Ottawa et des deux provinces du Canada « central ». Loin de dissiper ces sentiments de frustration et d'hostilité, une entente séparée élargirait la déchirure morale et sociale du pays.

M. Bourassa ne veut pas pratiquer « le fédéralisme à genoux », mais que gagnerait-il à le pratiquer à la sauvette ? On le voit mal entrer, au nom du Québec, par la porte de service du parlement canadien. L'idée de dispositions constitutionnelles particulières au Québec n'a rien d'une hérésie, n'en déplaît aux fomenteurs d'hystérie nationale. Mais cela ne saurait tenir lieu d'entente véritable entre les partenaires de la fédération canadienne.

Ces exigences vont plutôt ensemble.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Un coup dur pour le SPD

Oskar Lafontaine rivalisait en popularité avec Helmut Kohl

LE VIE de M. Oskar Lafontaine, le candidat des socio-démocrates ouest-allemands à la chancellerie victime mercredi soir dernier d'un attentat à Cologne, ne semble plus en danger. L'homme est jeune, jouit d'une bonne santé, et devrait se remettre peu à peu de la très grave blessure que lui a infligée une déséquilibrée.

Il n'empêche que sa longue indisponibilité va constituer un handicap majeur pour un SPD qui fondait sur le ministre-président de Sarre l'essentiel de ses espoirs de reconquête d'un pouvoir perdu il y a huit ans.

On ne sous-estimait pas, à la chancellerie et à la direction du Parti chrétien-démocrate, cet adversaire dont l'instinct politique et les qualités rhétoriques pouvaient mettre en difficulté un chancelier Kohl pourtant porté par la vague de l'unité allemande retrouvée. Les sondages lui accordaient, à la veille de l'attentat, un degré de popularité supérieur à celui du chancelier, et il était parvenu à rassembler autour de sa personne un SPD désemparé par les déboires électoraux.

Oskar Lafontaine voulait profiter des campagnes pour les élections régionales le 13 mai prochain en Rhénanie-Westphalie et en Basse-Saxe, où plus du tiers de l'électorat ouest-allemand est appelé aux urnes, pour roder une machine électorale, des thèmes et des discours en vue des élections du Bundestag du 2 décembre prochain.

Son absence momentanée des joutes politiques ne devrait pas empêcher Johannes Rau, qu'il était

venu soutenir à Cologne, de retrouver son fauteuil de ministre-président en Rhénanie-Westphalie, mais elle prive le candidat SPD en Basse-Saxe, M. Gerhard Schröder, un ami personnel d'Oskar Lafontaine, d'un renfort décisif dans le combat incertain qu'il oppose au ministre-président chrétien-démocrate sortant Ernst Albrecht.

Les effets de l'attentat sur l'opinion publique allemande sont difficiles à mesurer aujourd'hui : l'émotion a, depuis quelques mois, dominé la raison dans le débat public centré sur l'unification. Lafontaine lui-même contribuait à cette polarisation émotionnelle en pourfendant le nationalisme et le chauvinisme renaissant en Allemagne. Traité de « sans-cœur » par une presse de droite qui ne lui pardonnait pas sa réticence à accueillir les réfugiés de l'Est, il rendait coup sur coup, sans se soucier des accusations de populisme.

Le SPD, une fois passé l'état de choc, ne peut faire autrement que de resserrer encore plus les rangs autour d'un leader incommode, parfois imprévisible, mais dont on ne voit pas qui, aujourd'hui encore plus qu'hier, pourrait le remplacer.

Ses adversaires, le chancelier Kohl en tête, ne peuvent que souhaiter un rapide rétablissement d'Oskar Lafontaine. Une victoire électorale en décembre dont l'éclat serait terni par la dramatique mise hors jeu de son principal concurrent ne serait pas de bon augure dans une période où le monde a les yeux fixés sur l'Allemagne.

— LE MONDE

Comment miner la santé. . .

L'ACTUALITÉ

LOUISE LEMIRE
RÉAL BOISVERT

Respectivement sociologue et conseiller en recherche dans le secteur de la santé, les auteurs commentent les « resserments » de l'aide sociale et leurs effets sur les bénéficiaires et sur la société

TOUT LE MONDE ou presque admet aujourd'hui qu'il n'y a pas plus de fraudeurs à l'Aide sociale qu'ailleurs dans la société. Le ministre, M. André Bourbeau convient le premier que l'ensemble des mesures destinées à surveiller les bénéficiaires de l'Aide sont mises sur pied, non pas en raison d'un nombre plus élevé de conduites illégales, mais tout simplement pour empêcher les abus et obtenir des données récentes sur des situations personnelles qui souvent évoluent très vite.

Bien sûr, il n'y a pas, en principe, plus de fraudeurs dans la catégorie des assistés sociaux que dans toutes autres catégories sociales. En pratique cependant, les bénéficiaires de l'Aide sociale sont poussés à la marge de l'illégalité plus souvent que n'importe qui d'autres. Qui, dans l'état de pauvreté où ils sont confinés, ne serait pas tenté comme eux par quelque source de rémunération supplémentaire pour répondre à ses besoins essentiels ?

Parce que justement, ils évoluent en permanence à la limite de ce qui est nécessaire à l'existence, ils se doivent d'être encore plus vertueux que la moyenne. La tentation pourrait être forte pour une mère de famille monoparentale d'accepter de faire un ménage pour offrir une paire de souliers neufs à sa fille. À l'inverse, il vient rarement à l'esprit

de l'homme d'affaires l'idée qu'il commet une fraude lorsqu'il se sert indûment de la voiture de la compagnie à des fins personnelles.

Les gestionnaires du programme de l'Aide sociale affirment que les bénéficiaires ne s'adonnent pas davantage à la fraude que d'autres, mais en même temps ils leur destinent un système de surveillance et d'espionnage qui ne rencontre nul équivalent ailleurs (« boubou macoutes » et firmes d'enquête privées).

D'autre part, les assistés sociaux, en plus d'être poussés à la marge de l'illégalité, doivent néanmoins se composer une vertu pour bénéficier sans culpabilité des largesses de l'État. On soupçonne l'inconfort : l'indigence et la surveillance constantes se combinent en une sorte de tension permanente qui joue à l'évidence sur le moral.

En outre, au lieu d'essayer d'apaiser les stress associés à des conditions d'existence particulièrement difficiles, les gestionnaires de l'Aide exacerbent souvent les conflits entre individus d'un même entourage en encourageant, sinon la délation, du moins la méfiance systématique entre voisins. Ce faisant, on contribue à créer dans les quartiers un climat de suspicion qui menace dangereusement les réseaux naturels d'entraide et exerce une forte pression sur les solidarités élémentaires de la vie quotidienne.

À la fin, ce que l'on sauve d'une main, on risque de le perdre de l'autre.

En effet, ce que l'on économise en paiements de transfert, on le paiera en services de santé. S'il est bien connu que les inégalités sociales constituent un puissant facteur d'influence sur la santé physique (espérance de vie, santé dentaire, maladies cardio-vasculaires, etc.), de plus en plus d'auteurs admettent maintenant que la désintégration des ré-

seaux d'entraide coïncide avec l'apparition de certains problèmes de santé mentale.

Or, les pratiques systématiques d'enquête, menées par des agents enquêteurs même bien intentionnés, nuisent à la longue à la constitution de réseaux d'entraide et confinent les personnes à l'isolement. Privées du soutien de leur entourage, elles perdent confiance en elles-mêmes et deviennent la proie facile de problèmes comme la dépression, l'anxiété, l'insécurité chronique ou les idées suicidaires.

Selon les données récentes de l'Enquête Santé Québec, les personnes très défavorisées sont deux fois plus nombreuses que les personnes plus riches à avoir un indice de détresse psychologique élevé. Il y a tout lieu de croire que chaque tour de vis supplémentaire dans la pratique de la surveillance et du contrôle systématique augmentera d'autant cet écart.

À l'heure où des notions comme celles d'intersectorialité et de synergie sont dans la bouche d'à peu près tout le monde, on se demande pourquoi on s'en tient à l'application un peu aveugle de directives dont les résultats sont incertains, voire ambigus. Que cherchent le ministre et ses fonctionnaires ? À sauver une part significative du budget qui irait dans les poches des fraudeurs ? Non, car ils se défendent de croire qu'il y a inflation de fraudeurs à l'Aide sociale. À rendre la vie encore plus difficile aux bénéficiaires dans l'espoir de voir diminuer leur nombre ? À rendre le programme plus imperméable que jamais ?

Pourtant, plus de compassion, qui sait, donnerait peut-être de meilleurs résultats. Redevenus plus fiers d'eux-mêmes, les bénéficiaires de l'Aide sociale inventeraient sans doute des moyens inédits pour se sortir de la misère.



TIRÉE DU JOURNAL LE MONDE

LETTRES AU DEVOIR

Que deux ans

Lettre à M. Sam Elkas, député de Robert-Baldwin et ministre des Transports

IL NE reste plus que deux ans avant que soient retirés les vieux trains de la ligne Deux-Montagnes. Qu'attend le gouvernement pour enclencher la modernisation de cette ligne dont dépendent des milliers d'usagers, un projet qui contribuerait grandement au désengorgement du réseau routier montréalais ?

À maintes reprises, depuis 10 ans, le gouvernement a reconnu la rentabilité et l'urgence de sauvegarder cette ligne vieille de 75 ans. De nombreuses études conduites par le ministère des Transports et la CUM ont toutes recommandé la modernisation.

C'est un projet qui figurait dans le plan de Bellevue du PQ en 1981. Le Parti libéral l'a promis aux élections de 1985 et 1989.

La ligne a été discutée en commission parlementaire en 1987, puis placée en tête des priorités du plan Côté de 1988. Sa modernisation est endossée par la CUM et l'ORT.

Cinq longues années se sont écoulées depuis que le CN a donné avis de l'abandon du service en 1992. Les usagers ont déjà été pénalisés par une importante coupure de service causée par le bris de locomotives vétustes.

Le vieillissement du matériel s'est accéléré. Les conditions de voyage se détériorent rapidement. Les retards se multiplient.

Aussi, on déplore la non-inclusion de la MRC Deux-Montagnes dans l'ORT — les usagers de Deux-Montagnes doivent se rendre aux gares de Laval pour profiter du rabais de 60 \$ et 90 \$ par mois qu'offre la carte régionale.

L'impatience monte devant l'apparente inaction gouvernementale. Les usagers appréhendent d'être à nouveau victimes de bris d'équipement majeurs. Pire, on craint de se retrouver sans service de train après 1992.

Ancien maire de Kirland, vous avez pu constater les bénéfices qu'a procurés aux citoyens l'amélioration du train CP-Rigaud, par opposition aux difficultés énormes qu'aurait causé son abandon et l'utilisation accrue de l'automobile. C'est pourquoi vous avez placé la modernisation de la ligne en tête de vos priorités pour Robert-Baldwin.

Le moment est venu de réaliser sans plus tarder ce projet tant attendu. Le Comité des usagers, qui lutte depuis cinq ans pour sauvegarder la ligne, espère rassurer la population que vous et votre gouvernement allez respecter votre engagement en diffusant vos réponses aux questions suivantes :

1. Risque-t-il d'y avoir d'autres bris d'équipement majeurs entraînant encore d'autres coupures de service ?
2. Modernisation : qu'est-ce que votre ministère a accompli depuis le plan Côté de 1988 ?
3. À quelle date le contrat d'achat de nouveau matériel roulant va-t-il être octroyé ? Quand vont commencer les travaux sur les voies et autres infrastructures ?
4. L'échéance de 1992 va-t-elle être respectée ?
5. Les travaux vont-ils perturber le service ?
6. Quelles améliorations sont prévues quant à la fréquence des trains, au temps de parcours, aux gares, etc. ?

7. Où en sont les négociations pour que la MRC Deux-Montagnes fasse partie de l'ORT ?
— LAWRENCE LOZOWY
secrétaire
Ville Mont-Royal, le 20 avril.

Regardez-vous !

LES PROPOS de M. Nunziata blessent-ils, choquent-ils les Québécois ? Oui, eh ! bien c'est que des fois la vérité fait mal. Je me demande bien d'où sont sortis tous ces Québécois scandalisés.

Les Québécois racistes ? Mais quoi, comment peut-on dire des choses comme ça ? C'est épouvantable !

Ouais. Allez donc demander l'avis des Haïtiens à Montréal. Allez parler à des Latino-américains, à des Chinois, allez voir des Vietnamiens.

Et puis, d'ailleurs, allez demander l'avis de personnes tout à fait « blanches », mais qui ont le malheur de parler français avec un accent belge, ou parisien.

Toute cette hypocrisie me fait ch... ! Regardez-vous donc dans un miroir, et acceptez ce que vous y voyez. Une fois cela fait, vous aurez la possibilité de changer.

Voilà des « chefs » québécois si offensés de se faire dire qu'ils sont racistes, quelle blague ! Croyez-vous que tant d'immigrants de langues romanes (italien, espagnol, portugais, roumain, haïtien...) choisissent d'intégrer la communauté anglophone parce qu'ils aiment la difficulté ? ! Voyons, vous les rejetez, il faut bien qu'ils se trouvent une place où vivre.

Ces gens savent très bien que jamais un Libanais, un Haïtien, un Vietnamien, un Belge, un Africain... jamais telle personne aura-t-elle le droit de se dire Québécois !

Le meilleur exemple ce sont les regards et réactions que suscite récemment un petit dont l'apparence signifiait « vietnamien », mais dont le parler sonnait « de chez nous ».

Les « on dirait un p'tit Québécois », « ne le voyant pas, j'aurais cru que c'était un de nous autres », « c'est pour qui est-ce qui se pense ? » m'ont dégoûté, mais ils m'ont aussi démontré que les Québécois n'ont pas changé d'un brin depuis le temps où le petit Belge avec un nom polonais n'avait pas de place dans leur société.

— GEORGES BARTOSZEWICZ
Mississauga, le 26 avril.

Douze F-18

ET DE TROIS autres F-18. Cela fait 12 de ces appareils qui vont à la ferraille. Sur un total de 138. Et en temps de paix ! Un modique gaspillage de 420 à 744 millions \$, selon qu'on utilise les chiffres de la Défense ou du Vérificateur.

L'armée est en train de faire la démonstration que nous avions déjà esquissée en 1985, lors de la campagne « Un F-18 pour la paix ». Bien avant le désarmement spectaculaire entrepris par Gorbatchev, nous avions posé un diagnostic tout simple qui n'a jamais été démenti par les experts.

Nous étions, nous les bons, membres de l'OTAN, beaucoup plus armés que les sept pays du Pacte de Varsovie. Depuis 25 ans, nous dépensons approximativement deux fois plus d'argent qu'eux annuellement pour l'armement.

Malgré notre supériorité, les deux pactes étaient surarmés pour contrer une attaque. Avec 60 000 bombes atomiques, l'équivalent de 4 tonnes de TNT par habitant de la terre, nous avions de quoi nous détruire amplement. Pas besoin, donc, de nouvelles dé-

penses militaires ! Pas besoin, pour le Canada, d'y dépenser 23 000 \$ par minute, surtout quand près de 30 enfants meurent de faim dans le monde pendant cette même minute.

Mais nous continuons. Le budget de la Défense est un des rares à avoir augmenté dernièrement, avec ceux des services de renseignements (SCRS), de la GRC, du Sénat, du Gouverneur général. Et nous n'avions même plus l'excuse de la « menace rouge » pour justifier ces dépenses scandaleuses.

Conséquences : on sabre dans les transferts aux provinces... d'où coupures dans les services sociaux, la santé, l'éducation.

En 1985 nous nous étions attardés à illustrer les problèmes sociaux urgents qu'il était possible de régler avec l'argent que coûte un seul F-18. Qu'aurait-on pu faire avec l'argent de ces 12 F-18 gaspillés en pure perte ? Par exemple, régler le problème des urgences dans les hôpitaux ? Régler le problème du manque de résidences pour nos personnes âgées ?

Nous aurions pu aussi régler plusieurs problèmes que rencontre l'école québécoise : l'analphabétisme, francisation des allophones, enseignement des sciences, enseignement professionnel, garderies ou encore, pour nos enfants, des séries télévisées qui leur proposent d'autres héros que les *GI Joe*, *Rambo* et *Transformers* de tout acabit.

Mais les médias n'ont surtout retenu de ces accidents que leur aspect spectaculaire. 744 millions \$! Y avons-nous pensé vraiment pour accepter ce gaspillage ahurissant ?

— ROBERT CADOTTE
Montréal, le 25 avril.

Lettre à Jean Chrétien

À LA SUITE des déclarations de votre collègue et ami Nunziata concernant les indépendantistes québécois, j'aimerais vous remercier sincèrement pour l'importante nuance que vous avez ajoutée à ses propos : TOUS les indépendantistes québécois ne sont pas racistes. Merci ! J'ai la nette impression qu'en disant ces mots, vous songiez précisément à moi et vous m'en voyez très reconnaissant.

De la même façon, quand je songe par exemple à Sheila Copps, j'ai parfois tendance à croire que les libéraux fédéraux ne sont pas tous des imbéciles...

— CHARLES TANGUAY
Montréal, le 25 avril.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messagerie Dynamique, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements (514) 844-5730

LE DEVOIR (USPS #003708) is published daily by L'imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

Des voix drôlement enflammées. . .

La cravate et le tableau

À PROPOS de *Voice of Fire* de Barnett Newman, il n'est pas si frustré qu'on le prétend le type qui arbore une cravate du même motif que celui du tableau en question : sans le savoir, il abonde exactement dans le même sens que... le fondateur même de l'art abstrait, Wassily Kandinsky.

Dès 1910 en effet, Kandinsky écrivait : « Si, dès aujourd'hui, nous nous mettons à couper tous nos liens avec la nature, à nous arracher d'elle, sans hésitation ni retour possible en arrière, à nous contenter exclusivement de combiner la couleur pure avec une forme librement inventée, les oeuvres que nous créerions seraient ornementales, géométriques, très peu différentes à première vue d'une cravate ou d'un tapis » (Du Spirituel dans l'Art, éd. Denoël-Gonthier).

Un peu plus loin, il ajoute que l'emploi entièrement abstrait de la couleur dans une forme géométrique mène à la dégénérescence artistique. C'est clair, et on ne peut taxer Kandinsky d'ignorance.

Quant au fermier qui a pu réaliser une excellente copie de l'oeuvre contestée en une heure seulement, il n'a pas tort lui non plus. Dans l'Histoire de l'art, les bonnes copies ont toujours été très appréciées, pour la simple raison que, pour réussir à copier une véritable oeuvre d'art jusqu'à transmettre son « âme », il faut posséder non seulement une grande habileté mais aussi la capacité d'atteindre la même élévation d'esprit que le créateur de l'oeuvre originale.

C'est si vrai que cela faisait déjà partie, dès le Ve siècle, des Six Principes fondamentaux de la peinture classique chinoise : savoir transmettre les modèles anciens par la copie.

Mais les copies étaient fort appréciées aussi dans l'art occidental. Au 18e siècle, une bonne copie était payée la moitié du prix de l'original. Avec un tel barème, notre fermier copieur aurait dû être payé 900 000 \$.

Ce fermier n'est pas un peintre ? Et alors ? S'il a réussi malgré cela à réaliser une excellente copie de l'original, c'est un signe indubitable que cet original n'exige pas, pour être peint, des connaissances picturales très élevées. Qu'on demande au même fermier de copier, par exemple, la *Ronde de Nuit* de Rembrandt, l'*Adoration des Mages* de Léonard de Vinci, ou encore *Open* (1933) de Paul Klee. Vous me direz où il en sera au bout d'une heure...

On va arguer : ce n'est pas pareil, la notion de « chef-d'oeuvre » est dépassée, etc... C'est là une vieille scie — combien erronée. Tout le monde devrait savoir qu'aujourd'hui la peinture et la cote dites « internationales » sont le produit d'une petite clique de mandarins et de nababs en mal de spéculation dont les critères de valeur n'ont rien à voir avec l'art.



La copie de John Czupryniak

Sur le plan des affaires financières et politiques, l'achat de *Voice of Fire* au prix de 1,8 million \$ est peut-être un « bon placement ».

Sur le plan artistique, *Voice of Fire* est un produit artisanal plutôt qu'une oeuvre d'art, qui a exigé de son auteur très peu de connaissances techniques picturales (le fermier l'a prouvé), aucune créativité

ou originalité (le schéma des trois bandes verticales a été utilisé ad nauseam depuis la nuit des temps), et aucune expressivité personnelle. Bref, d'est une toile couverte de deux couleurs assemblées en un ordre schématique, banal et ennuyeux de trois formes symétriques.

L'art véritable se doit de satisfaire au maximum les facultés intellectuelles, émotives et spirituelles de l'être humain. Prétendre que *Voice of Fire* est une grande oeuvre d'art, c'est comme prétendre que l'opération $2+1=3$ serait le summum des sciences mathématiques.

Parlant de la cravate de M. Holt-

mann, Mme Shirley Thomson dit : « Lorsque des oeuvres d'art sont imitées, cela signifie qu'elles sont puissantes. » Fort bien. Mais, dans ce cas-ci, il semble que ce soit plutôt B. Newman qui ait imité l'artisanat des cravates. Peut-on croire qu'avant 1967, aucune cravate n'ait été rouge et bleue à rayures verticales ?

— STEPHEN GRENIER STINI
peintre
Longueuil, le 17 avril.

Tentant

Lettre à Nathalie Petrowski

JE LIS avec plaisir votre chronique qui se veut joyeusement méchante face à certains comportements excessifs ou silences inquiétants.

Dans celle du 14 avril, je comprends qu'il était tentant de vous porter à la défense de l'artiste humilié par des rustres fermiers, un combat gagné d'avance : le cerveau vs les gros bras !

Malheureusement, tout n'est pas toujours si limpide, et, en fouillant un peu le dessous des choses, vous verriez que l'acharnement des fermiers n'est que le résultat de l'écoeurément général...

Des peintres en ont marre de voir un certain groupe (les plasticiens) contrôler les leviers gouvernementaux des arts visuels au plus total mépris de toute autre forme de peinture.

Le public en a marre lui aussi d'être considéré comme « bête-à-manger-du-foin » parce qu'il est incapable de déchiffrer les textes hermétiques qui à la fois justifient l'oeuvre et le talent de son auteur.

Opposer le temps de réalisation d'une oeuvre à sa valeur n'est pas très élégant, je vous le concède, mais avouez qu'une peinture qui peut se faire copier par n'importe quel fermier n'est pas au-dessus de tout soupçon et qu'elle aurait fait mourir d'ennui ce cher Elmore !

Nos musées font la fête à la peinture plasticienne depuis plus de 20 ans et cette dernière acquisition n'en est que la confirmation... Comment une peinture « d'avant-garde » a-t-elle pu s'imposer dès son début et jusqu'à maintenant dans les temples du conservatisme que sont les institutions publiques ? Ou nos musées sont « révolutionnaires », ou cette peinture ne l'est pas.

Entre les « trois barres verticales » et la « cabane-à-sucre », la peinture existe, les peintres aussi et s'ils sont déprimés, ce n'est pas pour les raisons que vous vous êtes imaginées.

Au plaisir de vous relire.

— MICHEL MALTAIS
St-Isidore, le 16 avril.

La fête du 1er mai

La pauvreté : mythes et réalités

CETTE année, on consacre la fête des travailleurs, le 1er mai, au thème de la lutte contre l'appauvrissement. De nombreux groupes populaires participent au traditionnel défilé, aux côtés des représentants des centrales syndicales.

On sait que le problème du chômage constitue une des principales causes de la pauvreté dans notre société. Si tous les pauvres ne sont pas des chômeurs, la plupart de ceux-ci sont pauvres, à des degrés divers. Le phénomène du chômage est un rouage important dans le processus d'appauvrissement et de marginalisation des individus.

La trilogie « chômage-appauvrissement-pauvreté » n'est pas une fatalité. Elle tient à des causes politiques et économiques précises. Malheureusement, bien des idées reçues et des préjugés sociaux encombrant cette question, ce qui en rend une claire prise de conscience par les citoyens plus difficile.

Ainsi, on dit : **Il faut un taux de chômage assez élevé si c'est le prix à payer pour une croissance économique sans inflation.** C'est un non-sens et une aberration.

Maintenir à un haut niveau le taux d'intérêt permet certes de juguler l'inflation, mais le coût de cette politique monétaire est dévastateur, tant sur le plan économique que social. En apparence, la croissance économique se poursuit mais elle est minée à la base par le trop grand nombre d'exclus qui n'arrivent pas à se placer dans le nouvel ordre économique.

En gaspillant avec autant d'irresponsabilité nos ressources humaines au nom de la lutte à l'inflation et de l'équilibre budgétaire, les gouvernements contribuent beaucoup, en réalité, à affaiblir notre société. On ne peut fonder la prospérité d'un pays sur l'appauvrissement d'une partie notable de ses travailleurs et travailleuses.

On dit aussi : **Le taux de chômage élevé que nous connaissons en ce moment est dû, dans une bonne mesure, au manque de formation de la main-d'oeuvre.** C'est largement faux.

Une étude du Centre canadien du marché du travail et de la productivité a évalué, en 1988 qu'il y avait deux personnes en chômage pour chaque poste vacant au Canada. Même si, en théorie, tous les chômeurs se recyclaient, il en resterait encore à peu près la moitié sans em-

ploi. Même si des mesures de recyclage sont souhaitables, elles n'auront qu'un effet très limité en l'absence d'une politique de création d'emplois stables.

On dit même : **L'emploi précaire est un phénomène acceptable car il permet une meilleure flexibilité de la main-d'oeuvre et des coûts moindres pour les employeurs.** C'est un mauvais calcul.

D'abord, si cette stratégie de création d'emplois précaires (temporaires, à temps partiel, à contrat et à la pige) repose parfois sur des considérations d'économie budgétaire, elle révèle aussi une volonté sournoise de contourner les droits des travailleurs en leur refusant un emploi stable et, par conséquent, l'accès à la syndicalisation.

Ce que gouvernements et employeurs privés épargnent en créant une multitude d'emplois précaires (près de un sur deux au Québec actuellement), ils le dépensent à d'autres égards (plus de fonds publics alloués aux chômeurs et assistés sociaux, productivité réelle moindre). On impose aux travailleurs l'instabilité professionnelle, la pauvreté chronique, l'insécurité financière et l'incertitude des lendemains, ce qui a des effets néfastes sur bien des plans.

Au bout du compte, tout le monde y perd. Encore là, les décideurs politiques et économiques ont misé sur une stratégie perdante.

On dit enfin : **Beaucoup de chômeurs et d'assistés sociaux ne veulent pas travailler.** C'est l'argument bêta par excellence, d'ailleurs utilisé par les gouvernements.

Pourtant toutes les études et les observations sur ce point contredisent sans équivoque cette assertion. Avec l'actuelle pénurie d'emplois stables, il est mathématiquement impossible à la majorité des sans-emplois de se dénicher un travail stable et convenablement rémunéré.

La solution au problème du chômage ne réside pas dans la répression des chômeurs et des chômeuses mais dans une politique de création de bons emplois stables et le maintien d'un bon système de sécurité du revenu.

Il existe bon nombre de programmes gouvernementaux contre les préjugés sexistes et racistes, mais ce n'est pas du tout le cas contre les préjugés sociaux grossiers qui courent encore trop souvent les rues. C'est révélateur d'un certain état de choses...

— JEAN-FRANÇOIS DELISLE
Montréal, le 25 avril.

Ham-Nord offre un modèle

Préservons notre école

Lettre à M. Claude Ryan, ministre de l'Éducation

MAIRE d'une petite municipalité sise au coeur des Cantons de l'Est, je désire vous saluer cordialement et vous faire part de mes commentaires concernant le dossier de l'École secondaire de Ham-Nord, qui touche de près toute la population qui se veut garante de son avenir.

Laissez-moi d'abord vous parler de notre municipalité. J'emploie la citation de Mme Brigitte Van Collie Tremblay, attachée à la direction de la promotion de l'entrepreneuriat, au ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, lorsqu'elle écrit à notre président de la Chambre de commerce. « Nous pensons que le modèle de Ham-Nord, s'il est diffusé, est de nature à inspirer d'autres municipalités dans le même sens ». Ces paroles reflètent et décrivent le caractère, le dynamisme de notre village.

Aujourd'hui, Ham Nord compte au-delà de 300 familles. L'agriculture, la sylviculture et l'acériculture occupent une large part dans notre économie. Deux industries profitent également d'une grande expansion sur le marché canadien et américain. Plusieurs petites manufactures de couture procurent de l'emploi à plus de 250 travailleurs dont la majorité sont des femmes de Ham-Nord et des paroisses avoisinantes.

La population bénéficie d'une cinquantaine de services commerciaux et professionnels qui répondent à ses besoins sans cesse grandissants. S'ajoutent également de nombreux organismes sociaux dont les membres bénévoles réussissent à donner une âme à cette collectivité.

Voilà ce que les gens de Ham-Nord ont réussi à construire au fil de leurs 125 ans d'histoire. Il ne fait aucun doute que notre avenir repose sur nos acquis.

Le soir du 19 mars 1990, nos citoyens ont dit « non » à la fermeture du secondaire de Ham-Nord. Malgré tous les arguments apportés par le Comité du Maintien, les commissaires ont voté en bloc pour la fermeture. Aucune question ne fut soulevée lors de cette séance.

Je crois que nous sommes en droit de nous poser des questions. Où se trouve la démocratie ?

— Pierre-Hugues Archambault
Hull, le 13 avril.

Liberté est aussi un mot français

Imposer ce charabia ?

L'ÉMISSION du *Point* portait sur l'opportunité de prescrire le français comme langue de communication entre les allophones et avec eux dans les écoles de Montréal (francophones, bien entendu, la loi 101 l'exige).

L'animateur invite d'abord des élèves francophones à se prononcer sur le sujet. L'indigence de leur vocabulaire, les impropriétés et les incorrections syntaxiques farcisant leur baragouin, bref leur jodel du plus bel orient, sont pathétiques.

Et c'est ce charabia qu'ils rêvent d'infliger à leurs camarades immigrés ! Rien d'étonnant aux réticences de la part de ces derniers.

Puis, pour tirer les conclusions, une table ronde réunit des responsables de l'enseignement. Barbarismes, solécismes, anglicismes, tout sort de la bouche de ces champions du bon parler français, dans ce débat visant à établir si c'est par la coercition ou la persuasion qu'il faut tendre au but.

On eût souhaité les entendre prêcher d'exemple, ne fût-ce que pour l'effet d'entraînement.

Dans un cas comme dans l'autre, force était de penser : « Médecin, guéris-toi toi-même », et de se demander quelle espèce de français il y a lieu de sauver.

— PHILIPPE DESJARDINS
Ottawa, le 16 avril.

Les enfants de la loi 101

J'AI passé mes dernières années d'enseignement à l'école St-Louis (33, Fairmont, près St-Laurent). À l'époque, en 1985, c'était à peu près 30 % allophone. Même si j'y enseignais l'anglais, jamais en deux ans n'ai entendu d'étudiants parler anglais, entre eux ou avec moi.

J'avais une prédilection pour mon Groupe 105, fait d'allophones à plus de 50 % : Vietnamiens, Portugais, Latins, Haïtiens, Arabes. Le français unissait tout le monde. Même l'anglophone David Miller d'origine hindoue me parlait toujours dans son français châtié. J'avais l'impression que l'intégration des néo-québécois à la communauté d'accueil progressait harmonieusement.

Les événements de St-Maxime et de La Dauversière prouvent-ils que je m'illusionnais ? Avant de trop vite croire que la politique d'intégration est un échec il faudrait peut-être



PHOTO CHANTAL KEYSER

faire quelques distinctions :

1. Les allophones ne forment pas un groupe homogène. Certaines communautés sont plus ouvertes que d'autres au français. À l'école de La Dauversière pendant que Québécois et Grecs manifestaient chacun de son côté, les asiatiques demeurèrent neutres et dans les entrevues se sont montrés nettement plus favorables au français. Les problèmes linguistiques, en fait, existent surtout dans les écoles de l'ouest de Montréal et de Laval où il y a une forte concentration d'étudiants d'origine grecque.

Il faut se rendre compte que contrairement aux autres ethnies, les Grecs ont traditionnellement fréquenté des écoles anglaises, que la majorité d'entre eux continue à le faire et que l'anglais est leur langue d'usage. Je crois qu'ils constituent un cas d'exception. Leur intégration à la communauté québécoise prendra plus de temps, c'est tout. Il faudra faire preuve de patience et de doigté en sachant que leur quasi hostilité envers le français ne se résorbera pas instantanément.

Mais de grâce, que cette exception ne nous fasse pas oublier ces milliers d'allophones qui utilisent le français non seulement à l'école mais dans la rue, les salles d'amusement, dans la vie de tous les jours.

Il est évident de plus, qu'un territoire ne peut être à la fois bilingue et unilingue. Il ne peut surtout pas être bilingue pour les uns et unilingue pour les autres. Comment enfin croire en la possibilité d'une paix sociale sur un territoire où les uns se sentent insécures et les autres discriminés.

Oui le temps est vraiment venu pour les Québécois de se créer un nouveau pays où les règles du jeu seront claires et égales pour tous.

— BERNARD SMITH
Montréal, le 20 avril.

Une liberté fondamentale

TANT QUE les Québécois ne comprendront pas qu'il est impossible d'imposer l'usage d'une langue par la coercition et la contrainte, la langue française sera en danger au Québec.

On peut comprendre les bonnes intentions de la CECM qui tente de faire un effort administratif pour encourager l'usage du français dans

ses écoles. Cet effort ne pêche que sur un point. Elle prévoit l'utilisation de mesures disciplinaires pour un étudiant qui refuserait d'obtempérer à l'incitation de parler français dans les couloirs ou la cour des écoles.

Il faut comprendre que l'utilisation d'une langue quelle qu'elle soit ne peut entraîner des mesures disciplinaires dans un milieu où l'ouverture vers le monde et l'initiation à la recherche et à la découverte intellectuelle sont supposées être des valeurs fondamentales.

Il faut également comprendre que le choix de l'utilisation d'une langue est une liberté fondamentale pour laquelle les Québécois se sont eux-mêmes battus et qu'il est très ironique que l'on essaie maintenant pour protéger le français d'entraver cette liberté.

Et, enfin, il faut comprendre que plus on utilisera de moyens coercitifs, plus les résistances à utiliser le français se feront fortes chez tous les allophones, les anglophones et même chez certains francophones. C'est d'ailleurs le même genre de résistance que l'on retrouvait en France sous l'occupation quand on voulait contraindre les jeunes Français à apprendre l'allemand.

Il est évident que l'on ne peut décemment imposer l'usage d'une langue par la force. Exactement, comme on ne peut décemment imposer l'amour par la force. Il ne nous reste donc qu'une seule solution : convaincre et séduire tous les Québécois, quelle que soit leur langue maternelle, pour qu'ils choisissent librement de parler français.

Utiliser d'autres méthodes est non seulement inutile mais très dangereux. Les allophones risquent en effet de confondre la méthode avec la langue. Un peu comme on a confondu en Europe pendant un certain temps la langue et la culture allemandes avec les méthodes utilisées par les Nazis pour répandre cette culture.

Heureusement que j'ai confiance en mes compatriotes et que les égarements et les maladroitures qu'ils commettent dans le domaine linguistique, y compris la loi 178, peuvent être mis sur le compte de la panique et de l'opportunisme politique de quelques-uns. Sinon, je m'enfuerais dans une autre province de peur que l'on m'interdise de penser dans une autre langue que la mienne.

Je ne pourrais pas supporter la création d'un ministère de la Pensée, fut-elle même française.

— Pierre-Hugues Archambault
Hull, le 13 avril.

Le 29 avril 1970, Bourassa devenait premier ministre

André Bellemare
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Quand Robert Bourassa a accédé pour la première fois au poste de premier ministre, le 29 avril 1970, il y a 20 ans aujourd'hui, son « plan de carrière » s'en est trouvé quelque peu modifié.

Le jeune homme de 36 ans, élu député de Montréal-Mercier quatre ans plus tôt, n'avait pas prévu franchir les étapes aussi rapidement et devenir le plus jeune premier ministre qu'ait connu le Canada.

Pour ce faire, il a fallu le grenouillage de Claude Wagner, Jean-Paul Lefebvre et autres autour du leadership de Jean Lesage qui s'est finalement soldé par la démission, le 28 août 1969, du chef libéral et la convocation d'un congrès pour élire un successeur, le 17 janvier 1970.

Appuyé pleinement par M. Lesage et l'establishment du parti, « mis en marché » par l'expert en marketing Paul Desrochers et avantagé par la riche belle-famille Simard, Robert Bourassa n'a éprouvé aucune difficulté à se hausser à la direction du parti aux dépens de Wagner et Pierre Laporte, défaits dès le premier tour de scrutin.

Les événements devaient encore servir le jeune chef trois mois plus tard. Encore porté par la publicité qui a entouré son accession à la direction du parti libéral, bien servi par la faiblesse du gouvernement unioniste de Jean-Jacques Bertrand, Robert Bourassa a conduit son équipe à la victoire le 29 avril en remportant 72 des 108 sièges.

Après les dépenses publiques importantes reliées à la marche de la Révolution tranquille des années 60, M. Bourassa allait tenter de stabiliser le climat économique en lançant le slogan des 100 000 emplois comme fondement de la relance économique promise lors de la campagne du printemps 1970.

En septembre 1970, M. Bourassa avait dans une entrevue que 1972 lui avait toujours paru « la bonne année » pour réaliser son rêve de col-

lège.

« Je n'étais pas favorable à la démission hâtive de Jean Lesage, pour trois raisons : sur le plan personnel, je jugeais que l'homme avait une compétence indéniable; en second lieu, je demeurais persuadé que M. Lesage pouvait battre Bertrand aux élections de 1970; enfin... c'était trop tôt pour moi », confiait-il à un journaliste.

Le député de Mercier avait imaginé le scénario suivant : Jean Lesage mène le parti à la victoire et il remet sa démission au milieu de ce terme, vers 1972. « J'aurais eu 38 ans en 1972 et je considérais dès lors la chose possible (de succéder à M. Lesage) ».

La précipitation des événements n'a cependant pas laissé le choix à l'économiste aux allures timides et gauches et c'est un peu à son corps défendant qu'il a été projeté si vite sur l'avant-scène de la vie politique.

Vingt ans plus tard, l'homme politique n'a pas beaucoup changé, estime plusieurs : un homme qui évite de faire de la vague, qui calcule, qui laisse un problème pourrir avant de s'en occuper, qui feint la faiblesse pour mieux dominer.

Cet avis n'est pas partagé par un collaborateur de toujours du premier ministre, Jean-Claude Rivest. « M. Bourassa a pris de l'expérience, c'est sûr, et il montre moins de fébrilité devant un événement. Il sait prendre les choses plus froidement, explique-t-il.

« Au gouvernement, M. Bourassa s'implique moins, personnellement, dans les problèmes quotidiens; il laisse plus de responsabilités et de latitude à ses ministres. Au début de sa carrière, il avait tendance à s'occuper de tout, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

« Je dirais aussi que le premier ministre a développé ce flair politique qu'il a toujours eu et qui lui permet de s'ajuster rapidement à une situation », ajoute M. Rivest, confident de M. Bourassa.

Depuis ce jour du 29 avril 1970, M. Bourassa s'est révélé une véritable bête politique que nul obstacle si ma-

jeur soit-il n'aura réussi à abattre.

Et il a eu sa part de déboires en l'espace de 20 ans. Cinq mois seulement après la prise du pouvoir, une première épreuve s'abat sur lui : les événements tragiques de la Crise d'octobre. Jeune, mal préparé, M. Bourassa a difficilement encaissé le coup.

Au plus fort de la tempête, dans un moment de dépression, il confiait même à un collègue de l'Assemblée nationale que sa carrière politique venait de prendre fin.

Mais l'homme s'en est relevé. Six ans plus tard, une deuxième tuile allait s'écraser sur lui : la défaite retentissante de son parti aux élections de 1976 devant le Parti québécois.

Bourassa lui-même perd son comté de Mercier. C'est la débâcle totale pour lui. Le lendemain du 15 novembre, le premier ministre déchu présente une mine déconfite aux journalistes devant qui il se contente de lire un bref communiqué annonçant son retrait de la vie politique.

Il ne permet aucune question et, aussitôt son message terminé, il s'éclipse la tête basse. De l'avis de tous, Robert Bourassa vient de quitter à jamais la scène politique. On le croit au tapis pour le compte de dix.

C'était mal connaître celui qui ne vit que pour la politique depuis ses années universitaires.

Après une traversée du désert (enseignement, voyage d'étude du Marché commun en Europe, conférences), la bête politique refait surface peu après la chute du chef libéral Claude Ryan, le 10 août 1982.

Tel un chat qui a sept vies, Robert Bourassa retombe sur ses pieds et il confond ses adversaires et détracteurs en reprenant la direction du parti au congrès de 1983.

Le 2 décembre 1985, il accomplit l'exploit remarquable de reprendre le flambeau de premier ministre du Québec.

Tout autre que Robert Bourassa aurait tout abandonné après l'humiliation de 1976. Pas celui qui, dès l'âge de 12 ans, confiait à un camarade du collège Jean-de-Brébeuf qu'il serait un jour premier ministre.



PHOTO AP

Faute de pétrole, le vélo

Au-delà de 1000 Lituaniens ont envahi le centre-ville de Vilnius, hier, pour montrer aux Soviétiques, qui rationnent le pétrole, qu'ils peuvent se servir de leurs vélos au lieu de leurs voitures.

sortie du spectacle. A la police de la CUM, on affirme avoir reçu six plaintes à cet égard.

« C'est choquant, aberrant et ridicule », a commenté, scandalisée, la présidente de Femmes en tête Danielle Fournier.

Les rapports tumultueux avec les femmes immigrantes, qui avaient quitté l'organisation du forum à la suite de la diffusion de l'émission « Disparaitre » de Lise Payette, n'ont pas non plus trouvé de solution au cours de ce week-end. Leur absence a été déplorée à de nombreuses occasions, deux ateliers ont été consacrés à la question mais le débat, visiblement, ne fait que commencer.

Vendredi, une vingtaine d'organisations de femmes de communautés culturelles ont réclamé une rencontre d'ici un mois avec les féministes « de vieille souche » ainsi qu'une auto-critique de Femmes en tête.

Hier, Mme Fournier a affirmé que le bilan général du forum ne sera prêt qu'à l'automne, que la question des communautés culturelles y serait certainement abordée mais que ce sera maintenant à chaque groupe de femmes à s'interroger sur ce sujet.

Quant à Lise Payette, que les immigrantes voulaient rencontrer la semaine prochaine, elle dit ne pas avoir encore réfléchi à la question mais elle ne s'oppose pas au principe d'une rencontre éventuelle.

De son côté, la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Monique Gagnon-Tremblay a affirmé hier que la nomination de Lise Payette à la présidence du comité d'honneur de Femmes en tête explique la faible participation des femmes immigrantes aux célébrations.

« C'est quand on a nommé Lise Payette à la présidence du comité d'honneur que les femmes immigrantes ont décidé de se retirer, a noté la ministre. Ces femmes n'avaient pas aimé la façon dont elles avaient été traitées dans le film « Disparaitre ».

Pour Mme Gagnon-Tremblay, il importe de reconnaître l'apport des femmes immigrantes à la cause des femmes.

« Ces femmes sont arrivées en grand nombre dans les années 1950 et 1960, avec leur conjoint, et elles ont fait beaucoup pour l'avancement de la cause de toutes les femmes. D'ailleurs, plusieurs de ces femmes ont quand même fêté cet événement, en région, et mon ministère a subventionné certains groupes de femmes immigrantes pour la participation à ces fêtes », a indiqué la ministre.

Gagnon-Larocque

roque s'est ensuite livrée à une charge contre l'administration actuelle, pointant du doigt la « pseudo-démocratie » du RCM, les consultations « bidons », les budgets inflationnistes de Michael Faïnstat, les dépenses somptuaires du maire Doré et l'augmentation des taxes du contribuable.

« Et le RCM ne cesse de parler de l'appauvrissement de Montréal ! Je crois que les Montréalais comptent sur nous pour empêcher le RCM de prendre le pouvoir en novembre prochain », a-t-elle insisté, lançant du coup un duel au maire Doré dont elle avait battu le colistier en 1982.

Son principal rival, Me Jacques Mondou, cachait mal son amertume hier après-midi, parlant déjà de réfléchir sur son avenir politique. M. Mondou, qui avait prôné dans son discours la veille que la lutte à la mairie devait se faire « d'homme à homme », a plutôt mal digéré sa défaite face à Mme Gagnon-Larocque.

« Je ne pense pas que Mme Gagnon-Larocque peut l'emporter face au maire Doré. Avec elle, le Parti civique est retourné vers ce qu'il était en 1982 alors qu'avec moi, il sera allé vers l'avenir », a-t-il insisté, expliquant sa défaite par sa trop récente arrivée au Parti civique.

Seul représentant du Parti civique à l'hôtel de ville, depuis sa démission du RCM en décembre 1989, M. Mondou estime que son rôle au conseil demeure pour l'instant « flou » étant donné sa défaite et les possibilités de

Jean-Noël Fenwick triomphe à la Nuit des Molières

PARIS (AP) - Le théâtre fêtait le théâtre, dimanche soir au Châtelet, avec la quatrième Nuit des Molières : une soirée où l'émotion et l'humour partagèrent la vedette avec les heureux élus. Triomphe des *Palmes de M. Shutz* (quatre récompenses), Pierre Dux et Denise Gence meilleurs comédiens et comédienne, hommages à Gérard Philippe, Samuel Beckett et Pierre Dac, Molière d'honneur au mime Marceau.

Emotion lorsque Jean Marais, en introduisant cette Nuit des Molières retrasmise en direct sur FR3, rend hommage à tous ceux qui, comme lui, ont contracté « le mal rouge et or ». Tel Pierre Dux, Molière du meilleur comédien pour *Quelle part dans cette vie*. Pierre Dux très ému par la longue ovation que lui fit la salle, debout. Pierre Dux qui, la voix nouée, remercie modestement ceux qui l'ont aidé à « perfectionner son art ».

Autre grand vainqueur de la soirée : *Les palmes de M. Shutz* de Jean-Noël Fenwick. La pièce du théâtre des Mathurins ne recueille pas moins de quatre Molières : meilleur metteur en scène (Gérard Cailaud), meilleur comédien dans un second rôle (Michel Robin), meilleur décorateur (Jacques Voizot), et meilleur spectacle privé. L'occasion pour Gérard Cailaud, le metteur en scène, de remercier Jack Lang, présent dans la salle, et la Ville de Paris, pour l'intérêt qu'ils portent au théâtre privé de la capitale, grâce à des manifestations comme « Paris-sur-scène ».

fusion qui planent dans l'air.

Éternel optimiste et bon vivant, le candidat René Delbuegnet a pour sa part accueilli cette défaite avec un grain de sel en s'exclamant : « Partir sans délégués, c'est comme aller à Blue Bonnets sans cheval ! ». Fort partisan de la fusion avec le Parti municipal de Montréal, M. Delbuegnet a par ailleurs assuré qu'il serait de la course aux prochaines élections, dans le district de Peter-Mc-Gill ou ailleurs.

Âgée de 42 ans et femme d'affaires, Mme Gagnon-Larocque sera donc la première femme à prendre les rênes du Parti civique, orphelin depuis la démission de Claude Dupras en janvier 1989. Elue pour la première fois en 1978 sous l'administration du maire Drapeau, Mme Gagnon-Larocque a été élue en 1982 dans le district Octave-Crémazie et a accédé au comité exécutif Drapeau-Lamaré durant quatre ans. Elle est membre du Conseil de direction du PCM depuis mai 1989 et assure la présidence de la commission politique du parti.

Otage

(JILP). Elle fait suite à une semaine de « chauds et froids » concernant la libération d'un autre otage occidental.

En Iran, un responsable non identifié cité dans l'édition de lundi du quotidien modéré « Teheran Times » affirmait aussi s'attendre à la libération de M. Reed d'ici mardi soir, après des « discussions approfondies » entre les ravisseurs et la République islamique.

Il précisait qu'il avait été demandé aux ravisseurs de libérer un deuxième otage « sans conditions et pour des raisons humanitaires et islamiques » mais les mouvements extrémistes libanais auront ainsi manifesté le maximum de bonne volonté. La balle est maintenant dans la cour de l'autre partie, pour réciprocity. Il ne fournissait aucune autre précision.

Interrogé sur ce nouvel espoir, le président américain George Bush, qui jouait au golf à la base aérienne Andrews proche de Washington, a déclaré : « J'ai appris à ne pas faire de spéculations sur les otages pour les raisons que je ne cesse d'expliquer. Je ne dirai rien. Si cela se ré-

véle exact, c'est merveilleux. » Frank Reed, 57 ans, est originaire de Malden, dans le Massachusetts. Directeur de l'École internationale libanaise, il avait été enlevé près de l'aéroport de Beyrouth alors que son chauffeur le conduisait au Golf Club. Une Volvo bleue avait intercepté le véhicule et les deux hommes avaient été enlevés, le chauffeur étant relâché peu après.

L'otage vivait depuis huit ans au Liban et s'était converti à l'islam pour pouvoir épouser sa deuxième femme, Sahmiya, une Syrienne musulmane avec laquelle il a un fils de cinq ans, Tareq. Sa première femme Nancy, avec laquelle il a eu deux enfants, Jacqueline et Marilyn, vit aux États-Unis avec eux dans le Massachusetts.

La mère de M. Reed, Leota Sprague, affirmait qu'elle devait « garder la foi ». « C'est un coup effroyable pour nous si on découvre que ces choses ne sont pas vraies », relevait Mme Sprague, 91 ans, interrogée par téléphone à son domicile de Malden.

Bob Langston, genre de M. Reed vivant aussi à Malden, se félicitait de son côté de cette nouvelle. « Nous faisons preuve de prudence, relevait-il. Ce serait merveilleux si cela se passait vraiment. Mais il y a eu tellement de fausses alarmes avec les autres otages... »

DÉCÈS

Soeur Berthe Poitras, C.N.D. A Montréal, le 29 avril 1990, à l'âge de 89 ans, est décédée Soeur Berthe Poitras, C.N.D., S.S. Béatrice-du-Rosaire, native de Saint-Jean-de-Québec.

Soeur Berthe Poitras a fait profession à la Congrégation de Notre-Dame de Montréal en août 1927.

Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, sa soeur Mme Béatrice Poitras, plusieurs cousins et cousines, entres autres M. Henri Boissonneault, Mme Monique Boissonneault.

Les funérailles auront lieu le 2 mai à 14 h, en la chapelle de la maison mère, 4873, avenue Westmount. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Direction Alfred Dallaire inc.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Moscou

cus que 700 000 mètres-cubes de gaz par jour. Il ajoutait que, si la production pouvait reprendre, les engrais et produits chimiques fabriqués seraient comme auparavant livrés essentiellement au reste de l'URSS et en faible partie à la Lituanie.

Au moment où la radio annonçait la nouvelle, de nombreux Lituaniens organisaient une manifestation à bicyclette pour défier la décision du Kremlin de supprimer tout approvisionnement en pétrole. Réunis devant le Parlement, ils ont ensuite parcourus 10km jusque dans les faubourgs de Vilnius.

Des rassemblement ont par ailleurs eu lieu dans la soirée sur les places principales de toute la république pour y entendre la 9ème symphonie de Beethoven, considérée comme un symbole d'espoir et des droits de l'Homme, qui était diffusée par la radio-télévision. Selon une responsable du service d'information, quelque 20 000 personnes — dont le président Vytautas Landsbergis — ont assisté en direct au concert sur la place de la Cathédrale de Vilnius.

Samedi, M. Landsbergis avait affirmé lors d'une conférence de presse qu'il considérait que le message que lui avaient adressé jeudi François Mitterrand et Helmut Kohl — lui proposant de suspendre les effets de la déclaration d'indépendance du 11 mars — constituait une mesure positive. Un porte-parole de la présidence soviétique Mikhaïl Gorbachev avait aussi considéré à Moscou que la suspension temporaire des lois découlant de la déclaration d'indépendance pourrait être un compromis acceptable.

Entretemps, le premier ministre de Lituanie, Mme Kazimiera Prunskiene, est arrivée hier à Montréal pour une visite de trois jours au Canada au cours duquel elle va chercher à obtenir une aide économique pour la république balte confrontée au blocus de Moscou.

C'est le deuxième responsable lituanien en un mois à se rendre au Canada, après la venue au début avril du vice-président M. Bronius Kuzmickas.

Mme Prunskiene a été accueillie à Montréal par des membres de la communauté lituanienne canadienne. Accompagnée de plusieurs responsables économiques dont M. Albertas Sinevicius, ministre du commerce, elle est partie ensuite pour Ottawa, où elle doit avoir aujourd'hui une série d'entretiens.

À Ottawa, Mme Prunskiene aura notamment des discussions avec M. Joe Clark, le chef de la diplomatie canadienne qui ne la recevra qu'à titre de député, dans son bureau du parlement.

Demain elle se rend à Toronto où elle rencontrera d'une part des représentants de la communauté balte canadienne et d'autre part des responsables du gouvernement de l'Ontario et des hommes d'affaires. Une délégation commerciale lituanienne est déjà dans la capitale ontarienne depuis vendredi.

Mme Prunskiene quittera le Canada mercredi soir en direction des États-Unis où elle restera jusqu'à samedi avant de retourner à Vilnius.

◆ Wells

blique n'est d'ailleurs pas étrangère à la décision de Clyde Wells de revenir sur son refus de témoigner à ses audiences.

La présence confirmée des premiers ministres de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, tous deux partisans de l'Accord, a beaucoup influencé sa décision de profiter de la tribune du comité pour réitérer la position de sa propre province, explique-t-il, sous-entendant qu'il veut contrebalancer la leur.

Les réflexions du premier ministre terre-neuvien, qui passe maintenant du principe à la pratique d'un référendum, coïncident en tous points avec les scénarios qui circulent actuellement dans plusieurs capitales provinciales où on se résigne graduellement à envisager que prenne ainsi fin en juin et à Terre-Neuve la saga du lac Meech.

Selon des sources au sein de plusieurs gouvernements du Canada anglais, les avis sont encore très partagés quant à l'issue possible d'un référendum terre-neuvien, mais l'école de pensée qui voudrait qu'une telle opération puisse se solder par une victoire pour l'Accord compte de plus en plus d'adeptes. Et cela, même si publiquement le premier ministre Brian Mulroney rejette encore cette notion qu'il a qualifiée récemment de farfelue.

Sur le fond de l'Accord, Terre-Neuve semble en effet demeurer immuable. Dans l'esprit de Clyde Wells, il est tout à fait improbable qu'une résolution du type avancée par le Nouveau-Brunswick puisse débouler l'impasse. « L'Accord va devoir être réouvert, a encore soutenu hier Clyde Wells, argumentant que « ce n'est pas parce qu'il est bon pour le Québec qu'il l'est forcément pour le Canada. »

Le premier ministre de Terre-Neuve maintient ses objections à trois des têtes de chapitres de l'Accord du lac Meech : la règle d'unanimité pour la réforme des institutions fédérales, les limites au pouvoir de dépenser d'Ottawa et la société distincte. Dans ce dernier cas, il s'agit, à ses yeux, d'un statut particulier déguisé pour le Québec.

Un discours qui a consterné la brochette de sénateurs conservateurs qui s'étaient déplacés pour entendre le premier ministre de Terre-Neuve. « Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'il est contre le lac Meech », lance sur le ton de l'ironie le sénateur Arthur Tremblay tandis que sa collègue Solange Chapat-Rolland s'insurge contre l'idée de prolonger le processus actuel. « Il nous a fait assez de mal comme ça », soupire-t-elle au terme d'une allocution qu'elle s'est abstenue, avec ses collègues, de gratifier du moindre applaudissement.

Mais le premier ministre terre-neuvien soutient que ceux qui le critiquent sont injustes. « Ils le font parce qu'ils sont incapables, sur une base purement intellectuelle, de faire valoir les vertus du lac Meech », prétend-il, se plaignant d'ailleurs à plusieurs reprises d'avoir été vilipendé dans la presse anglophone. Et il se défend ardemment d'être contre le Québec. « Je ne peux pas imaginer le Canada sans le Québec, c'est une partie essentielle de notre pays. La langue française est une caractéristique fondamentale du Canada qui le rend distinct en Amérique du Nord », affirme-t-il.

C'est pourquoi, explique-t-il, le reconnaît au Québec le droit à certain-

nes différences, telles l'application du code civil en matière juridique. Selon Clyde Wells, cela fait partie du bagage apporté par Québec dans la Confédération, au même titre que le droit, pour sa province, d'avoir de la margarine colorée.

◆ Femmes

pantes ont souhaité vivement ne pas attendre 25 ans avant de recommencer. Certaines, plus audacieuses, lançaient carrément l'idée de créer un parti politique bel et bien féministe.

Des initiatives concrètes ont toutefois vu le jour au cours de ce colloque : une pétition pour réclamer une enquête publique sur la tragédie de l'École polytechnique et une autre pour que la station de métro Henri-Bourassa (e fondateur du DEVOIR n'ayant pas été très tendre pour les féministes de la première heure) soit rebaptisée Laure-Gaudreault ou Idola-Saint-Jean.

Imaginé il y a déjà quatre ans, élaboré depuis plus de deux ans, le projet des 50 heures du féminisme entendait profiter du 50e anniversaire du droit de vote des Québécoises pour permettre aux femmes de se retrouver entre elles. Quelque 350 groupes de femmes les plus divers, du Cercle des fermières au mouvement lesbien, se sont dès lors réunis sous l'épithète Femmes en tête pour organiser l'événement.

Cette diversité s'est reflétée tout au long du forum, alors que des femmes de tous âges et de toutes les régions du Québec se sont côtoyées pour parler travail, maternité, pacifisme et spiritualité, décrire la femme idéale, dénoncer les colonnités masculines (« ce chapitre Henri Bourassa a remporté tous les honneurs ! »), pleurer les victimes de l'école Polytechnique, courir les événements culturels ou assister au défilé de mode organisé par les Cercles de Fermières.

Les femmes handicapées, les adolescentes, les femmes autochtones, des invitées internationales ont également eu droit au chapitre, au milieu des kiosques, des expositions, des courtpointes et des cordes à linge qui avaient envahi l'UQAM.

Mais de tous les thèmes accrocheurs, l'amour semble être arrivé en premier : de hurlements de rires en confidences, on a parlé hommes... entre féministes et c'a été terriblement apprécié.

L'enthousiasme et la chaleur ont également transformé le spectacle de samedi soir, mis en scène par Denise Filiatrault, en un moment de pur bonheur pour celles qui y assistaient.

Clémence Desrochers, Lucille Dumont, la juge Andrée Ruffo, Janette Bertrand, couronnée vendredi la femme du siècle au Salon de la femme, Lise Payette ont tour à tour eu droit à des ovations pendant que défilait sur la scène les Pauline Julien, Marie-Claire Séguin, Louise Forestier...

En première partie, « L'incroyable histoire que quelques-unes ont mené pour obtenir le droit de vote » nous avait été contée par la voix des Angèle Coutu, Michèle Rossignol, Sophie Clément, Luce Guilbault, Pierrette Robitaille, et de nombreuses autres, sur fond de films d'archives. Le spectacle sera d'ailleurs repris dans son entier dimanche soir prochain dans le cadre des Beaux Dimanches à Radio-Canada.

Des moments noirs ont malgré tout assombri ces réjouissances. Un incident d'abord : des spectateurs présents à l'aréna Maurice-Richard ont retrouvé les pneus de leurs voitures crevés à coup de couteau à la